République Démocratique du Congo



Province de Maniema

Ministère provincial du Plan

Localisation des Objectifs de développement durable dans le Maniema





Rapport provincial



République Démocratique du Congo

Province de Maniema

Ministère provincial du Plan

Localisation des Objectifs de développement durable dans le Maniema

Rapport provincial





Table des matières

Préface	7
Sigles et acronymes	9
Avant-propos	11
Liste des figures, tableaux et annexes	13
Résumé analytique1	5
Introduction	17
I. Contexte du développement du Maniema 1	9
I.1. Situation économique 1	9
I.2. Situation sociale2	0
I.3. Situation environnementale	:3
I.4. Situation institutionnelle et/ou de gouvernance2	:3
II. Contraintes du développement de la Province	5
II.1. Tendances	5
II.2. Défis	<u>.</u> 7
III. Méthodologie et critères de priorisation2	9
III.1. Analyse Rapide Intégrée des stratégies provinciales de développement2	9
III.2. Localisation des ODD, cibles provinciales et indicateurs	6
IV. Financement et stratégie de mobilisation des ressources	‡ 1
IV.1 Défi crucial de financement des ODD au Maniema	‡ 1
IV.2 Sources de financement de l'agenda 20304	ļ1
IV.3 Estimation du besoin de financement des ODD au Maniema4	2
V. Recommandations4	7
Bibliographie4	9
Annexes	51
Comité d'élaboration13	3

Préface |

la fin de l'échéance des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en 2015, la communauté internationale a convenu d'un programme de développement durable ambitieux et universel à l'horizon 2030, dénommé Objectifs de développement durable (ODD). Ces ODD visent à éradiquer la pauvreté et la faim, à lutter contre les inégalités et la discrimination, et à s'attaquer au changement climatique. Ils reconnaissent également l'importance de construire des sociétés pacifiques et ouvertes à tous pour la réalisation d'un développement durable.

La Province du Maniema adhère à la vision de développement universel et durable de l'Agenda 2030. En effet, ma Province a été retenue parmi les six premières provinces appelées à participer au processus d'analyse, de réflexion et de recherche des solutions appropriées à l'agenda post 2015. C'est à ce titre qu'une consultation provinciale, sous format d'atelier consultatif, a été organisée avec l'appui financier du PNUD et l'appui technique du Ministère du Plan. Ma province avait émis des réflexions et recommandations sur les cinq thèmes ci-après : analyse critique du cadre des OMD (avantages et limites) ; configuration du cadre futur post 2015 ; priorités à inscrire à l'agenda post 2015 ; analyse de l'architecture du cadre futur à mettre en place et mesure de consolidation de la paix et de la sécurité.

Parce que le Maniema l'a accouché notamment, il est évident que l'on puisse travailler pour lui donner à cet agenda une chance à terme. C'est dans ce cadre notamment qu'un travail particulier a été abattu par les experts locaux du Maniema et ceux de l'Observatoire Congolais du Développement Durable (OCDD), structure nationale du Ministère du Plan. Il était question de définir les cibles et indicateurs des ODD qui riment avec nos priorités provinciales. Ce travail nous a également permis d'analyser le cadre programmatique provincial au regard de l'agenda 2030 et d'identifier les lacunes importantes contenues dans nos stratégies et politiques provinciales.

Avec la publication de ce rapport provincial sur la localisation des ODD de la Province du Maniema, nous venons de poser les bases du nouveau cadre programmatique de la province. En effet, les 35 cibles et 55 indicateurs retenus dans ce rapport feront l'objet de la Planification/Programmation de notre prochain Plan de Développement Provincial (PDP). Intégrer les ODD dans ledit Plan permettra de prendre en compte efficacement les défis sociodémographiques auxquels la province du Maniema reste confrontée. Il s'agit entre autres de: (i) une mortalité infantile et infanto-juvénile très élevée, (ii) un taux élevé de malnutrition chez les enfants, (iii) un faible taux d'enregistrement des enfants à l'Etat Civil et (iv) une persistance des comportements sexuels à haut risque de contamination au VIH/SIDA et de propagation de ce virus.

Par ailleurs, avec les partenaires techniques et financiers, la Province du Maniema s'emploie à définir un cadre de suivi et d'évaluation, un processus de renforcement des capacités institutionnelles afin d'évaluer les progrès et d'orienter le cas échéant les politiques provinciales pour les rendre plus efficientes.

Nous avons la ferme conviction que la Province du Maniema pourrait être au rendez-vous des ODD à l'horizon 2030. Pour ce faire, un assainissement des finances provinciales, des reformes importantes institutionnelles et des actions concrètes par des investissements publics et privés conséquents doivent être entreprises pour concrétiser l'atteinte des ODD.

C'est à ce prix que la priorisation/localisation des ODD sera le prélude à un nouveau paradigme de développement économique et social pour un plus grand espoir et un plus grand bonheur pour l'ensemble des Maniemiennes et Maniemiennes.

Souverneur du Maniema

Sigles et acronymes **■**

APD Aide publique au développement

BMD Banque multilatérale de développement

BPPS Bureau for policy and programme support (service de soutien aux politiques et

programme)

CAO Cadres d'accélération des OMD

COP21 21^e Conférence des parties

DSCRP Document de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté

IDE Investissement direct étranger

MAPS Mainstreaming, Accelerating and Policy support (Stratégie d'intégration -

Accélération – Appuis aux politiques)

NTIC Nouvelles technologies de l'information et de la communication

OCDD Observatoire congolais du Développement Durable

ODI Overseas Development Institute

ODD Objectifs de développement durable

OMD Objectif du millénaire pour le développement

PAAA Programme d'action d'Addis-Abeba

PAG Programme d'actions du Gouvernement

PAP Programme d'actions prioritaires

PIB Produit intérieur brut

PDP Plan de Développement Provincial

PMA Pays moins avancé

PNSD Plan national stratégique de développement

PNUD Programme des Nations-Unies pour le développement

PTF Partenaire technique et financier

RIA Rapid Integrated Assessment (Analyse Rapide Intégrée)

RDC République démocratique du Congo RSCA Régional Service Center for Africa

UNDG United Nations Development Group (Groupe des Nations-Unies pour

leDéveloppement)

UNESCO Organisation des Nations-Unies pour l'éducationion, la science et la culture

UNTT The UN system Task Team on the post-2015 UN development agenda

VIH/Sida Virus d'Immunodéficience humaine/Syndrome d'immunodéficience acquis

Avant-propos

ous l'égide des Nations Unies, la Communauté internationale a adopté en septembre 2015 un nouvel Agenda international post 2015, connu sous le vocable des Objectifs de développement durable (ODD). Se situant sur le prolongement des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), les ODD sont un Programme de développement durable universel qui vise à mettre fin à l'extrême pauvreté, combattre les inégalités et les discriminations, protéger la planète et ses ressources, et créer les conditions d'une croissance durable et inclusive, pour un monde plus équitable, prospère et en paix avec lui-même.

Le Système des Nations Unies en RDC en général, et le Programme des nations unies pour le développement (PNUD) en particulier, ont accompagné dès début 2016 la République démocratique du Congo dans la mise en route des ODD, dans le cadre du processus MAPS (Intégration-Accélération et Appui Stratégique) développé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (UNDG), en l'appuyant techniquement et financièrement dans les campagnes de sensibilisation, d'appropriation et de portage politique, ainsi que dans le processus de contextualisation/priorisation des ODD au niveau central, au terme duquel un package national des cibles et indicateurs priorisés a été défini et intégré dans le Plan national stratégique de développement 2017-2021, en cours de recadrage.

Après avoir appuyé cet exercice de priorisation des ODD au niveau national, le PNUD se félicite de poursuivre son accompagnement pour leur localisation au niveau provincial et local, en particulier dans la Province du Maniema. Cet exercice de localisation, largement inclusif et participatif, a permis à la Province du Maniema de définir ses cibles et indicateurs ODD prioritaires qui riment avec ses spécificités et ses priorités de développement.

Le PNUD se réjouit que ce package provincial des ODD priorisés comprenne des cibles transformationnelles susceptibles (i) d'impulser une croissance soutenue, inclusive et créatrice d'emplois décents et bien rémunérés dans la Province du Maniema; (ii) d'éliminer la fragilité et les vulnérabilités structrelles de la Province dans toutes ses dimensions (politique, économique, sociale et écologique); et (iii) de promouvoir des institutions efficaces et transparentes, pour une province en paix et en cohésion avec elle-même.

Le PNUD reste convaincu, à divers égards, que – fondés sur les principes d'universalité, d'inclusivité et de durabilité – les Objectifs de développement durable constituent une véritable opportunité pour la République démocratique du Congo d'amorcer son virage social et de réaliser son objectif d'émergence à l'horizon 2035. Cependant, dans le contexte actuel de décentralisation, l'atteinte de ces résultats dépendront, sous une large mesure, du niveau et du degré du portage politique des ODD au niveau provincial et local, et de la manière dont chaque province s'en appropriera et les mettra en œuvre.

Le PNUD demeure dans tous les cas persuadé que ces priorités ODD seront reflétées intégralement dans les stratégies sectorielles de la province et intégrées dans le Plan provincial de développement (PDP) en cours d'élaboration.

Le PNUD réitère, dans le cadre d'un partenariat sincère, sa disponibilité à soutenir les efforts du Gouvernement provincial du Maniema dans la mise en œuvre de cet ambitieux programme de développement, et à mobiliser les partenaires et les bailleurs des fonds potentiels pour le financement des priorités ODD de la Province, au plus grand bénéficie de sa population.

Priya GAJRAJ
Directeur Pays / PNUD

Liste des figures, tableaux et annexes

Figure 1. OMD au Maniema21
Figure 1. OMD au Maniema (suite)22
Tableau 1. Profil d'évaluation des ODD en 2030 au Maniema26
Tableau 2. Domaines/Secteurs nationaux prioritaires30
Tableau 3. RIA 1 – Partie I : Les personnes31
Tableau 4. RIA 1 – Partie II : Croissance
Tableau 5. RIA 1 – Partie III : Environnement
Tableau 6. RIA 1 – Partie IV : Gouvernance et Partenariat34
Tableau 7. Présentation synthèse de l'agenda 203036
Tableau 8. Critères de priorisation des ODD
Tableau 9. Package provincial de l'Agenda post-201538
Tableau 10. Cartographie du package provincial39
Tableau 11. Cartographie des ODD au niveau national et provincial40
Tableau 12. Sources de financement42
Tableau 13. Estimation d'investissements45
Tableau 14. Ecart de financement46
Annexe51
Annexe 1 : Package provincial de cibles des ODD priorisées et leurs indicateurs51
Annexe 2. Plans et stratégies nationaux et sectoriels consultés
Annexe 3. RIA 263
Annexe 4. Matrice de priorisation des cibles ODD en RDC

Résumé analytique

omme membre des Nations-Unies, la République Démocratique du Congo est dans le nouvel agenda 2030, lequel agenda est flexible de sorte que chaque pays-membre est libre de contextualiser et de prioriser ses cibles en fonction de ses spécificités nationales. La RDC a poussé cet exercice plus loin de sorte que les provinces se sont lancées aussi dans le même processus, faisant office notamment de pionnier. Et le présent rapport fait donc le point du processus de localisation (contextualisation et de priorisation au niveau provincial), en ressortant notamment certains défis qui s'imposent au Maniema.

Les principales observations à retenir de ce rapport sont :

- Malgré les efforts engagés dans un contexte difficile, le Maniema n'a réalisé aucun des OMD et des défis importants restent à relever. C'est dans ce bilan que le nouvel agenda est lancé.
- Ce nouvel agenda prône l'universalité, l'intégration et l'inclusivité (ne laisser personne pour compte). Toutefois, l'universalité ne signifie pas uniformité; elle implique aussi des différenciations. Ainsi chaque pays, sur base des critères objectifs, est appelé à faire des arbitrages et maximiser les synergies entre les cibles pour leur intégration dans les politiques nationales, régionales et locales en vue de faire bénéficier les ODD à tous par l'éradication de la pauvreté et la réduction des inégalités.
- L'Agenda post-2015 constitue à la fois une opportunité et un défi pour la RDC en générale et le Maniema en particulier. Une opportunité dans la mesure où ce programme mondial ambitieux pourra, par son dynamisme, servir de catalyseur de l'émergence. Toutefois, le contexte pays caractérisé notamment par sa fragilité, la faiblesse de l'engagement national et la récurrence des chocs négatifs endogènes et exogènes sont autant de pesanteurs susceptibles d'inhiber les efforts.
- En ce qui concerne le Maniema, sur les 169 cibles des 17 ODD, seulement 101 cibles sont concernées par l'exercice de priorisation compte tenu des 43 cibles relatives aux moyens de mise en œuvre (dont 10 ne s'appliquent pas aux provinces), les 19 cibles relatives au partenariat (dont 8 ne s'appliquent pas aux provinces) et une cible (14.7) qui ne s'applique pas aux pays non insulaires.
- Le package provincial priorisé des cibles ODD pour le prochain quinquennat (2017-2021) comprend 17 ODD, 35 cibles et 55 indicateurs, hormis les cibles relatives à la mise en œuvre et les cibles de l'ODD 17 sur le partenariat pour la réalisation de l'Agenda. Il représente 35% des 101 cibles à prioriser et 24,6% du total des cibles des 17 ODD de l'agenda de développement à l'horizon 2030. La taille de ce package, qui répond aux priorités de la province, garantit sa faisabilité en permettant à celle-ci de l'intégrer aisément dans les plans et stratégies de développement locaux et d'assurer efficacement leur mise en œuvre, suivi et évaluation.
- La mise en œuvre de l'Agenda 2030 nécessite des ressources financières et technologiques sans précèdent. L'investissement minimum total requis par an est estimé à 0,9 milliards de dollars américains, soit 4,42 milliards pour le quinquennat.
- Pour relever le défi financier des ODD au Maniema, cette province doit trouver comment mobiliser et transmettre les ressources financières et technologiques à des fins de développement durable.

Introduction |

n septembre 2015, la Communauté internationale a adopté sous l'égide des Nations Unies, le Programme de développement durable à l'horizon 2030, un plan d'action mondial pour l'humanité, la planète et la prospérité pour les 15 prochaines années. Le programme met l'homme au cœur du développement et vise à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, préserver l'environnement et assurer l'avènement des sociétés plus pacifiques et inclusives. S'inscrivant dans le prolongement des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), ce nouveau programme comprend dix-sept Objectifs de Développement Durables (ODD), assortis de 169 cibles et 241 indicateurs. Les objectifs et les cibles ont un caractère universel et concernent le monde entier, pays développés comme pays en développement. Ils sont intégrés et indissociables et concilient les trois dimensions du développement durable, à savoir : économique, sociale et environnementale.

Ce programme à caractère universel et porteur de changement, qui promet de « ne laisser personne de côté », s'avère très ambitieux et pose d'immenses défis pour sa mise en œuvre. Il exige des partenariats mondiaux revitalisés, soutenus par des politiques publiques cohérentes, des mécanismes de gouvernance reformés à tous les niveaux, une mobilisation accrue des ressources, une révolution des données statistiques ainsi que le respect du principe de responsabilité mutuelle. De même, il nécessite une collaboration permanente entre toutes les entités concernées : le gouvernement, le secteur privé, la société civile, les partenaires techniques et financiers, ainsi que les autres acteurs concernés.

Au regard de ces défis, il a été réaffirmé l'engagement de mettre en œuvre cet ambitieux pro-gramme en tenant compte des différences entre la situation, les capacités et le niveau de développement de chaque pays ainsi que des politiques et priorités nationales. Concrètement, si des cibles idéales sont définies à l'échelle mondiale, c'est à chaque État qu'il revient de fixer ses propres cibles au niveau national pour répondre aux ambitions mondiales tout en tenant compte de ses spécificités. Chaque État doit décider de la manière dont ces aspirations et cibles devront être prises en compte par les mécanismes nationaux de planification et dans les politiques et stratégies nationales, sans méconnaître le lien existant entre le développement durable et les autres processus en cours dans les domaines économique, social et environnemental.

Pour la République Démocratique du Congo (RDC), le programme de développement à l'horizon 2030 constitue une opportunité devant servir de catalyseur de l'ambition de l'émergence et de développement du pays. A terme du cadre programmatique actuel, à savoir le Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté de deuxième génération (DSCRP-2, 2011-2015) et du Programme d'Action du Gouvernement (PAG, 2012-2016) opérationnalisés par le Programme d'Action Prioritaires renforcé (PAP-Renforcé 2012-2016), le gouvernement de la RDC a engagé le processus d'élaboration du Plan National Stratégique de Développement (PNSD).

Ce Plan ambitionne la transformation structurelle de l'économie pour son émergence, définit une trajectoire de développement du pays en trois séquences visant à faire de la RDC : un pays à re-venu intermédiaire en 2021, pays émergent en 2030, et pays développé en 2050. Cette marche vers le développement, fondée sur une vision de long terme à l'horizon 2050, sera matérialisée à travers des plans quinquennaux dont le premier couvrira la période 2017-2021.

Pour permettre une meilleure insertion des ODD dans le PNSD quinquennal 2017-2021, le Ministère du Plan, avec l'appui du Système des Nations Unies, a conduit de mai à août 2016 un processus de contextualisation et d'intégration des ODD et cibles dans le cadre de planification nationale, suivant l'approche « Stratégie d'Intégration – Accélération - Appui aux politiques » communément connue sous « Mainstreaming, Accelerating and Policy Support » (MAPS en sigle), développée par le Groupe des Nations Unies pour le développement (UNDG) pour appuyer les gouvernements dans la mise en œuvre des ODD au niveau national/régional. Ce processus largement participatif et inclusif, consistant au renforcement des capacités nationales sur les ODD, l'analyse du cadre de planification existant ainsi que la priorisation des ODD et cibles nationales, a connu le concours de toutes les parties prenantes : gouvernement central et provincial, secteur privé, société civile, partenaires techniques et financiers, etc.

La même logique a prévalu aussi au niveau provincial. C'est ainsi entre mai et juin 2017 la province du Maniema, avec l'appui du gouvernement central, au travers de la structure technique du Ministère du Plan, l'Observatoire Congolais du Développement Durable (OCDD, en sigle), et celui du Système des Nations-Unies, a pu conduire ce travail de localisation des ODD et leurs cibles. En fait, il s'est agi de prioriser au niveau provincial. En effet, au regard des différences des situations, des priorités et du niveau de développement spécifique à chaque province du pays et vu le souci de décentralisation, il est primordial, tout en assurant le caractère national du package priorisé, que chaque province définisse ses cibles qui riment avec ses spécificités et devant être intégrées dans les plans et stratégies de développement provinciaux. Cela implique l'ancrage des ODD dans les pratiques au niveau local, ainsi que la reconnaissance et la valorisation du leadership local pour encourager le changement.

Le présent rapport de localisation (contextualisation et de priorisation) des ODD¹ et cibles provinciales présente le package des ODD et cibles priorisées pour le quinquennat 2017-2021 de la province du Maniema. Il s'inscrit dans le cadre de renforcement des efforts d'appropriation nationale des ODD amorcés depuis 2015 et témoigne du leadership transformateur du gouverne-ment en vue de mettre en échelle les interventions en faveur des ODD et maximiser les chances du pays de les atteindre à l'horizon 2030. Il a été rédigé par les experts de l'OCDD du Ministère du Plan, validé par toutes les parties prenantes au cours des ateliers sectoriels et provinciaux organisés en juin 2017. Il est structuré autour de quatre parties traitant du contexte de développement de la province du Maniema, des contraintes de développement, de la localisation des ODD et cibles provinciales ainsi que du financement et stratégie de mobilisation des ressources.

¹ Ce travail a été réalisé avec l'appui technique de Mansour N'DIAYE du RSCA/PNUD dans le cadre de la présentation MAPS, formation de l'équipe technique au RIA et à la priorisation.

I. Contexte du développement du Maniema

e contexte du développement du Maniema est décrit au travers des 4 piliers du développement durable, à savoir : l'économique, le social, l'environnement et la gouvernance.

I.1. Situation économique

1.1 Secteur réel. L'économie du Maniema est sur une pente ascendante depuis des années. Entre 2006 et 2015, le taux de croissance s'est situé en moyenne autour de 10%, supérieur à la moyenne nationale. Cette accélération de la croissance a été construite sur un fond macroéconomique relativement stable, dans la mesure où le taux d'inflation moyen est passé de 26,6% sur la période 2006-2010 à moins de 9,9% en moyenne entre 2011-2015, soit 2,1 points en dessous de la croissance du PIB réel de la période. Entre 2011 et 2015, la monnaie nationale n'a enregistré qu'une faible dépréciation de 2,8% en moyenne.

Cependant, à l'image de la Nation toute entière, la transition vers la transformation structurelle n'a pas été au rendez-vous. En effet, au cours de ladite période, le secteur primaire est resté le secteur le plus dominant : il représente plus de 70% à la croissance de la richesse provinciale et près de 60% du PIB. Quatre domaines d'activité restent prépondérants : agriculture de substance (61,55 du PIB), commerce de gros et de détails (11,13 du PIB), foresterie (10,41 du PIB) et production manufacturière (6,9 du PIB).

Par ailleurs, deux faits sont importants à relever à propos de cette économie : premièrement, elle demeure celle qui contribue le moins à l'économie nationale, soit 2% de la richesse nationale. Deuxièmement, elle a le PIB per capita de près de 200 USD, soit une de plus faibles des provinces. Et pourtant, le potentiel du développement est énorme au regard de ses richesses. En effet, la province du Maniema dispose d'importantes ressources minières, tels que l'or, le diamant, la cassitérite, le coltan, la Malachite, le fer, le plomb, le manganèse, le platine, l'argent, etc. Elle est occupée à trois quarts par la forêt. Les produits de la forêt sont nombreux et variés. En particulier, des essences forestières sont bien identifiées mais jusque-là exploitées de manière artisanale. Le Maniema renferme également 24 réserves forestières naturelles dont certaines ont été déjà envahies par la population. La province dispose d'un Parc National, des réserves naturelles et des sites touristiques.

1.2 Finances publiques. Les recettes publiques du Maniema sont en constante augmentation. Toutefois, cette augmentation appelle à au moins deux nuances : ce niveau de recettes est faible par rapport au défi de la province, d'une part et les transferts du gouvernement central représentent plus de 70% des ressources provinciales, d'autre part. Du côté des dépenses, celles engagées sont essentiellement les dépenses relatives au personnel, qui représentent 54,5% du montant global exécuté. Une part infime est consacrée à l'investissement.

Comme dans le passé, le taux d'exécution du Budget 2015 a été de 38,912% pour les recettes et 38,910% pour les dépenses. En conséquence, l'exécution du budget n'a pas été crédible, car la province n'a pas été en même de mettre en œuvre les dépenses inscrites au budget, traduisant notamment un problème de discipline budgétaire. Le gouvernement provincial n'a pas été en mesure de fournir les services publics aux niveaux présentés dans les documents et les déclarations publiques. Par ailleurs, le solde budgétaire global demeure négatif.

1.3 Secteur extérieur. En dépit d'une diminution rapide des importations (recul de 20% entre 2006 et 2015 en part du PIB) et d'une constance relative du niveau des exportations, le solde de la balance commerciale demeure négatif. Ceci reflète la faible production de l'économie du Maniema, qui du reste n'est pas orientée vers l'extérieur. Ainsi, d'ailleurs, cette économie n'a pas été affectée autant que celle du Katanga d'antan par rapport au retournement négatif des cours de matières premières. Aussi, à l'instar du pays, cette faible production tournée vers l'intérieur est compassée par des importations plus importantes pour satisfaire la demande intérieure, notamment. L'enclavement de la province et sa vocation agricole expliquent également cette dépendance aux produits manufacturiers en provenance du reste du monde.

A propos de la balance inter-province, le Maniema présente des excédents confortables, de l'ordre de 50% de son PIB. Ces excédents sont expliqués par la spécialisation en produits de l'agriculture, de la chasse et de la pêche. Ces produits sont essentiellement destinés aux grands centres urbains (comme Kinshasa et Kisangani) ou à l'exportation pour l'Equateur. Le Maniema tire aussi profit de ses exportations alimentaires vers les provinces post-conflits du Nord et du Sud Kivu.

1.4 Secteur monétaire et bançaire. Etant donnée l'étroitesse du marché intérieur notamment, le secteur bancaire est très peu développé au Maniema. La province n'est dotée que de quatre banques commerciales (BCC, TMB, Rawbank et Ecobank), de quelques institutions de microfinance et de coopératives. L'accès aux produits financiers reste donc faible car les conditions d'octroi de crédit des banques classiques privent un grand nombre de la population d'accès.

I.2. Situation sociale

Les résultats sociaux du Maniema sont présentés à l'aune de l'agenda des OMD, qui était fondamentalement social. Avec la signature de la Déclaration du millénaire pour le développement par la République démocratique du Congo, le Maniema ne pouvait pas être en marge. De ce fait, la province s'était engagée dans la poursuite des OMD, malgré les désordres politiques qui venaient à peine de se calmer. Le bilan des OMD demeure mitigé. En effet, seul l'OMD 2 relatif à l'éducation présente une avancée significative. Tous les autres (OMD 1, 3, 4, 5, 6, 7 et 8) sont loin des cibles fixées. La figure 1 permet de « mesurer » – ou, à tout le moins, d'apprécier – le chemin parcouru par le Maniema du point de vue social.

FIGURE 1. OMD AU MANIEMA

Objectif, cibles et indicateurs	1990	1995 2001		2005 20	2007 2008	8 2010	2011	2012	2014	2015 Cible	ple
Objectif 1. Éliminer l'extrême pauvreté et la faim											
Cible 1 : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le r	le revenu est inférieur à un dollar par jour	ur à un dollar	par jour								
1. Incidence de la pauvreté				59,4				65,6			
2. Profondeur de la pauvreté			2	20,38				23,4			
3. Sévérité de la pauvreté				8,6				11,2			
4. Part du premier quintile de pauvreté dans les dépenses des ménages											
5. Indice de Gini				0,29					0,34		
Cible 2: Assurer le plein emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif	et les jeunes, de t	rouver un trav	ail décent	et productif							
6. Taux de chômage au sens du BIT des jeunes de 15 à 24 ans en milieu urbain		13	13,33	12,7							
Cible 3. Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim	ffre de la faim										
7. Proportion des enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale			37,5		23,3	19,9			31,9		4
8. Proportion des enfants de moins de 5 ans connaissant un retard de croissance						40,3	8		46,4		
9. Proportion des enfants de moins de 5 ans connaissant l'émaciation						7,7	7		22,7		
Objectif 2: Assurer une éducation primaire pour tous											
Cible 4: D'ici à 2015, Donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires	de, les moyens d'	achever un cy	ele comple	t d'études p	rimaires						
10. Taux Net de scolarisation dans le primaire		4	49,5	58,3	6,99		75			98	100
11. Taux Brut de scolarisation dans le primaire						85,5	5 83,8	98		108	120
12. Proportion d'écoliers commençant la première année d'étude dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième année			26,9		43,2						100
13. Taux d'alphabétisation des 15-24 ans					65,7			84			100
Objectif 3: Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	nes										
Cible 5: D'ici à 2015, Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement	primaire et secon	daire d'ici 200	5 si possib	le et à tous l	es niveaux de	l'enseignen	ent				
14. Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire				0,87	, 0	0,8	9,0	0,92			_
15. Rapport filles/garçons dans l'enseignement secondaire				0,4	o	0,3 0,4	66,0	0,43			-
16. Rapport filles/garçons dans l'enseignement supérieur				0,19		0,2	0,24	0,45			-
17. Taux d'alphabétisation des femmes 15-24 ans par rapport aux hommes					63,4	50		79,8			100
18. Pourcentage de femmes salariées dans le secteur non agricole			8,13		31,7			18,8			30
19. Proportion des sièges occupés par les femmes au Parlement (national)					0	0	0 0	0	0		30
Objectif 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans											
Cible 6 : Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	e moins de 5 ans										
20. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (en pour 100.000)*			205		186	210			105		89
21. Taux de mortalité infantile (en pour 100.000)*			122		129	101			62		42
22. Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole*			15,9	7	44,6	51,1			62,3		90

FIGURE 1. OMD AU MANIEMA (SUITE)

Objectif, cibles et indicateurs	1990	1995	2001	2005	2007	2008	2010	2011	2012	2014	2015 Cible	ple
Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle												
23. Taux de mortalité maternelle (en pour 100.000)					271		307			130		322
24. Consultation prénatale*			72,6		80		88			91,7		100
25. Proportion d'accouchements assistés par un Personnel de santé qualifié			15,9		69,4		82			96,98		100
26. Prévalence Contraceptive (femmes en union)*												50
Objectif 6: Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies												
Cible 8. D'ici 2015, Avoir stoppé la propagation du VIH/SIDA et commencer à inverser la tendance actuelle	rlatendance	actuelle										
27. Connaissance du mode de transmission par les femmes de 15-49 ans*			13		11,11		18			41,8		100
28. Taux de prévalence du VIH				2,9			4,14			4,5		3,1
29. Taux d'utilisation des préservatifs parmi les femmes de 15 à 49 ans*										0		100
30. Proportion des enfants de moins de 5 ans qui dorment sous des MII*			0		16,2		36,3			45,3		70
Objectif 7 : Assurer un environnement durable												
Cible 9 Intégrer les principes de développement durable dans les politiques nationa	hales et inverser la tendance actuelle de la déperdition des ressources environnementales	erlatendano	e actuelle d	le la déperd	ition des res	sources en	vironneme	ntales				
31. Proportion des zones forestières												
32. Proportion de la population utilisant des combustibles solides												
Cible 10 Réduire de moitié d'ici 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable	ès de façon di	ırable à un a	pprovisionr	nement en e	an potable							
33. Proportion de la population urbaine et rurale ayant un accès durable à une source d'eau meilleure	d'eau meille	e.	32,9		39,5							
Cible 11 Réussir, d'ici 2020, à améliorer sensiblement la vie de 100 millions d'habitants de taudis	its de taudis											
34. Proportion de la population urbaine ayant accès à un meilleur système d'assainissement	ement											
35. Proportion de la population utilisant des toilettes hygiéniques												
36. Proportion des ménages se débarrassant des ordures ménagères par des moyens hygiéniques	s hygiéniques											
37. Proportion des ménages propriétaires de leur logement		68,8	84,9	86,2					85,3			
Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développer	ment											
Cible 12 Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles, prévisibles et non discriminatoires	ral ouvert, for	idé sur des r	ègles, prévi	isibles et no	on discrimina	atoires						
RDC Non concerné												
Cible 13 S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés												
38. Proportion de l'APD bilatérale totale consacrée à l'éducation de base												
39. Proportion de l'APD bilatérale totale consacrée aux soins de santé primaire												
40. Proportion de l'APD bilatérale des donneurs de l'OCDE/c-à-d. qui est déliée												
Cible 14 Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme	ır des mesure	s d'ordre nat	ional et int	ernational p	ropres à ren	idre leurend	dettement	viable à long	gterme			
41. Service de la dette, en pourcentage des exportations de biens et services												
Cible 15 En Coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier les NTIC, soient accordés à tous	ouvelles tech	nologies, en	particulier	les NTIC, so	ient accord	és à tous						
42. Proportion de la population de 15 ans et plus utilisant le téléphone portable									22,7			50
43. Proportion de la population de 15 ans et plus utilisant l'ordinateur									3,5			10
44. Proportion de la population de 15 ans et plus utilisant l'Internet									1,6			10

1.3. Situation environnementale

Dans la configuration ancienne de la RDC, le Maniema était la quatrième province forestière de la RDC et est probablement la première avec le nouveau découpage territorial. Cette province est très riche en cours d'eau. Elle est traversée du Sud au Nord par le fleuve Congo qui draine les eaux de plusieurs affluents.

Fort de ces potentiels, la province a souscrit aussi aux engagements des parties à respecter et à appliquer les termes de toutes ces conventions internationales. Pour ce faire, le Maniema s'est fixé plusieurs défis, à savoir : (i) gérer efficacement et selon les standards internationaux, les ressources naturelles; (ii) valoriser les ressources de manière durable en vue de garantir le développement durable aux populations du Maniema; (iii) contribuer, en partenariat avec la communauté internationale, à la pérennité de ce patrimoine indispensable à la survie de l'humanité.

Cependant, pour l'instant, la province n'a pas encore amorcé son décollage touristique. L'accès à l'eau de robinet et à l'électricité connaît un retard très important dans cette province puisque moins de 2% des ménages ont accès à ces deux biens publics dans leur logement. En effet, beaucoup de ménages boivent de l'eau provenant de sources non aménagées (61,2%) ou de cours d'eau (18,0%). Seuls 10,9% des ménages disposent de source aménagée. Quant à l'éclairage, ce sont les feux de bois (12,2%) et la lampe pétrole (14,0%) qui sont les plus utilisés. L'assainissement est également un problème important, entrainant une pollution de l'environnement. En effet, 97,2% des ménages ont choisi le dépotoir sauvage comme mode d'évacuation des ordures. Le service de voirie est inexistant. Le taux d'accès à l'assainissement de la population est très faible et évalué à moins de 5% en 2012. La majorité des ménages déclare disposer de toilettes mais la plupart sont des trous dans la parcelle (82,1%). Ces problèmes sont d'autant plus inquiétants quand on sait combien les conditions d'hygiène affectent la qualité de l'environnement mais également celle de la santé.

I.4. Situation institutionnelle et/ou de gouvernance

Dès la fin de la guerre en 2003, des efforts considérables ont été consentis pour ramener complètement la paix. Depuis, la sécurité de la province est revenue, en dépit de quelques cas isolés de banditisme. La gouvernance administrative a été rendue au gouvernorat. Aujourd'hui, la province est gérée par un gouvernement provincial dirigé par un Gouverneur, assisté par un Vice-Gouverneur, tous les deux élus par l'Assemblée provinciale. Le gouvernement provincial compte 10 Ministres provinciaux nommés par le Gouverneur de la Province.

Cette Assemblée est conduite par un bureau élu par les députés provinciaux, à la tête duquel se trouve le président qui engage l'Institution. Cette dernière est composée de 24 députés provinciaux élus au suffrage universel et représentant les territoires et les communes

Administrativement, la province du Maniema comprend 1 ville subdivisée en 3 communes et 7 territoires subdivisés en 21 secteurs et chefferies.

Par ailleurs, la participation des femmes à la vie politique est quasi inexistante dans cette province. Son Assemblée provinciale ne comporte aucune participation féminine. D'ailleurs, elle est l'unique province dont le taux de participation féminine à l'Assemblée provinciale est nul. Quant au gouvernement provincial, il ne compte que 2 femmes sur les 10 membres, soit une participation de 16,7%.

II. Contraintes du développement de la Province

e chapitre présente les contraintes du développement du Maniema. Dans un premier temps, les tendances ou projections de la province d'ici 2030 sont présentées. Deuxièmement, les goulots d'étranglement de ce développement sont sommairement présentés.

II.1. Tendances

Le tableau 1 présente le profil de la province du Maniema en 2030 et le compare aussi à celui de la Nation. Pour ce faire, l'approche utilisée pour la projection est celle utilisée par l'Overseas Development Institute (ODI) (2016), reprise aussi dans le Rapport national de contextualisation et priorisation des ODD en RDC. Dans la pratique, il s'agit d'une projection basée sur les rythmes actuels de l'évolution de la province et de la Nation². Il en ressort que si le Maniema continue d'évoluer à son rythme actuel, il est très peu probable que cette province soit au rendez-vous en 2030. En effet, elle ne peut espérer réaliser que les objectifs 3 et 6. Elle ne peut atteindre qu'au moins 1/3 des ODD 8 et 15, ¼ des 12 et 17. Pour le reste des objectifs, soit c'est le statu quo (ODD 4, 5, 7 et 13), soit c'est une régression (ODD 1, 2, 9, 10 et 14). Les ODD 11 et 16 n'ont pas fait l'objet de l'analyse d'autant plus que la province ne dispose pas aucunement des données de ces cibles.

Ces tendances impliquent des actions pour relever des défis, autant pour les politiques nationales que pour les politiques locales de la province. C'est ici notamment que le sens de la décentralisation trouve son importance tant au niveau de la mobilisation des recettes que dans son allocation et la créativité. Ces éléments sont indispensables pour mettre en œuvre des réformes locales et accompagner des réformes d'origine nationale. Car, il faut des réformes drastiques si on veut éviter la régression dans les ODD (ODD 1, 2, 9, 10 et 14), des réformes révolutionnaires pour les ODD 4, 5, 7, 8, 12, 13 et 17 et des réformes importantes pour la concrétisation de la projection des ODD 3 et 6.

^{2.} Les cibles considérées pour Maniema peuvent être différentes de celles considérées pour toute la République dans le rapport national, en raison de l'indisponibilité des données *ad hoc* pour la province. Il s'agit des cibles dont les objectifs sont suivis de *. Pour les objectifs suivis de **, il s'agit des cibles identiques à ceux du rapport national pour lesquelles la province ne dispose d'aucune information. Dans ce cas, la projection est faite par les experts locaux en fonction de leur appréciation

TABLEAU 1. PROFIL D'ÉVALUATION DES ODD EN 2030 AU MANIEMA

	Profil d'évaluation des ODD en 2030 Province du Maniema		
ODD	Cibles	Maniema	RDC
3. Santé	3.1 Réduction de la mortalité maternelle	А	Е
6. Eau et assainissement	6.2 Accès universel à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats	А	Е
8. Croissance	8.1 Taux de croissance économique dans les pays les moins avancés.	С	В
15. Vie terrestre (Biodiviersité)**	15.2 Mettre un terme à la déforestation	С	D
12. Consommation et production responsable**	12.5 Réduire la production de déchets	D	F
17. Partenariat	17.1 Mobilisation des ressources domestiques	D	Α
4. Éducation*	4.5 Inéqualité dans l'éducationion	Е	E
5. Genre*	5.5 Participation des femmes dans les instances de décision	E	Е
7. Energie	7.1 Accès à des services énergétiques fiables et modernes	Е	В
13. Changement climatique**	13.2 Lutte contre les changements climatiques	E	F
1. Pauvreté	1.1 Eliminer l'extrême pauvreté	F	D
2. Faim*	2.2 Fin de la malnutrition		C
9. Industrialisation	9.2 Promouvoir l'industrialisation dans les pays les moins avancés	F	E
10. Inégalité	10.1 Réduction des inégalités de revenu		Α
14. Vie aquatique**	14.1 Protection de l'environnement marin	F	F
11. Villes durables*	11.7 Sécurité dans la ville		F
16. Paix	16.1 Réduire les taux de mortalité dûs aux vio- lences		F

Score	Α	В	C	D	Е	F
Tendance actuelle	Atteinte de la cible	Plus de la 1/2 de la cible atteinte	Plus de 1/3 de la cible atteinte	Plus de 1/4 de la cible atteinte	Statu quo	Régression

II.2. Défis

Le développement du Maniema est contraint par plusieurs facteurs. Dans cette section, trois verrous importants sont évoqués.

- 2.1 Coût de financement élevé. Le manque de financement de l'économie du Maniema est un handicape majeur. En effet, du fait de la pauvreté élevée de la province, de l'épargne inexistante, de la faiblesse de la taille du marché évoqué ci-haut, l'offre même des services financiers adéquats n'est pas disponible. Ainsi, l'intermédiation financière demeure insuffisante. Ce qui pose le problème de financement des activités économiques. Accéder aux produits financiers exige des contraintes importantes qui ne sont pas, pour la plupart, à la portée des agents économiques ou entrepreneurs.
- 2.2 Infrastructures déficientes. La province dispose d'un vaste réseau routier, en mauvais état, long d'environ 8.300 km. Ce réseau comprend 945 km de routes d'intérêt national, 1.093 km de routes d'intérêt provincial, près de 962 km de routes secondaires et 5.300 km de routes de desserte agricole. Le réseau asphalté ne couvrirait que près de 177 km de routes.

Ce problème est couplé aux problèmes géographiques (enclavement tant au niveau interne qu'externe de la province) et d'insuffisance des autres parcs infrastructurels, notamment l'électricité. Le secteur de l'énergie électrique est dans un état de délabrement avec la vétusté avancée des centrales hydroélectriques existantes Lutshurukuru (5,9 MW) pour Kindu, Ambwe (2,1 MW) pour Kailo, Belia (2,2 MW) pour Punia, Kampene (1,6 MW), Moga (1,32 MW) et leurs réseaux associés. La section 1.3 relative à l'environnement évoque le déficit en électricité dont souffre le Maniema. Ce déficit infrastructurel est à la base des complications pour les entreprises mais aussi pour le capital humain.

2.3 Risque macroéconomique. L'inflation est restée jusqu'il y a peu dans des proportions faibles suivant davantage les résultats nationaux; mais cette performance tributaire de la nation n'est pas de mise pour l'emploi. En effet, les perspectives d'emploi sont quasiment nulles. Ce qui plombe toute la demande et avec elle, les effets collatéraux. Aussi, les récentes performances de croissance coïncident avec un déficit fiscal, qui traîne depuis. Ce dernier se couple avec le déficit commercial, donnant ainsi naissance aux déficits jumeaux.

Le risque majeur tient à l'instabilité budgétaire. En effet, la structure fiscale de la province pose un sérieux problème pour la création des richesses. Près de 75% des recettes de cette province proviennent de la Nation, alors que les recettes propres tournent autour de 20%. Ce qui expose singulièrement le développement de la province aux aléas de la Nation. Aussi, les dépenses sont tournées vers le personnel que vers l'investissement. La gouvernance fiscalo-budgétaire pose un sérieux problème pour la mobilisation des ressources propres.

III. Méthodologie et critères de priorisation

e chapitre s'organise autour de deux sections. La première présente le cadre de planification provincial, ses atouts et ses faiblesses à l'aune de l'outil RIA. La deuxième section décrit les critères de localisation et présente les cibles prioritaires du Maniema.

III.1. Analyse Rapide Intégrée des stratégies provinciales de développement

Cette partie présente l'outil d'analyse rapide intégrée pour l'intégration des ODD dans les politiques et stratégies de développement, le cadre provincial de planification analysé ainsi que le profil province résultant de cette analyse.

1.1 Outil d'Analyse Rapide Intégrée (RIA) du Cadre provincial de planification. L'Analyse Rapide Intégrée - Rapid Integrated Assessment (RIA) - est un outil développé par le BPPS/PNUD, à titre de contribution pour l'opérationnalisation de la contextualisation des ODD (elle correspond à la troisième étape de la stratégie MAPS, celle qui consiste à soutenir les politiques nationales).

L'analyse RIA est utilisée pour procéder à des évaluations qui donnent un aperçu du niveau d'alignement entre le cadre national de planification existant et les Objectifs de Développement Durable (ODD). Elle fournit et évalue le degré de prise en compte et d'intégration des différentes cibles des ODD dans les stratégies et politiques nationales, permettant in fine d'identifier les lacunes importantes, qui requièrent d'être corrigées, en particulier les cibles qui n'ont pas été prises en compte ainsi que les cibles qui ont été priorisées par multiples secteurs sans coordination intersectorielle.

Elle procède ainsi par une revue globale de toutes les politiques et stratégies existantes, nationales (et/ ou provinciales) et sectorielles (Cf. RIA2 et RIA1) en vue de s'imprégner du degré de prise en compte et d'intégration dans ces dernières des cibles des ODD. L'outil use de deux matrices, dénommées respectivement RIA 1 et RIA 2; la deuxième servant d'annexe à la première.

Le RIA 1, émanation du RIA 2, est une matrice qui reprend en ligne les principaux domaines stratégiques tels qu'identifiés dans les principaux documents de planification nationale et/ou provinciale (cf. tableau 3) et en colonne les différentes cibles des ODD. Chaque cellule de la matrice contient une référence (un X indicé), servant d'intersection entre le domaine (en ligne) et la cible (en colonne), et dénote la prise en compte de la cible correspondante dans les actions de mise en œuvre du domaine y afférent, telle qu'identifiée dans le RIA 2.

Le RIA 2, quant à elle, est une matrice d'investigation du niveau d'intégration des cibles dans les politiques ou stratégies nationales (et/ou provinciales) et sectorielles. Elle reprend en ligne les cibles des ODD et en colonne (i) les domaines nationaux prioritaires – applicables à des entités provinciales, si nécessaire – tels que repris dans les principaux documents de planification, (ii) la stratégie nationale de développement relative à chaque domaine abordant les questions correspondantes à une cible donnée, (iii) les indicateurs retenus pour les cibles spécifiques, (iv) l'institution responsable de la mise en œuvre ainsi que (v) les commentaires pertinents concernant le secteur et/ou la cible prioritaire dans les stratégies de développement. Il s'agit ainsi de présenter ou d'identifier, après exploration ou analyse d'un document de planification donné, un domaine préalablement identifié, contenu dans ledit document, dont la stratégie de mise en œuvre prend en compte une ou plusieurs cibles des ODD. Cette prise en compte est illustrée par l'objectif préconisé dans le document stratégique, les indicateurs y afférents et les institutions ayant la responsabilité de mise en œuvre et du suivi.

1.2 Revue du cadre de planification de la province de Maniema. Pour évaluer le degré d'intégration des cibles ODD dans le cadre provincial de planification, l'analyse RIA a porté sur les différents documents (plans, programmes, politiques et stratégies) de planification d'échelle tant provinciale que sectorielle. Ces documents constituent le cadre provincial de référence pour la planification des politiques mis en œuvre dans la province. Aussi, 19 domaines/secteurs nationaux prioritaires ont été définis (cf. tableau 3), partant du cadre de planification et de la coordination du développement existant dans le pays, à savoir les groupes thématiques et sectoriels.

TABLEAU 2. DOMAINES/SECTEURS NATIONAUX PRIORITAIRES

	Domaines / secteurs nationaux prioritaires
1.	Paix et stabilisation
2.	Sécurité (Armée et Police)
3.	Gouvernance politique et démocratique
4.	Gouvernance administrative et locale
5.	Justice et droits humains
6.	Gouvernance économique
7.	Emploi
8.	Mines, hydrocarbure et énergie
9.	Agriculture, élevage, pêche, développement rural et dynamique communautaire
10.	Infrastructures et transport
11.	NTIC et communication
12.	Industrie, commerce et tourisme
13.	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
	Cultures et arts, jeunesse et sport
-	Protection sociale et humanitaire
16.	Genre et groupe vulnérable
17.	,
18.	Eau, Habitat et urbanisme
19.	Environnement et développement durable

L'analyse RIA a été menée en deux phases successives. La première, qui fournit un aperçu indicatif, a porté sur les documents de planification provinciale de référence des politiques macroéconomiques et sectorielles du pays, à savoir le DSCRP-2 (ou plan quinquennal de croissance et de l'emploi) et le PAG 2011-2015. Ensuite, une évaluation intégrée plus détaillée a été accomplie après un examen approfondi des stratégies sectorielles. Ceci s'avère être une opportunité pour la province non seulement pour l'intégration des cibles priorisées dans son Plan de développement provincial (PDP) mais aussi en vue de corriger les insuffisances existantes dans le cadre de planification actuel telles que détaillées cidessous.

1.3 Résultats de l'analyse rapide intégrée – Profil ODD de la province. L'analyse RIA des documents de planification provinciale et sectorielle du Maniema pour évaluer le degré de prise en compte des ODD et de leurs cibles, dégage, comme le montrent les tableaux suivants (RIA_1), des gaps importants, devant être corrigés dans le PDP.

TABLEAU 3. RIA 1 – PARTIE I : LES PERSONNES

									1	INAL	YSE	RAP	IDE	INTE	ANALYSE RAPIDE INTEGREE - PROFIL DES ODD EN RDC	E - PR	OFIL	. DES	OD	D EN	RDC																
		ODD	ODD non priorisé:	ı pri	orise	ë.					0	I QQC	non	app	ODD non applicable:	 						Mar	Manque de synergie sectorielle	de s)	nerg	ie se	ctori	elle:									
																_																				_	
													Pa	rţie	Partie I: Les personnes	s per	sonn	Se																			
ž	N° Domaine/Secteur stratégique	10	ODD-1 : Pauvreté	: Pat	uvre	té		ODD	ODD-2 : Faim	-Ë				ō	ODD-3 : Santé	: San	īté				ō)D-4	ODD-4 : Education	catio	Ē		0	ODD-5 : Genre	 	nre			ODD Assai	ODD-6: Eau et Assainissement	au et	ب ب	
		1.1	1.2	1.3	1.4	1.5	2.1	2.2	2.3	2.4 2	2.5 3	3.1	3.2	3.3	3.4 3.5	.5 3.6	6 3.7	3.8	3.9	4.1	4.2	4.3	4.4	4.5	4.6	4.7 5.	5.1 5.2	2 5.3	5.4	5.5	5.6	6.1	6.2 6.3	6.3	6.4 6.5	5 6.6	9
-	Paix et stabilisation																																				
74	Sécurité (Armée et Police)																										×4	x41 x43									
3	Gouvernance politique et démocratique																													x46							
4	Gouvernance administrative et locale																								×	x37											
10	Justice et droits humains																																				
ဖ	Gouvernance économique	ž	6x																																		
7	Emploi	x6 x12	X12		X14																																
œ	Mines, hydrocarbure et énergie	Ş	×8×																																		
	Agriculture, élevage, pêche,																																				
0		×	×				x16		X19 X21		X23																										
		1		\top				J	\dagger	\dagger					1	1											+									+	Ī
9	ort	*	X10												1	1								Ť		+	+	4				1	+	+	+	+	
#	NTIC et communication														+	+																					
5	12 Industrie, commerce et tourisme																																×	x50 x52	25		
13	Education, formation professionnelle et technique, recherche scientifique																			x30	x30 x32 x33	x33				Σ.	x39										
4	14 Cultures et arts, jeunesse et sport																																				
5	Protection sociale et humanitaire	x5	X11 X13	X13																																	
9	Genre et groupe vulnérable					X15		- 1	X20											x31				x34)	(35 x	36 x3	88 x4	x35 x36 x38 x40 x42 x44 x45	2 X44	x45	x47						
17	Santé, nutrition et VIH/Sida						X17 X18	X18			×	x24 x25 x26	25 X.	92			X	x27 x28 x29	8 x29																		T
5	18 Eau, Habitat et urbanisme	1							\dashv																							x48 x49	449	×	x51 x53 x54	33 X5	4
6	Environnement et développement durable								^	X22																											
		1		1					1																		$\frac{1}{1}$	$\frac{1}{1}$									

TABLEAU 4. RIA 1 – PARTIE II: CROISSANCE

ODD non priorise:	ŀ	F				ľ		!	:				_				ľ					F				
	+			+		5	00 —	ODD non applicable :	able:						+	Mar	Manque de synergie sectorielle	e syne	rgie s	ectori	elle:		2			
	$\left \cdot \right $					$\left \cdot \right $		Part	je II : (Croissa	Partie II : Croissance inclusive	lusive	-	-	$\left \cdot \right $	$ \ $					1	1	1		$\mid \cdot \mid$	$ \cdot $
N° Domaine/Secteur stratégique	DD-7 : Energi	nerg		ODD-8 : Croissance	Crois		et Emplois	lois		0	D-9: lr	ODD-9: Infrastructures	tures		ODD-1	ODD-10 : Réduction des Inégalités	uction	des l	négali	és			ODD-1	ODD-11 : Villes	v	
	7.1 7.2 7.3	7.3	8.1 8.2	8.3 8.4	8.5	8.5 8.6 8.7	8.8	8.9	8.10	9.1	9.5	9.3	9.4	9.5	10.1	2 10.3	10.4	10.5	10.6	10.7	11.1	11.2	11.3	11.4 11.5	5 11.6	5 11.7
1 Paix et stabilisation																										
2 Sécurité (Armée et Police)																										
Gouvernance politique et démocratique																										
Gouvernance administrative et locale																										
5 Justice et droits humains					x71									H		x84										
6 Gouvernance économique				29×	x70							6/x					98x									
7 Emploi			x61 x62 x68	89x			x74																			
8 Mines, hydrocarbure et énergie x	x55		89x 65x												x82	7										
Agriculture, élevage, pêche, 9 développement rural et											x78				x81	-										
														_												
10 Infrastructures et transport			x65 x69	69x						77×																
11 NTIC et communication																										
12 Industrie, commerce et tourisme			09x	99x				x75				×	08x													
Education, formation 13 professionnelle et technique, xx recherche scientifique	x56		x64		X72 X73	(73		9/x																		
14 Cultures et arts, jeunesse et sport																										
15 Protection sociale et humanitaire															x83									06x	0	
16 Genre et groupe vulnérable																x85										
17 Santé, nutrition et VIH/Sida																										
18 Eau, Habitat et urbanisme														+							x87	Î	x88x			
Environnement et développement durable	x57	7																					×	68x	х91	1

TABLEAU 5. RIA 1 – PARTIE III: ENVIRONNEMENT

8	ODD non priorisé:						ODD n	non applicable:	plicab	<u>e</u> :							Mang	ne de	syner	Manque de synergie sectorielle	toriel	<u>e</u>				
					П	П				H				Ц												
									Par	tie 3:	Partie 3 : Environnement	nnem	ent													
Š	Domaine/Secteur stratégique	DD-12	: Con	somn	nation	et pr	oduct	ion du	rab : C	hange	DD-12 : Consommation et production durabt Changement cli	#	ODD	-14 : G	ODD-14 : Gestion des Océans	des 0	céans			0	DD-15	: Gesti	on ter	ODD-15 : Gestion terrestre	_	
		12.1	12.2	12.3	12.4	12.5	12.6	12.7	12.8 13	13.1 13	13.2 13.3	3 14.1	14.2	14.3	14.4	14.5	14.6	14.7	15.1	15.2 15	15.3 15	15.4 15.5	5 15.6	5 15.7	15.8	15.9
-	Paix et stabilisation																									
2	Sécurité (Armée et Police)																		^	X109						
3	Gouvernance politique et démocratique																									
4	Gouvernance administrative et locale									X	X103											X112	2 X113	3		
2	Justice et droits humains									X1	X102								Ŷ	X110						
9	Gouvernance économique																									
7	7 Emploi																									
∞	Mines, hydrocarbure et énergie		x93							×	X100															
	Agriculture, élevage, pêche,																									
6										×'	86x								î	X108						
	dynamique communautaire										\dashv									+						
10	10 Infrastructures et transport																									
1	11 NTIC et communication										-															
12	12 Industrie, commerce et tourisme																									
13	Education, formation professionnelle et technique, recherche scientifique					x94		×	96x	×	x99 x105	51														
14	Cultures et arts, jeunesse et sport																									
15	Protection sociale et humanitaire																									
16	Genre et groupe vulnérable							×	76x	X1	X104 X106	9														
17	Santé, nutrition et VIH/Sida																									
18	Eau, Habitat et urbanisme																									
19	Environnement et développement durable		x92					×	26x	×	X101									X107 X111	-					X114

TABLEAU 6. RIA 1 – PARTIE IV : GOUVERNANCE ET PARTENARIAT

														!	}														
ODD non priorisé :	riorisé :							8	D non	ODD non applicable :	aple:							×	andne	de sy	nergie	Manque de synergie sectorielle :	ielle:						
			\exists	+	-	-		+			-			\dashv	\dashv	1			+	-									
										Partie	4: Ins	Partie 4: Institutions et Gouvernance	ns et	Couve	rnanc	ايو													
N° Domai	N° Domaine/Secteur stratégique			0D	2:91-0	ociét	és pac	ODD-16: Sociétés pacifiques										8	D-17:	Le par	tenaiat	ODD-17 : Le partenaiat mondial	<u>.</u>						
		16.1	16.1 16.2 16.3 16.4 16.5 16.6 16.7 16	6.3	6.4	6.5	9.6	.7 16.	6.9 16.9	16.10	17.1	17.2	17.3	17.4	17.5	17.6	17.7	17.8 17	71 6.71	17.10	17.11	17.12	17.13	17.14	17.15	17.16	17.17	17.18	17.19
1 Paix et	1 Paix et stabilisation			×	X122																								_
2 Sécurit	Sécurité (Armée et Police)	X115																											
Gouvel 3 démoc	Gouvernance politique et démocratique	X117																											
Gouver 4 locale	Gouvernance administrative et locale					×	x124 x125	25	x126	10																			
5 Justice	5 Justice et droits humains	X118)	X118 X119 X121	121	×	X123																							
6 Gouve	Gouvernance économique																												
7 Emploi																													
8 Mines,	Mines, hydrocarbure et énergie																												
	Agriculture, élevage, pêche,																												
9 develo	dynamique communautaire																												
10 Infrast	10 Infrastructures et transport																												
11 NTIC e	11 NTIC et communication																												
12 Indust	12 Industrie, commerce et tourisme																												
Educat 13 profess recher	Education, formation professionnelle et technique, recherche scientifique																												
14 Culture	Cultures et arts, jeunesse et sport																												
15 Protec	Protection sociale et humanitaire																												
16 Genre	16 Genre et groupe vulnérable	X116 X120	X120																										
17 Santé,	17 Santé, nutrition et VIH/Sida																												
18 Eau, H.	18 Eau, Habitat et urbanisme																												
Environ 19 dévelo	Environnement et																									<u> </u>			<u> </u>
	מאבווובווי ממומטור	1	1	\dashv	+	$\frac{1}{2}$	$\frac{1}{2}$								1	1	1							1					

De ces tableaux, les principales conclusions de l'analyse, bien que non exhaustives, devraient directement informer le développement du PDT et des politiques sectorielles de manière à s'assurer que l'approche intégrée soit privilégiée dans leur formulation. Il s'agit de :

S'agissant du contenu et de la cohérence du cadre programmatique :

- Existence d'un certain degré d'intégration des cibles des ODD dans le PQCE, le PQCRE, le PAG 2012-2016 et les politiques sectorielles considérées malgré des lacunes importantes qui doivent être corrigées. Bien qu'un grand nombre de cibles aient été intégrées dans le PQCE et les autres plans et stratégies sectoriels pertinents, on note un nombre important des cibles oubliées ainsi que l'absence de cohérence entre les documents de planification. En effet, sur les 106 cibles concernées (excluant les 43 cibles relatives aux moyens de mise en œuvre, les 19 cibles relatives au partenariat et la cible 14.7 qui ne s'applique pas à la RDC), 84 cibles ODD (soit 79,2%) ont été priorisées dans le cadre programmatique de la RDC contre 28 cibles oubliées (soit 20,7%). Parmi les cibles priorisées, 15 cibles seulement sont prises en charges aussi bien dans le PQCE que dans les politiques sectorielles, et le reste seulement dans le plan provincial.
- Prise en compte de manière globale mais intégration non suffisante des questions de genre et de santé (ODD 3 et 5) dans le PQCE, PAG et dans bon nombre des stratégies sectorielles. Cette lacune gagnerait à être corrigée dans le PPD et politiques sectorielles de la province, afin de bénéficier des effets multiplicateurs que peuvent induire la pleine participation et l'autonomisation des femmes ou une meilleure santé;
- Nécessité de considérer plusieurs défis de taille notamment : (i) les questions liées à la qualité des vies notamment en ce qui concerne la pollution des villes et le traitement de déchets doivent être considérés compte tenu de l'importance des impacts environnementaux des villes ainsi que la gestion et le recyclage des déchets (11.6 et 12.6); (ii) Dans la même logique, les questions d'inégalité méritent une attention particulière. Il s'agit notamment de la réduction des inégalités de revenu (ODD 10.1). Des politiques et stratégies appropriées devraient être mises en place à cet effet, en vue de ne laisser personne pour compte ; (iii) il est aussi primordial que l'on accorde de l'attention aux questions de la préscolarité et du développement de la petite enfance.
- Absence de la gestion de l'environnement dans le cadre programmatique et sa non-intégration dans les stratégies de lutte contre la pauvreté constitue un autre défi de taille à relever. Une réponse appropriée du PNDS à ce défi est essentiel de manière générale et, en particulier sur la production de déchets (ODD 12.3 et 12.4), les pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics (12.7), la protection des écosystèmes et de la biodiversité (ODD 15.9).
- Aucune référence explicite n'est faite de la gestion des ressources halieutiques (ODD 14) qui constitue une opportunité essentielle à sauvégarder dans la durée et qui fournit des opportunités d'autonomisation et de création des revenus pour les populations. Cette négligence des ressources fluviales de la province est un danger tant pour l'environnement directement que pour les dividendes que l'on peut en retirer;

En ce qui concerne le processus et la logique de planification du développement :

- Nécessité de la collaboration entre les secteurs, au plan tant de la planification des activités que de leur mise en œuvre. En effet, les cibles 1.1, 1.2, 8.2, 13.2, 16.1, par exemple, sont priorisées par plusieurs secteurs.
- L'évaluation souligne également l'approche purement sectorielle qui a sous-tendu le PQCE, le PAG ainsi que certaines politiques sectorielles. Ainsi, des secteurs qui devraient contribuer mutuellement à l'atteinte des cibles ne présentent aucune synergie (voir les interrelations sectorielles manquantes à titre d'illustration et surlignées en bleu dans le tableau RIA 1). Cette situation suggère la tenue de discussions entre les secteurs concernés pour voir comment leurs interventions pourraient être mises à profit pour se renforcer mutuellement. Seule une telle approche intégrée dans le PPD et dans les stratégies sectorielles est à même de permettre une mise en œuvre efficace des ODD.

En matière des moyens de mise en œuvre et du suivi :

- Absence d'un cadre logique adéquat avec des indicateurs pertinents pour le suivi, aussi bien dans le DSCRP II, le PAG que dans bon nombre des stratégies sectorielles. L'effort à fournir est celui d'intégrer les indicateurs priorisés dans le PDP. Un tel cadre logique robuste est essentiel pour une gestion du développement axée sur les résultats :
- Nécessité de faire une analyse détaillée de l'ODD 17 sur les moyens de mise en œuvre afin de définir un cadre de financement cohérent du programme(APD, ressources internes, mécanismes innovants, flux financiers illicites, etc.), transfert de technologie, de coopération, renforcement des capacités, et de production des données statistiques. Cela étant, ce partenariat mondial doit à tout prix se décliner de manière efficace au niveau du Maniema, pour que ce dernier tire profit.

III.2. Localisation des ODD, cibles provinciales et indicateurs

L'exercice de localisation vise à définir les cibles et les indicateurs des ODD qui riment avec les priorités et les spécificités provinciales. La suite de cette partie présente le fondement de la priorisation, les critères et la démarche méthodologique préconisée ainsi que le package provincial priorisé pour le quinquennat 2017-2021 à prendre en compte dans le PDP en cours d'élaboration.

2.1 Fondement et logique de priorisation des ODD, cibles et indicateurs. L'exigence de priorisation des ODD et leurs cibles par les pays tire son fondement de la Résolution adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU le 25 septembre 2015 portant sur « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ».

Au point 55 de ladite résolution, il est énoncé que : « Les objectifs et les cibles de développement durable sont intégrés et indissociables ; ils sont par essence globaux et applicables universellement, compte tenu des réalités, des capacités et des niveaux de développement des différents pays et dans le respect des priorités et politiques nationales. Si des cibles idéales sont définies à l'échelle mondiale, c'est à chaque État qu'il revient de fixer ses propres cibles au niveau national pour répondre aux ambitions mondiales tout en tenant compte de ses spécificités. Il appartient aussi à chaque État de décider de la manière dont ces aspirations et cibles devront être prises en compte par les mécanismes nationaux de planification et dans les politiques et stratégies nationales. Il importe de ne pas méconnaître le lien qui existe entre le développement durable et les autres processus en cours dans les domaines économique, social et environnemental».

TABLEAU 7. PRÉSENTATION SYNTHÈSE DE L'AGENDA 2030

			1	Nombre de	cibles		
Objectif de développement durable	Total	A prio- riser	Pas appli- quer aux PVD	Servant à la mise en œuvre	Parte- nariat	A priori- ser dans la Pro- vince	Servant à la mise en œuvre dans la Province
1. Pas de pauvreté	7	5		2		5	2
2. Faim Zéro	8	5		3		5	2
3. Bonne santé et bien-être	13	9		4		9	4
4. Éducation de qualité	10	7		3		7	3
5. Egalité entre les sexes	9	6		3		6	3
6. Eau propre et Assainissement	8	6		2		6	1
7. Energie propre et d'un coût abordable	5	3		2		7	1
8. Travail décent et croissance économique	12	10		2		9	0
9. Industrie, Innovation et Infrastructures	8	5		3		5	3
10. Inégalités réduites	10	7		3		4	0
11. Villes et communautés durables	10	7		3		7	1
12. Consommation et production responsables	11	8		3		8	3
13. Mesures relatives à lutte contre les chang. climat	5	3		2		3	1
14. Vie aquatique	10	6	1	3		6	3
15. Vie terrestre	12	9		3		9	3
16. Paix, justice et Institutions efficaces	12	10		2		9	2
17. Partenariats pour les ODD	19				19		
Total	169	106	2	43	19	101	33

Comme on peut le constater, contrairement aux OMD, une des innovations introduites dans le nouvel agenda des ODD est que chaque pays devrait choisir pour chaque objectif, les cibles prioritaires, compte tenu de son contexte, à même de lui permettre d'atteindre ledit objectif. Cette démarche relève des différenciations entre pays signataires de l'agenda et de la ferme volonté des Etats de contextualiser chaque cible en tenant compte des priorités nationales. Par ailleurs, il sied de préciser que la priorisation ne porte pas sur les ODD eux-mêmes mais plutôt sur leurs cibles.

De manière globale, comme illustré dans le tableau ci-dessous, sur les 169 cibles que contient l'Agenda 2030, les pays ne devront porter leurs choix des cibles à prioriser que sur les cibles dites « à prioriser ». Les cibles servant de mise de mise en œuvre qui accompagnent chaque objectif et celles de l'objectif 17 relatives au partenariat ne devront pas faire objet de la priorisation. Elles sont applicables comme telles. Concrètement, en ce qui concerne la RDC, sur les 169 cibles des 17 ODD, seulement 106 cibles sont concernées par l'exercice de priorisation compte tenu des 43 cibles relatives aux moyens de mise en œuvre, les 19 cibles relatives au partenariat et la cible (14.7) qui ne s'applique pas aux pays non insulaire.

Au regard des différences des situations, des priorités et du niveau de développement spécifique à chaque province de la RDC et vu le souci de décentralisation, tout en assurant le caractère national du package priorisé, le pays s'est lancé aussi dans la localisation des ODD. Ainsi, chaque province définit ses cibles qui riment avec ses spécificités et devant être intégrées dans les plans et stratégies de développement provinciaux tout en assurant la cohérence avec le package national priorisé et des dispositifs légaux en vigueur. Cela implique l'ancrage des ODD dans les pratiques au niveau local, ainsi que la reconnaissance et la valorisation du leadership local pour encourager le changement.

Notons que l'exercice de localisation des ODD ne vise pas à éloigner les provinces des cibles telles que définies au niveau national. Pour ce faire, les provinces, étant à la fois décentralisées et déconcentrées, doivent s'assurer que toutes les cibles priorisées au niveau national, même celles qui ne s'appliquent pas en provinces tenant compte des lois et règlements en vigueur, soient atteintes. La localisation s'apparente ainsi à un processus complémentaire, et non exclusif, de la priorisation nationale.

De manière particulière, la structure de l'Agenda au niveau provincial se décline comme suit : seulement 100 cibles sont concernées par l'exercice de priorisation sur les 106 à prioriser compte tenu des 43 cibles relatives aux moyens de mise en œuvre (dont 10 ne s'appliquent pas aux provinces), les 19 cibles relatives au partenariat de l'ODD 17 (dont 7 ne s'appliquent pas aux provinces) et la cible (14.7) qui ne s'applique pas aux pays non insulaire.

2.2 Critères et démarche de priorisation des cibles ODD. Le choix des cibles ne se fait pas de manière arbitraire. Il est mené suivant l'approche de priorisation développé par le RSCA/PNUD. Cette approche procède par une démarche séquencée, sous trois filtres rigoureux axés sur – la pertinence, le niveau de priorité et la qualité statistique –, qui se repose sur un certain nombre de critères ci-après :

TABLEAU 8. CRITÈRES DE PRIORISATION DES ODD

Niveau du filtre	Critères de priorisation des cibles ODD
	1. Cibles ODD oubliées (Cf. RIA tableau 1)
	2. Cible correspondante à une cible OMD en retard
Filtre 1	3. Cibles transformationnelles (accélérateurs universels tels que l'autonomisation des femmes, filles, jeunes, éducation, accès à l'eau, l'énergie)
	4. Cibles contribuant à plusieurs dimensions du développement durable
	5. Cibles contribuant au respect d'autres engagements internationaux (COP 21, Sendai, etc.)
Filtre 2	6. Cibles contribuant directement à l'éradication de la pauvreté et à l'exclusion sociale
	7. Autres priorités nationales
Filtre 3	8. Existence d'indicateurs de mesure de la cible (Cf. RIA tableau 2) ou possibilité de mesure à un coût raisonnable
Title 5	9. Cible qui peut être mesurée de manière désagrégée

La rétention de la cible comme prioritaire est tributaire de la relation qu'à la cible avec chaque critère et du niveau d'appréciation au niveau de chaque filtre – faible, moyen et haute – (annexe 4). La contrainte de priorisation recommande que pour chaque ODD, un maximum de trois (3) cibles devraient être priorisées selon le nombre de ses cibles, en raison : (i) d'une cible à prioriser pour l'ODD ayant au plus trois cibles, (ii) deux cibles à prioriser pour un ODD ayant entre 4 et 6 cibles et, (iii) trois cibles à prioriser pour l'ODD ayant plus de 6 cibles.

Chaque cible est confrontée aux différents critères de priorisation et, au niveau de chaque filtre, un score de priorisation est attribué dans une échelle à trois degrés – Elevé, Moyen, Faible –. A l'issue de ce processus séquentiel, des arbitrages éventuels sont menés suivant une approche ra-tionnelle bien définie qui tient compte de l'importance des ODD et de leurs interactions aux priorités nationales en vue de hiérarchiser et de retenir la cible vraisemblablement prioritaire. Les résultats de cet exercice sont documentés dans une Matrice de priorisation afin de garantir l'objectivité du processus (voir annexe 4).

2.3 Package ODD et cibles provinciales priorisés

Le package provincial priorisé des cibles des ODD pour le prochain quinquennat (2017-2021) comprend 17 ODD, 35 cibles et 55 indicateurs (tableau détaillé en annexe 1). Il représente 35% des 100 cibles à prioriser et 24,6% du total des cibles des 17 ODD de l'agenda de développement à l'horizon 2030. Le package provincial ainsi priorisé n'inclut pas les 31 cibles relatives à la mise en œuvre et les 17 cibles de l'ODD 17 sur le partenariat pour la réalisation de l'Agenda 2030. La prise en compte de ces cibles nous donne en conséquence un package élargi et complet³.

TABLEAU 9. PACKAGE PROVINCIAL DE L'AGENDA POST-2015

Contenu	Nombre de cibles nationales	Nombre de cibles provin- ciales	Nombre d'indica- teurs nationaux	Nombre d'indica- teurs provinciaux
Agenda post-2015 (1)	169	142	241	216
Cibles à prioriser (2)	106	101	159	152
Package national priorisé (3)	38	35	58	55
Pourcentage (3)/(2)	35,8%	34,7%	36,4%	36,1%

La taille de ce package, qui répond aux priorités de la province et rime avec sa vision, garantit sa faisabilité en permettant à la province de le intégrer aisément dans les plans et stratégies de développement localaux et d'assurer efficacement leur mise en œuvre, suivi et évaluation.

Les 55 indicateurs priorisés, combinés aux indicateurs des cibles consacrées à la mise en œuvre et au partenariat, constitue un cadre robuste et essentiel pour le suivi des progrès du programme provincial à l'horizon 2030 du Maniema.

³ Le package élargi et complet est repris en annexe 1. Les cibles et indicateurs en couleur, avec numérotation alphanumérique, sont ceux relatifs à la mise en œuvre de chaque ODD. L'objectif 17 étant celui du partenariat pour la réalisation de l'agenda 2030 est repris sans les cibles qui ne sont pas d'application pour la province, et ne contient pas de cibles de mise en œuvre.

La cartographie des cibles provinciales priorisées des ODD se présente comme suit :

TABLEAU 10. CARTOGRAPHIE DU PACKAGE PROVINCIAL

Objectifs de développement durable		Cibles ODD à prioriser							Package priorisé				
		2	3	4	5	6	7	8	9	10	Cibles	Indica- teurs	Diffé- rence avec la nation
1. Pas de pauvreté	1			2							2	3	2
2. Faim Zéro		2	2								2	4	2
3. Bonne santé et bien-être	2		5					2			3	9	6
4. Education de qualité	1			1	1						3	3	1
5. Egalité entre les sexes		2			2						2	4	2
6. Eau propre et Assainissement	1	1									2	2	0
7. Energie propre et d'un coût abordable	2										1	2	0
8. Travail décent et croissance économique					2	1					2	3	1
9. Industrie, Innovation et Infrastructures	2	2									2	4	0
10. Inégalités réduites		1	1								2	2	1
11. Villes et communautés durables	1		2			2					3	5	2
12. Consommation et production responsables		2			1		1				3	4	1
13. Mesures relatives à lutte contre les changements clima- tiques			2								1	2	2
14. Vie aquatique				1							1	1	0
15. Vie terrestre		1				1			1		3	3	1
16. Paix, justice et Institutions efficaces			2		1	1					3	4	3
17. Partenariats pour les ODD													0
Total											35	55	24

: Cibles priorisées

: Nombre total des cibles à prioriser pour l'Objectif

Les cibles ainsi priorisées devront s'arrimer avec les priorités que la province s'est assignée dans son processus de développement. Par ailleurs, cette priorisation s'écarte en termes de résultats de celle de la Nation autant sur les indicateurs que sur les cibles. La dernière colonne du tableau 11 indique que la priorisation du Maniema apporte 24 indicateurs de plus, à ceux qui ont été retenus au niveau national pour le suivi et évaluation. Quant au tableau 12, il est question de montrer la différence qui existe entre la priorisation nationale et celles qui ont été conduites au niveau des Provinces pilotes.

TABLEAU 11. CARTOGRAPHIE DES ODD AU NIVEAU NATIONAL ET PROVINCIAL

National	Sud-Kivu	Nord-Kivu	Tanganyka	Maniema
1.1	1.1	1.1	1.1	1.1
1.3	1.4	1.2	1.4	1.4
2.1	2.4	2.1	2.1	2.2
2.2	2.5	2.2	2.3	2.3
3.1	3.1	3.1	3.1	3.1
3.2	3.2	3.2	3.3	3.3
3.3	3.3	3.3	3.8	3.8
4.1	4.1	4.1	4.1	4.1
4.4	4.4	4.3	4.4	4.4
4.6	4.7	4.5	4.5	4.5
5.1	5.1	5.5	5.2	5.2
5.5	5.5	5.6	5.5	5.5
6.1	6.1	6.1	6.1	6.1
6.2	6.2	6.4	6.2	6.2
7.1	7.1	7.1	7.1	7.1
8.1	8.2	8.2	8.3	8.5
8.2	8.5	8.3	8.5	8.6
8.5	8.6	8.5	8.9	
9.1	9.1	9.1	9.1	9.1
9.2	9.4	9.3	9.2	9.2
10.1		10.1	10.1	
10.2	10.2	10.4	10.2	10.2
10.4			10.4	10.3
11.1	11.1	11.1	11.1	11.1
11.2	11.2	11.2	11.2	11.3
11.3	11.3	11.3	11.5	11.6
12.2	12.2	12.1	12.2	12.2
12.5	12.4	12.2	12.7	12.5
12.7	12.5	12.4	12.8	12.8
13.2	13.2	13.2	13.1	13.3
14.1	14.1	14.1	14.4	14.4
14.4		14.4	14.6	
15.1	15.2	15.1	15.1	15.2
15.2	15.3	15.2	15.5	15.6
15.9	15.9	15.9	15.9	15.9
16.1	16.1	16.1	16.1	16.3
16.5	16.3	16.3	16.5	16.5
16.6	16.4	16.9	16.6	16.6
38	35	37	38	35
58	56	60	61	55

Priorisé au niveau national et dans au moins 2 provinces Priorisé au niveau national et dans toutes les provinces Priorisé seulement dans les provinces (au moins 2) Total cible **Total indicateurs**

IV. Financement et stratégie de mobilisation des ressources

ette partie pose le défi de financement des ODD au Maniema, identifie les sources éventuelles de mobilisation des ressources et estime le coût financier nécessaire à la réalisation des ODD.

IV.1 Défi crucial de financement des ODD au Maniema

La mise en œuvre de l'Agenda 2030, visant à « transformer le monde », nécessitera des ressources financières et technologiques sans précèdent. Le rapport « From Billions to Trillions », publié avant le Programme d'Actions Addis-Abeba (PAAA) par la Banque mondiale et d'autres banques multilatérales de développement (BMD), suggérait que l'étendue des ressources nécessaires pour la réalisation des ODD nécessiterait d'être considérablement augmentée, en montrant également qu'il existait plus d'outils et de ressources financières que jamais pour soutenir les pays dans cet effort. Il a en effet été suggéré que le défi financier auquel il faudra faire face pour mener à bien les ODD est tel qu'il nécessite la mobilisation du moindre dollar.

Ce défi de financement se pose partout dans le monde, mais avec beaucoup d'acuité en RDC, et particulièrement au Maniema. En effet, le financement des ODD devra exiger des investissements multisectoriels conséquents, afin de garantir la matérialisation de l'ambitieux objectif de l'Agenda 2030 préconisant de « ne laisser personne de côté ». Ce qui s'avère très redoutable pour la RDC dans son ensemble, et le Maniema en particulier dont plus de la moitié de la population est dans l'extrême pauvreté, aux infrastructures défaillantes, et présentant les plus faibles niveaux en termes de revenus par personne, de santé, d'éducation et d'autres critères de développement, comparé à d'autres provinces de la République.

IV.2 Sources de financement de l'agenda 2030

Pour relever le défi financier des ODD, le Maniema devra trouver comment mobiliser et affecter les ressources financières et technologiques à des fins de développement durable. Le PAAA, adopté en juillet 2015 lors de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, appelle, tous les pays, non seulement à la mobilisation davantage de ressources, mais également à la création de nouvelles incitations à la canalisation des ressources privées et publiques vers l'avancement des ODD. Si cela vaut pour les pays, il vaut également pour les territoires décentralisés, particulièrement les provinces.

Les différentes ressources, publiques et privées tant nationales qu'internationales, nécessaires pour le financement des ODD, vont des recettes publiques aux fonds ainsi que les subventions.

TABLEAU 12. SOURCES DE FINANCEMENT

Actions gouvernemen- tales provinciales	Prêts et ga- ranties	Recettes publiques propres à la province	Financements nationaux	Subventions
Politiques axées sur la croissance économique	Financement mixte	Impôts et taxes, dont : Impôts sur le revenu Taxe sur la valeur	Rétrocessions	Aide publique au développe-
Politiques publiques efficaces et efficientes	Partenariats public-privé	Taxe sur la valeur ajoutée/consomma- tion	Fonds vert pour le climat	ment (APD)
		Impôts fonciers	Subvention en faveur des services décon- centrés	Aide philanthro- pique et autres donations pri-
IDE		• Droits de douanes		vées
Impact investment		Taxes sur les billets d'avion		
Coopération/coordination provinciale				
Instruments financiers (approfondissement financier, assurance,)				

Source: OCDD

Le premier élément de cette palette ne constitue pas une source classique au même titre que les autres éléments identifiés ici. Il s'agit plutôt du mode de gouvernance qui permet d'assurer la croissance économique, qui lui-même permet d'atteindre directement beaucoup de cibles des ODD d'une part et permet d'accroître l'assiette fiscale et dynamise l'économie provinciale. Ce qui permet d'attirer des IDE, notamment. Des politiques publiques efficientes permettent toujours de dégager les ressources et une réallocation de celles-ci vers d'autres secteurs. Enfin de compte, la province réalise de gain financier. Il s'agit d'encourager les initiatives privées bancaires ou assurantielles ou d'une autre nature que ce soit pour réduire les risques naturels, accroître les opportunités,...

IV.3 Estimation du besoin de financement des ODD au Maniema

L'estimation des coûts d'investissements pour la réalisation des ODD au Maniema est basée sur l'approche développée par le SDSN des Nations Unies, dans son document de travail intitulé « Investment Needs to Achieve the Sustainable Development Goals. Understanding the Billions and Trillions », publié en novembre 2015.

En effet, pour évaluer les besoins en investissements nécessaires pour la réalisation des ODD, UN Millennium Project 2004 et UNTT 2013ont fait une revue des approches et méthodologies existantes. En l'absence d'une typologie communément acceptée des méthodologies, ce document distingue cinq types de méthodes en fonction de leur qualité et de leur utilité à évaluer les besoins identifiés des ODD. Il s'agit de:

- Incremental Capital-Output Ratio (ICOR) estimates and other growth models (Coefficient marginal de capital et modèles de croissance);
- Simple unit cost estimates or input-outcome elasticities (méthode du coût unitaire simple);
- Intervention-based needs assessments (Evaluation des besoins basés sur les interventions);
- Computable General Equilibrium (CGE) Models (modèles d'équilibre général calculable);
- Integrated Assessment Models (IAMs) (Modèles d'évaluation intégrée).

L'approche utilisée par le SDSN pour l'évaluation des investissements nécessaires pour l'atteinte des ODD est celle d'Evaluation des besoins basés sur les interventions, mieux connue sous le nom d'Intervention-based needs assessments. Cette méthode présente plusieurs avantages notamment sa flexibilité, sa prise en compte de la dynamique temporelle, sa capacité de désagrégation (population, géographie, autres dimensions : urbain/rural, genre, etc.), ainsi que son aptitude à servir de cadre de responsabilité et de redevabilité.

Aussi, convient-il de rappeler que cette approche a été largement utilisée par les Nations-Unies dans le costing des OMD (UN millenium Project, 2005), notamment pour l'estimation du supplément de financement pour l'atteinte des OMD au niveau mondial et dans plusieurs estimations des coûts dans les domaines de la santé, de l'éducation et autres secteurs clés.

Étant donné que les ODD décrivent un programme intégré, l'estimation des besoins de financement devrait considérer un certain nombre de questions transversales. Ceux-ci comprennent entre autres :

- Pauvreté (ODD 1). La réduction de la pauvreté est un domaine complexe qui comprend de nombreuses politiques et un large éventail d'investissements, y compris dans le capital social (santé et éducation), le capital physique (infrastructures), le capital des entreprises (petites exploitations agricoles, la pêche artisanale, les petites entreprises, fabrication), et d'autres formes de capital. Étant donné que les ODD visent une couverture universelle de la santé, l'éducation et les infrastructures de base, ils couvrent une part importante des investissements nécessaires pour mettre fin à l'extrême pauvreté.
- Atténuation du changement climatique et de l'adaptation (ODD 13). De nombreux investissements dans l'atténuation et l'adaptation climatique - comme une usine d'énergie à faible émission de carbone ou de l'infrastructure résiliente au changement climatique - sont impossibles à distinguer sur le plan opérationnel des investissements en « développement » et doivent être structurés et exécutés ensemble. Le maintien d'une séparation entre le « climat » et les investissements de « développement » est analytiquement malsain et irait à l'encontre des stratégies intégrées de développement durable dont le monde a besoin (Schmidt-Traub et Sachs, 2015).
- Egalité des sexes (ODD 5). La majeure partie des besoins d'investissement pour la réalisation de l'égalité des sexes doit être incluse dans les investissements du secteur sensibles au genre, y compris dans l'éducation, la santé et l'accès aux services d'infrastructure de base. Les interventions restantes nécessaires pour atteindre l'égalité des sexes, y compris les droits sexuels et de la reproduction, la réduction des inégalités liées au genre dans l'emploi, l'augmentation de la participation politique des femmes, la lutte contre la violence à l'égard des femmes, et diverses interventions de renforcement des capacités sont moins couteux à en croire certaines études (Grown et al., 2006) de sorte que leur exclusion dans cette évaluation préliminaire des besoins d'investissement ODD ne modifie pas sensiblement les résultats globaux.
- Réduction des inégalités (ODD 10). La réduction des inégalités exige des investissements ciblés dans la fourniture d'infrastructures de base et de services publics aux populations marginalisées. La réduction des inégalités sera également améliorée par exemple une fois que des politiques visant à assurer l'égalité des chances (ODD 4 et 5), une couverture sanitaire universelle (ODD 3) sont mises en place. Comme dans le cas de l'égalité des sexes, le reste de politiques, notamment la redistribution des revenus, nécessiteront des investissements relativement modestes. En dépit de leur importance pour la réalisation de l'ODD, ces politiques ne seront donc pas prises en compte dans cette analyse d'investissement.
- Consommation et production durables (ODD 12). La consommation et production durables est une autre priorité transversale majeure. Un grand nombre de besoins d'investissement associés sont couverts par les autres ODD, en particulier l'agriculture durable et la nutrition (ODD 2), l'énergie durable (ODD 9), l'eau et l'assainissement (ODD 6). Les investissements supplémentaires sont difficiles à quantifier car ils nécessitent en grande partie des changements dans les processus de production privée combinés avec des politiques de réglementation efficaces.

De ce qui précède, considérer chaque ODD de manière isolée présente le risque d'un double comptage pour les actions qui contribuent à plus d'une cible. Pour résoudre ce problème, le UN Millennium Project a réarrangé toutes les interventions dans les domaines d'investissement distincts regroupant plusieurs ODD complémentaires. De ce fait, les ODD sont catégorisés en 6 domaines d'investissement distincts sur lesquelles on adjoint deux nouvelles rubriques : les données statistiques et l'action humanitaire. Il s'agit de:

- Santé. Cette rubrique met l'accent sur la lutte contre les grandes maladies infectieuses, les maladies non transmissibles (MNT), la mortalité infantile et maternelle, de la santé sexuelle et reproductive, ainsi que la couverture universelle. Il va de soi que cet objectif est plus large que les OMD relatifs à la santé (4, 5 et 6), notamment en mettant l'accent sur l'accès universel aux systèmes de santé et l'inclusion des maladies non transmissibles. La réalisation de ce programme dépend également des politiques et des investissements qui répondent aux dimensions cliniques, environnementaux et sociaux de la santé, y compris une alimentation saine. Cela exige donc l'amélioration des politiques et des investissements dans de nombreux domaines en dehors du système de santé, incluant l'éducation, l'égalité des sexes, de l'eau et de l'assainissement, l'énergie propre et gestion de l'environnement.
- Education. Les ODD mettent un accent particulier sur l'éducation de qualité au niveau préprimaire, primaire, secondaire et post-secondaire, y compris l'alphabétisation des adultes. Cela représente un élargissement substantiel par rapport à l'OMD 2, qui ne mettait l'accent que sur l'accès à l'école primaire. En outre, l'accent se déplace vers les résultats scolaires car il a été démontré de façon constante que l'inscription à elle seule ne conduit pas nécessairement à des résultats satisfaisants (UNESCO 2010, 2014).
- La plupart des pays devront renforcer leurs systèmes d'éducation pour atteindre ces objectifs ambitieux, par le biais de l'amélioration des politiques et des investissements accrus dans les infrastructures et les dépenses de fonctionnement, y compris les salaires des enseignants qui pourraient par exemple réduire les inégalités (ODD 10), réduire la pauvreté (ODD 1) et stimuler la croissance (ODD 8).
- Protection sociale. L'accès universel aux infrastructures de base et des services sociaux prescrits par les ODD contribue efficacement à la réduction de l'extrême pauvreté sous toutes ses formes (ODD 1). La couverture universelle contre les maladies (ODD 3) offre un mécanisme d'assurance importante contre les chocs imprévus, y compris les blessures et les maladies graves. De même, l'éducation gratuite (ODD 4) permet de réduire la probabilité que les enfants, en particulier les filles, ne vont plus à l'école à cause d'un choc économique subi par la famille. Les investissements à travers les ODD augmenteront la croissance et les revenus de ménages, prémunissant ainsi contre les chocs et la vulnérabilité.
- Agriculture durable et la sécurité alimentaire. Les ODD soulignent la nécessité d'assurer la sécurité alimentaire et une meilleure nutrition, ainsi que des soutiens pour les petits agriculteurs grâce à des pratiques agricoles durables (ODD 2 et ODD 12). Certains investissements nécessaires sont des investissements dans l'élimination de la faim, y compris les réponses aux situations d'urgence; amélioration de la nutrition; réponse aux besoins particuliers des petits agriculteurs ou pêcheurs artisanaux; maintien et la restauration des sols productifs (ODD 15); infrastructures rurales; l'augmentation de la productivité et la durabilité de l'agriculture commerciale; la réduction des émissions de gaz à effet de serre provenant de l'agriculture et l'augmentation de la résilience de l'agriculture au changement climatique.
- Infrastructure. La réalisation des ODD nécessitera une augmentation significative des investissements dans les infrastructures, y compris pour l'énergie (ODD 7), l'approvisionnement en eau (ODD 6), les transports et les télécommunications (ODD 9).
- Une attention particulière des investissements dans les infrastructures doit être d'assurer l'accès universel à l'électricité, des combustibles de cuisson modernes, l'approvisionnement en eau et des installations sanitaires. En plus d'augmenter le niveau des investissements dans les infrastructures, la composition des investissements en capital doit passer des technologies non durables vers une infrastructure durable. Une attention particulière doit être accordée à atteindre toutes les populations non desservies afin de remplir l'engagement de laisser personne pour compte (ODD 10). Les infrastructures de transport, y compris les routes, les chemins de fer et les ports, sont essentielles pour la promotion du commerce (ODD 17 et 9) et de la croissance économique (ODD 8). Les NTIC peuvent également rendre les processus de production plus efficaces (ODD 8), faciliter la collecte et l'échange d'informations, et aider à créer, d'organiser et de renforcer les collectivités (ODD 16).

- Ecosystèmes et biodiversité. Les ODD soulignent l'importance de la préservation et la gestion durable des écosystèmes marins et terrestres, ainsi que la biodiversité (ODD 14 et 15).
- Données statistiques. La réalisation des ODD et la promotion du développement durable nécessitent des investissements importants dans la collecte des données statistiques et les systèmes d'information ; une véritable «révolution statistique» est ainsi primordiale aussi bien dans la mise en œuvre que dans l'évaluation.
- Actions humanitaires d'urgence. Un des principes majeurs des ODD est de ne laisser pour compte. Ainsi, il s'avère utile d'accorder une attention toute particulière aux victimes de la guerre, les conflits civils, et les catastrophes naturels qui recoivent un soutien sous forme d'aide humanitaire.

TABLEAU 13. ESTIMATION D'INVESTISSEMENTS

Investissements nécessaires pour l'atteinte des ODD au Maniema (en milliards de USD 2013)						
	In	vestissemen	Financement			
Secteurs d'investissement	Besoin d'investissement	Surplus dû à l'adaptation climatique	Investissement total	Privé (%)	Privé (USD)	Public (USD)
1. Santé	0,059	0,001	0,060	0,000	0,000	0,060
2. Education	0,081	0,000	0,081	0,000	0,000	0,081
3. Protection sociale	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
4. Agriculture et sécurité alimentaire	0,136	0,014	0,149	1,436	0,077	0,072
5. Infrastructures	0,492	0,061	0,553	1,472	0,292	0,261
5.1. Accès à l'énergie moderne	0,172	0,033	0,205	1,316	0,096	0,108
Accès à l'électricité et énergie de cuisson	0,058	0,004	0,062	0,451	0,010	0,052
Accès à l'électricité	0,017	0,003	0,020	1,261	0,009	0,011
Accès à l'énergie de cuisson	0,041	0,001	0,042	0,059	0,001	0,041
Infrastructure énergétique	0,113	0,029	0,142	1,691	0,086	0,056
5.2. Accès à l'eau et assainissement	0,016	0,009	0,025	0,279	0,002	0,022
Offre basique de l'eau et du sytème sanitaire	0,016	0,009	0,025	0,279	0,002	0,022
Infrastructure hydrique et sanitaire	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
5.3. Infrastructure de transport	0,200	0,019	0,219	1,522	0,119	0,100
5.4. Infrastructures de télécommunication	0,104	0,000	0,104	1,956	0,073	0,031
6. Ecosystème, incluant la biodiversité	0,011	0,000	0,011	0,419	0,002	0,009
7. Données statistiques	0,001	0,001	0,002	0,000	0,000	0,002
8. Réponses urgentes et humanitaires	0,027	0,000	0,027	0,000	0,000	0,027
Total Investissement annuel moyen	0,8	0,1	0,88	43,2	0,4	0,5
Investissements pour le quinquennat (2017 - 2021)	4,04	0,38	4,42	43,23	1,91	2,51

Il est utile de signaler que ces estimations sont des minima. En effet, elles ne prennent pas en compte des services gouvernementaux, notamment ceux liés à la mission régalienne de l'Etat (justice, administration publique, police et armée, etc.) ainsi que le fonctionnement et l'opérationnalisation des investissements. Elles ne sont constituées que des investissements nécessaires pour l'atteinte des ODD à l'horizon 2030. En outre, la synergie sectorielle entre protection sociale et les autres secteurs dont la santé et l'éducation explique que les estimations des investissements nécessaires à la protection sociale soient inclues entre autres dans ceux relatifs à la santé, l'éducation, la sécurité alimentaire, etc. Au regard de la difficulté d'estimer l'autre contenu d'investissements liés à la protection sociale, particulièrement le transfert monétaire, la sécurité sociale, etc., il est impossible de dégager un coût global y relatif. Ce même raisonnement s'applique aussi aux infrastructures hydriques et sanitaires. Troisièmement, les investissements liés à l'adaptation climatique vont largement dépendre de la réponse mondiale face aux changements climatiques et à l'évolution technologique au cours de 15 prochaines années.

TABLEAU 14. ECART DE FINANCEMENT

	Prévision	Réalisation
Financement ODD total	883 041 287,00	883 041 287,00
Financement ODD public	501 274 772,00	501 274 772,00
Recettes en CDF	115 113 199 207,82	44 792 406 558,35
Recettes en USD	122 460 850,22	47 651 496,34
Ecart de financement total	760 580 436,78	835 389 790,66
Ecart de financement public	378 813 921,78	453 623 275,66
Effort	4,093347148	10,51960191

Le tableau 14 dégage le gap entre le coût de financement des ODD et les recettes actuelles mobilisées par la province. Le gap est dégagé à la fois pour le montant prévu dans le budget et le montant réalisés tel que rendu dans le rapport de réédition de compte. Il en ressort que les recettes mobilisées actuelles devraient être multipliées par 10,5 pour atteindre le coût public de financement des ODD.

V. Recommandations

'expérience récente de la mise en œuvre des OMD et les leçons tirées de cette expérience nous permettent de catégoriser les recommandations en quatre catégories : (i) contexte de mise en e œuvre, (ii) cadre programmatique, coordination, pilotage et suivi des politiques, (iii) mise en œuvre des réformes, (iv) financement et mobilisation des ressources et (v) questions de priorisa-tion et de contextualisation.

A propos du contexte de mise en œuvre. Pour une bonne mise œuvre des ODD au Maniema, il est primordial d'engager des réformes importantes dans la gouvernance et la mobilisation des ressources, d'assurer la cohérence verticale et horizontale des politiques, de mettre en place un cadre contraignant ainsi que de mettre en place un cadre logique adapté avec des indicateurs per-tinents pour le suivi. En outre, l'expérience dans la mise en œuvre des OMD a montré que pour obtenir des résultats escomptés, il faudra : (i) garantir la sécurité publique ; (ii) renforcer la rési-lience de l'Etat ; et (iii) créer un climat de confiance mutuelle entre la population et les institutions publiques pour consolider l'appropriation nationale; (iv) renforcer la cohésion et la concorde.

En matière de planification, coordination, pilotage et suivi des politiques et programmes. De manière relativement différente des OMD, la mise en œuvre des ODD exige des nations une insertion des packages nationaux dans leurs cadres programmatiques. L'avantage de la RDC est d'assister à un concours des circonstances heureuses. En effet, alors que les ODD sont entrain d'être lancés, le pays est en pleine élaboration de son PNSD. Les cibles et indicateurs priorisés, tel que le préconise l'agenda 2030, doivent être intégrés dans ce cadre de planification national. Un tel exercice fournit des assises à cet agenda, mais également permet une cohérence dans une vision bien définie. Cet avantage national est de mise aussi au niveau provincial. Cette planification provinciale, par ailleurs, devra être considérée comme cadre de référence des politiques de déve-loppement de la province du Maniema, en particulier.

S'agissant de la coordination et de pilotage, l'expérience des cadres d'accélération des OMD (CAO) a montré qu'il était possible de réaliser des performances considérables dès lors qu'il y a un ferme engagement. De ce fait, dans le cadre des ODD, il s'avère indispensable, étant donné notamment le caractère changeant des cibles après chaque quinquennat et des priorités nationales, d'avoir dès le début un pilotage des politiques et programmes allant dans le sens de CAO. Ce pilotage devra être conduit par un leadership proactif, ayant la question des ODD à cœur, avec le devoir des résultats.

Dans le cadre de suivi-évaluation des ODD, assorti d'un rapport national régulier, le système statistique national devra bénéficier de toute l'attention nécessaire afin de permettre à l'OCDD de suivre constamment l'évolution du pays et celle de chaque province, et, à cet effet, suggérer des analyses permettant des ajustements et réajustements des politiques appliquées.

En matière des réformes des politiques publiques. Le nouvel agenda est un agenda ambitieux et intégré, avec vocation de ne laisser personne pour compte. Cette dernière exigence met au centre les politiques de redistribution au-delà des traditionnelles politiques de stabilisation et d'allocation. Ce qui naturellement oblige à rechercher pas seulement un taux de croissance à deux chiffres, mais également et surtout une croissance soutenable, forte et inclusive. Il faut au Ma-niema des réformes drastiques et innovantes, exigeant un leadership politique développementaliste pour rencontrer l'ambition de ce nouvel agenda. Ces réformes doivent outrepasser les considéra-tions individualistes pour viser des considérations sociétales. On est donc en face des politiques qui n'obéissent guère aux cycles politiques et qui doivent lever des distorsions, et le tout porté par un « anti-sectorialisme » si nécessaire.

Ces réformes doivent être portées par toutes les parties prenantes, autant pour le succès de celles-ci que pour la redevabilité. Cette coordination permettra ainsi d'éliminer certaines distorsions les plus rapidement possibles et de manière non conflictuelle.

En matière de financement et mobilisation des ressources. La mise en œuvre de l'Agenda 2030 nécessite des ressources financières et technologiques sans précèdent. L'investissement mi-nimum total requis par an est estimé à 0,9 milliards de dollars, soit 4,42 milliards pour le quin-quennat. Pour relever le défi financier des ODD, au-delà de l'appui national, le Maniena doit trouver comment mobiliser et affecter les ressources financières et technologiques à des fins de développement durable. Les différentes ressources, publiques et privées tant nationales qu'internationales, nécessaires pour le financement des ODD vont des recettes publiques locales aux financements nationaux ainsi que les subventions. La province doit donc capitaliser ces diffé-rentes ressources, en croissant son effort fiscal, sa crédibilité, l'efficacité de sa coordination, sa capacité locale dans les négociations, etc. Elle ne devra pas perdre de vue l'objectif de taux de croissance à deux chiffres, de manière soutenable.

La problématique ne se limite guère aux seuls aspects de financement ou mobilisation des res-sources supplémentaires. L'allocation optimale de ressources devra être le mot d'ordre pour éviter des gaspillages dans un contexte difficile.

En ce qui concerne les questions de contextualisation et de priorisation. L'agenda 2030 exige la priorisation et la contextualisation. En conséquence, une approche méthodologique a été définie pour disposer de ce package. Les contraintes méthodologies ont obligé à laisser de côté certaines cibles. En somme, l'exercice de priorisation ne devrait nullement servir à reléguer cer-taines problématiques loin de préoccupations.

Bibliographie |

- AfDB, ADB, EBRD, EIB, IADB, IMF and WB. (2015). From Billions to Trillions: Transforming Development Finance. Post-2015 Financing for Development: Multilateral Development Finance. Washington, D.C.: African Development Bank, Asian Development Bank, European Bank for Reconstruction and Development, Inter-American Development Bank, International Monetary Fund, World Bank.
- Grown, C., Bahadur, C., Handbury, J. and Elson, D. (2006). The Financial Requirements of Achieving Gender Equality and Women's Empowerment. The Levy Economics Institute of Bard College. Working Paper no. 467. Annandale-on-Hudson, NY: The Levy Economics Institute.
- Hurley, G. et Voituriez, T. (2016). Financement des objectifs de développement durable (ODD) dans les pays les moins avancés (PMA): diversification de la boîte à outils financière et gestion de la vulnérabilité, Agence Française de Développement (AFD) et PNUD, Paris, France
- Ministère du plan/RDC (2015). Rapport Bilan des OMD en RDC, Kinshasa
- Ministère du plan/RDC (2015). Rapport Bilan des OMD en RDC, Kinshasa
- Ministère du plan/RDC (2013).Rapport de l'Atelier consultatif sur l'agenda international de développement post 2015 au Maniema, Kindu.
- Lucci, P., Khan, A., Hoy, C. and Bhatkal, T. (2016). Projecting progress: Are cities on track to achieve the SDGs by 2030? London: ODI.
- Ministère du plan/RDC (2013). Rapport National OMD : Évaluation des progrès accomplis par la RDC dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement en 2012, Kinshasa.
- PNUD (2009), Province du Maniema : Pauvreté et conditions de vie des ménages, Kinshasa.
- Ministère du plan/RDC (2016). Rapport National: Contextualisation et priorisation des ODD en RDC, Kinshasa.
- Nicolai, S. Hoy, C. Bhatkal, T. and Aedy, T. (2016). Projecting progress. The SDGs in sub-Saharan Africa, Overseas Development Institute (ODI), Londres
- ONU, Programme d'action d'Addis-Abeba, (2015). Document final de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement
- ONU, Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030, Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 25 septembre 2015
- Schmidt-Traub, G. (2015). Investment Needs to Achieve the Sustainable Development Goals Understanding the Billions and Trillions, Sustainable Development Solutions Network (SDSN), Working Paper
- Schmidt-Traub, G. and Sachs, J. (2015). Financing for Sustainable Development: Implementing the SDGs through Effective Investment Strategies and Partnerships. SDSN Working Paper. Paris and New York: Sustainable Development Solutions Network.
- UN Millennium Project (2004). Millennium Development Goals Needs Assessments for Ghana, Tanzania, and Uganda. Background paper to Sachs, J. D., McArthur, J.W., Schmidt-Traub, G., Kruk, M. Bahadur, C., Faye, M. and McCord, Gordon (2004). "Ending Africa's Poverty Trap". Brookings Papers on Economic Activity. No. 2: 117-216. 3 September 2004. New York: UN Millennium Project.
- UNESCO (2010). Éducation for All Global Monitoring Report: Reaching the Marginalized. Paris: United Nations Éducational, Scientific and Cultural Organization.
- UNESCO (2014). Éducation for All Global Monitoring Report: Éducation for All is affordable by 2015 and beyond. Policy Paper 06. Paris: United Nations Éducational, Scientific and Cultural Organization.
- UNTT (2013). Financing for sustainable development: Review of global investment requirement estimates. UN Task Team Working Group on Sustainable Development Finance, Mimeo.

Annexe 1 : Package provincial de cibles des ODD priorisées et leurs indicateurs

Agenda 2030 : Objectifs de Développement durable / Cibles priorisées					
Objectifs de Développement Durable et leurs cibles	Indicateurs				
Objectif 1: Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et p					
1.1 D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,25 dollar par jour).	1.1.1 Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau international, par sexe, groupe d'âge, situation dans l'emploi et lieu de résidence (zone urbaine/zone rurale)				
1.4 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, ont les mêmes droits aux ressources économiques, pinsi qu'à l'accès aux corriers de base, à la propriété le	1.4.1 Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services de base				
ainsi qu'à l'accès aux services de base, à la propriété, le contrôle des terres et d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles, à des nouvelles technologies et aux services financiers adéquats, y compris la microfinance.	1.4.2 Proportion de la population adulte totale qui dispose de la sécurité des droits fonciers et de documents légalement authentifiés et qui considère que ses droits sur la terre sont sûrs, par sexe et par type d'occupation				
1.a Garantir une mobilisation importante de ressources provenant de sources multiples, y compris par le renforcement de la coopération pour le développement, afin de doter les pays en développement, en particulier les pays les moins	1.a.1 Proportion des ressources directement al- louées par l'État à des programmes de réduction de la pauvreté				
avancés, de moyens adéquats et prévisibles de mettre en œuvre des programmes et politiques visant à mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes	1.a.2 Proportion des dépenses publiques totales affectées aux services essentiels (éducation, santé et protection sociale)				
1.b Mettre en place aux niveaux national, régional et interna- tional des cadres d'action viables, fondés sur des stratégies de développement favorables aux pauvres et soucieuses de la problématique hommes-femmes, afin d'accélérer l'inves- tissement dans des mesures d'élimination de la pauvreté	1.b.1 Proportion des dépenses publiques de fonctionnement et d'équipement consacrée aux secteurs répondant plus particulièrement aux besoins des femmes, des pauvres et des groupes vulnérables				
Objectif 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire,	améliorer la nutrition et promouvoir l'agricul-				
2.2D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance	2.2.1 Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS) chez les enfants de moins de 5 ans				
et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées.	2.2.2 Prévalence de la malnutrition (indice poids/taille supérieur à +2 écarts types ou inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l'enfant définies par l'OMS chez les enfants de moins de 5 ans, par forme (surpoids et émaciation)				
2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, les autochtones, les exploitants familiaux, les éleveurs et les pâcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès	2.3.1 Volume de production par unité de travail, en fonction de la taille de l'exploitation agricole, pastorale ou forestière				
veurs et les pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et intrants, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibili- tés d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles.	2.3.2 Revenu moyen des petits producteurs alimentaires, selon le sexe et le statut d'autochtone				
2.a Accroître, notamment grâce au renforcement de la coo- pération internationale, l'investissement dans l'infrastruc- ture rurale, les services de recherche et de vulgarisation agricoles et la mise au point de technologies et de banques de plantes et de grapes d'apire un d'élogage, afin de renfor	2.a.1 Indice d'orientation agricole des dépenses publiques				
de plantes et de gènes d'animaux d'élevage, afin de renfor- cer les capacités productives agricoles des pays en dévelop- pement, en particulier des pays les moins avancés	2.a.2 Total des apports publics (aide publique au développement plus autres apports publics) alloués au secteur agricole				

Agenda 2030 : Objectifs de Développement durable / Cibles priorisées					
Objectifs de Développement Durable et leurs cibles	Indicateurs				
2.c Adopter des mesures visant à assurer le bon fonction- nement des marchés de denrées alimentaires et de pro- duits dérivés et à faciliter l'accès rapide aux informations relatives à ces marchés, y compris le niveau des réserves alimentaires, afin de contribuer à limiter l'extrême volatilité des prix alimentaires					
Objectif 3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vi les âges	le saine et promouvoir le bien-être de tous à tous				
3.1 D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances	3.1.1 Taux de mortalité maternelle				
vivantes.	3.1.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié				
3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuber- culose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles	3.3.1 Nombre de nouvelles infections à VIH pour 1 000 personnes séronégatives, par sexe, âge et principaux groupes de population 3.3.2 Incidence de la tuberculose pour 1 000 habitants 3.3.3 Incidence du paludisme pour 1 000 habitants 3.3.4 Incidence de l'hépatite B pour 100 000 habitants 3.3.5 Nombre de personnes pour lesquelles des interventions contre les maladies tropicales négligées sont nécessaires				
3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable	l'accessibilité des services pour la population en général et les plus défavorisés en particulier) 3.8.2 Nombre de personnes couvertes par une assurance maladie ou un système de santé public				
3.a Renforcer dans tous les pays, selon qu'il convient, l'application de la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la Santé pour la lutte antitabac	pour 1 000 habitants 3.a.1 Prévalence de la consommation actuelle de tabac chez les plus de 15 ans (taux comparatifs par âge)				
3.b Appuyer la recherche et le développement de vaccins et de médicaments contre les maladies, transmissibles ou non, qui touchent principalement les habitants des pays en	3.b.1 Proportion de la population pouvant se pro- curer les médicaments et vaccins essentiels à un coût abordable et de façon pérenne				
développement, donner accès, à un coût abordable, aux médicaments et vaccins essentiels, conformément à la Déclaration de Doha sur l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) et la santé publique, qui réaffirme le droit qu'ont les pays en développement de tirer pleinement parti des dispositions de cet accord qui ménagent une flexibilité lorsqu'il s'agit de protéger la santé publique et, en particulier, d'assurer l'accès universel aux médicaments	3.b.2 Montant total net de l'aide publique au développement consacré à la recherche médicale et aux soins de santé de base				
3.c Accroître considérablement le budget de la santé et le recrutement, le perfectionnement, la formation et le maintien en poste du personnel de santé dans les pays en développement, notamment dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement	3.c.1 Densité et répartition du personnel de santé				

Agenda 2030 : Objectifs de Développement durable / Cibles priorisées						
Objectifs de Développement Durable et leurs cibles	Indicateurs					
3.d Renforcer les moyens dont disposent tous les pays, en particulier les pays en développement, en matière d'alerte rapide, de réduction des risques et de gestion des risques sanitaires nationaux et mondiaux Objectif 4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducati	3.d.1 Application du Règlement sanitaire international (RSI) et préparation aux urgences sanitaires					
promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long						
4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.	4.1.1 Proportion d'enfants et de jeunes : a) en cours élémentaire; b) en fin de cycle primaire; c) en fin de premier cycle du secondaire qui maîtrisent au moins les normes d'aptitudes minimales en i) lecture et ii) mathématiques, par sexe					
4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notam- ment techniques et professionnelles, nécessaires à l'em- ploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.	4.4.1 Proportion de jeunes et d'adultes ayant des compétences en informatique et en communication, par type de compétence					
4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducationion et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.	4.5.1 Indices de parité (femmes/hommes, urbain/rural, quintile inférieur/supérieur de richesse et autres paramètres tels que le handicap, le statut d'autochtone et les situations de conflit, à mesure que les données deviennent disponibles) pour tous les indicateurs dans le domaine de l'éducationion de cette liste pouvant être ventilés					
4.a Construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir à tous un cadre d'apprentissage sûr, non violent, inclusif et efficace	4.a.1 Proportion d'établissements scolaires ayant accès à : a) l'électricité; b) l'Internet à des fins pédagogiques; c) des ordinateurs à des fins pédagogiques; d) des infrastructures et des matériels adaptés aux élèves handicapés; e) une alimentation de base en eau potable; f) des installations sanitaires de base séparées pour hommes et femmes; g) des équipements de base pour le lavage des mains [conformément aux indicateurs définis dans le cadre de l'initiative Eau, Assainissement et Hygiène pour tous (WASH)]					
4.b D'ici à 2020, augmenter nettement à l'échelle mondiale le nombre de bourses d'études offertes à des étudiants des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et des pays d'Afrique, pour leur permettre de suivre des études supérieures, y compris une formation professionnelle, des cursus informatiques, techniques et scientifiques et des études d'ingénieur, dans des pays développés et d'autres pays en développement	4.b.1 Volume de l'aide publique au développe- ment consacrée aux bourses d'études, par sec- teur et type de formation					
4.c D'ici à 2030, accroître nettement le nombre d'enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d'enseignants dans les pays en développement, surtout dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement	4.c.1 Proportion d'enseignants dans : a) le préscolaire; b) le cycle primaire; c) le premier cycle du secondaire; et d) le deuxième cycle du secondaire qui ont suivi (avant leur entrée en fonction ou en cours d'activité) au moins les formations organisées à leur intention (notamment dans le domaine pédagogique) qui sont requises pour pouvoir enseigner au niveau pertinent dans un pays donné					

Agenda 2030 : Objectifs de Développem	ent durable / Cibles priorisées					
Objectifs de Développement Durable et leurs cibles	Indicateurs					
Objectif 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles						
	5.2.1 Proportion de femmes et de filles âgées de					
5.2 Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation.	15 ans ou plus ayant vécu en couple victimes de violences physiques, sexuelles ou psycholo- giques infligées au cours des 12 mois précédents par leur partenaire actuel ou un ancien parte- naire, par forme deviolence et par âge					
	5.2.2 Proportion de femmes et de filles âgées de 15 ans ou plus victimes de violences sexuelles infligées aucours des 12 mois précédents par une personne autreque leur partenaire intime, par âge et lieu des faits					
5.5 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, écono-	5.5.1 Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les administrations locales					
mique et publique.	5.5.2 Proportion de femmes occupant des postes de direction					
5.a Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi que l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect de la législation interne	5.a.1 a) Proportion de la population agricole totale ayant des droits de propriété ou des droits garantis sur des terres agricoles, par sexe; b) proportion de femmes parmi les titulaires de droits de propriété ou de droits garantis sur des terrains agricoles, par types de droit 5.a.2 Proportion de pays dotés d'un cadre juridique (y compris le droit coûtumier) garantissant aux femmes les mêmes droits que les hommes en matière d'accès à la propriété ou au contrôle des terres					
5.b Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particu- lier de l'informatique et des communications, pour favori- ser l'autonomisation des femmes	5.b.1 Proportion de la population possédant un téléphone portable, par sexe					
5.c Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent	5.c.1 Proportion de pays dotés de systèmes per- mettant de suivre et de rendre public le montant des ressources allouées à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes					
Objectif 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvi rer une gestion durable des services en eau	sionnement en eau et d'assainissement et assu-					
6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable.	6.1.1 Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité					
6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable.	6.2.1 Proportion de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécu- rité, notamment des équipements pour se laver les mains avec de l'eau et du savon					
6.b Appuyer et renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement	6.b.1 Proportion d'administrations locales ayant mis en place des politiques et procédures opérationnelles encourageant la participation de la population locale à la gestion de l'eau et de l'assainissement					
Objectif 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiq abordable						
7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services éner-	7.1.1 Proportion de la population ayant accès à l'électricité					
gétiques fiables et modernes, à un coût abordable.	7.1.2 Proportion de la population utilisant princi- palement des carburants et technologies propres					

Agenda 2030 : Objectifs de Développement durable / Cibles priorisées					
Objectifs de Développement Durable et leurs cibles	Indicateurs				
7.b D'ici à 2030, développer l'infrastructure et améliorer la technologie afin de fournir des services énergétiques modernes et durables à tous les habitants des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et des pays en développement sans littoral, dans le respect des programmes d'aide qui les concernent	7.b.1 Investissements dans l'efficacité énergétique en pourcentage du PIB et montant de l'investissement étranger direct sous la forme de transferts financiers destinés à l'infrastructure et à la technologie nécessaires aux services de développement durable				
Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique souten tif et un travail décent pour tous	ue, partagée et durable, le plein emploi produc-				
8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale.	8.5.1 Rémunération horaire moyenne des salariés hommes et femmes, par profession, âge et type de handicap 8.5.2 Taux de chômage, par sexe, âge et type de handicap				
8.6 D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.	8.6.1 Proportion de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) non scolarisés et sans emploi, ni formation				
8.b D'ici à 2020, élaborer et mettre en œuvre une stratégie mondiale en faveur de l'emploi des jeunes et appliquer le Pacte mondial pour l'emploi de l'Organisation internatio- nale du Travail	8.b.1 Dépenses publiques totales consacrées aux programmes de protection sociale et d'emploi, en proportion des budgets nationaux et du PIB				
Objectif 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, pr profite à tous et encourager l'innovation	romouvoir une industrialisation soutenable qui				
9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontalière, pour favoriser le développement écono-	9.1.1 Proportion de la population rurale vivant à moins de 2 km d'une route praticable toute l'année				
mique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité.	9.1.2 Nombre de passagers et volume de fret transportés, par mode de transport				
9.2 Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonc-	9.2.1 Valeur ajoutée dans l'industrie manufacturière, en proportion du PIB et par habitant				
tion du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés.	9.2.2 Emploi dans l'industrie manufacturière, en proportion de l'emploi total				
9.a Faciliter la mise en place d'une infrastructure durable et résiliente dans les pays en développement en renforçant l'appui financier, technologique et technique apporté aux pays d'Afrique, aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral et aux petits États insulaires en développement	9.a.1 Montant total de l'aide publique internatio- nale (aide publique au développement et autres apports du secteur public) alloué aux infrastruc- tures				
9.b Soutenir les activités de recherche-développement et d'innovation des pays en développement dans le secteur technologique , notamment en instaurant des conditions propices, entre autres, à la diversification industrielle et à l'ajout de valeur aux marchandises	9.b.1 Proportion dans la valeur ajoutée totale de la valeur ajoutée des secteurs de moyenne et haute technologie				
9.c Accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et des communications et faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable d'ici à 2020	9.c.1 Proportion de la population ayant accès à un réseau mobile, par types de technologie				
Objectif 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur s	sein				
10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.	10.2.1 Proportion de personnes vivant avec un revenu de plus de 50 % inférieur au revenu moyen, par âge, sexe et handicap				

Agenda 2030 : Objectifs de Développem	ent durable / Cibles priorisées
Objectifs de Développement Durable et leurs cibles	Indicateurs
10.3 Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière.	10.3.1 Proportion de la population ayant signalé avoir personnellement fait l'objet de discrimination ou de harcèlement au cours des 12 mois précédents pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme
10.b Stimuler l'aide publique au développement et les flux financiers, y compris les investissements étrangers directs, en faveur des États qui en ont le plus besoin, en particulier les pays les moins avancés, les pays d'Afrique, les petits États insulaires en développement et les pays en développement sans littoral, conformément à leurs plans et programmes nationaux	10.b.1 Montant total des ressources allouées au développement, par pays bénéficiaire et donateur et type d'apport (aide publique au développement, investissement étranger direct et autres)
Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissement et soutenables	s humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients
 11.1 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis. 11.3 D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays. 	11.1.1 Proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats 11.3.1 Ratio entre le taux d'utilisation des terres et le taux de croissance démographique 11.3.2 Proportion de villes dotées d'une structure de participation directe de la société civile à la gestion et à l'aménagement des villes, fonctionnant de façon régulière et démocratique
11.6 D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets.	gulièrement collectés et éliminés de façon adéquate sur le total des déchets urbains solides générés, par ville 11.6.2 Niveau moyen annuel de particules fines
11.a Favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positifs entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale	(PM 2,5 et PM 10, par exemple) dans les villes, pondéré en fonction du nombre d'habitants 11.a.1 Proportion d'habitants vivant dans des villes qui mettent en œuvre des plans de développement urbains et régionaux tenant compte des projections démographiques et des ressources nécessaires, par taille de la ville
11.b D'ici à 2020, accroître nettement le nombre de villes et d'établissements humains qui adoptent et mettent en œuvre des politiques et plans d'action intégrés en faveur de l'insertion de tous, de l'utilisation rationnelle des ressources, de l'adaptation aux effets des changements climatiques et de leur atténuation et de la résilience face aux	11.b.1 Proportion d'administrations locales adoptant et mettant en œuvre des stratégies locales de réduction des risques conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030)a
catastrophes, et élaborer et mettre en œuvre, conformément au Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), une gestion globale des risques de catastrophe à tous les niveaux	11.b.2 Nombre de pays ayant mis en place des stratégies nationales et locales pour la réduction des risques de catastrophe
11.c Aider les pays les moins avancés, y compris par une assistance financière et technique, à construire des bâtiments durables et résilients en utilisant des matériaux locaux	11.c.1 Proportion de l'assistance financière allouée aux pays les moins avancés qui est consacrée à la construction de bâtiments durables, résilients et économes en ressources et à la remise à niveau d'anciens bâtiments, en utilisant des matériaux locaux
Objectif 12 : Instaurer des modes de consommation et de pr	roduction soutenables
12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une uti-	12.2.1 Empreinte matérielle, empreinte matérielle par habitant et empreinte matérielle par unité de PIB
lisation rationnelle des ressources naturelles.	12.2.2 Consommation matérielle nationale, consommation matérielle nationale par habitant et consommation matérielle nationale par unité de PIB
12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.	12.5.1 Taux de recyclage national, tonnes de ma- tériaux recyclés

Agenda 2030 : Objectifs de Développem	ent durable / Cibles priorisées
Objectifs de Développement Durable et leurs cibles	Indicateurs
12.8 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.	12.8.1 Degré d'intégration de i) l'éducationion à la citoyenneté mondiale et ii) l'éducationion au développement durable (y compris l'éducationion aux changements climatiques) dans a) les politiques nationales d'éducation, b) les programmes d'enseignement, c) la formation des enseignants et c) l'évaluation des étudiants
12.a Aider les pays en développement à se doter des moyens scientifiques et technologiques qui leur permettent de s'orienter vers des modes de consommation et de production plus durables	12.a.1 Montant de l'aide apportée aux pays en développement au titre d'activités de R-D consacrées aux modes de consommation et de production durables et aux technologies écologiquement rationnelles
12.b Mettre au point et utiliser des outils de contrôle de l'impact sur le développement durable d'un tourisme durable créateur d'emplois et valorisant la culture et les produits locaux	12.b.1 Nombre de stratégies ou de politiques en place dans le domaine du tourisme durable et de plans d'action mis en œuvre en appliquant des outils d'évaluation et de suivi convenus d'un commun accord
12.c Rationaliser les subventions aux combustibles fossiles qui sont source de gaspillage, grâce à l'élimination des distorsions du marché, eu égard au contexte national, y compris au moyen de la restructuration de la fiscalité et de la suppression progressive des subventions préjudiciables qui sont en place, en mettant en évidence leur impact sur l'environnement, en tenant pleinement compte des besoins et de la situation propres aux pays en développement et en réduisant au minimum les éventuels effets négatifs sur le développement de ces pays tout en protégeant les pauvres et les populations concernées	12.c.1 Montant des subventions aux combus- tibles fossiles par unité de PIB (production et consommation) et en proportion des dépenses nationales totales consacrées à ces combustibles
Objectif 13: Prendre d'urgence des mesures pour lutter co cussions	ntre les changements climatiques et leurs réper-
13.3 Améliorer l'éducationion, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes	13.3.1 Nombre de pays ayant intégré dans leurs programmes d'enseignement primaire, secondaire et tertiaire les questions relatives à l'adaptation aux changements climatiques, à l'atténuation des effets de ces changements et à la réduction de leur impact, ainsi qu'aux systèmes d'alerte rapide
d'alerte rapide.	13.3.2 Nombre de pays ayant fait état du ren- forcement de leurs capacités institutionnelles, systémiques et individuelles pour favoriser les mesures d'adaptation et d'atténuation, le trans- fert de technologie et les actions en faveur du développement
13.b Promouvoir des mécanismes de renforcement des capacités afin que les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement se dotent de moyens efficaces de planification et de gestion pour faire face aux changements climatiques, l'accent étant mis, notamment, sur les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés	13.b.1 Nombre de pays les moins avancés et de petits États insulaires en développement recevant un appui spécialisé aux fins de la mise en place de moyens efficaces de planification et de gestion face aux changements climatiques, en privilégiant notamment les femmes, les jeunes, la population locale et les groupes marginalisés, et importance de cet appui en termes de financement, de technologie et de renforcement des capacité

Agenda 2030 : Objectifs de Développem	ent durable / Cibles priorisées
Objectifs de Développement Durable et leurs cibles	Indicateurs
Objectif 14 : Conserver et exploiter de manière soutenable aux fins du développement durable	les océans, les mers et les ressources marines
14.4 D'ici à 2020, réglementer efficacement la pêche, mettre un terme à la surpêche, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrices et exécuter des plans de gestion fondés sur des données scientifiques, l'objectif étant de rétablir les stocks de poissons le plus rapidement possible, au moins à des niveaux permettant d'obtenir un rendement constant maximal compte tenu des caractéristiques biologiques.	14.4.1 Proportion de stocks de poissons se situant à un niveau biologiquement viable
14.a Approfondir les connaissances scientifiques, renforcer les moyens de recherche et transférer les techniques marines, conformément aux Critères et principes directeurs de la Commission océanographique intergouvernementale concernant le transfert de techniques marines, l'objectif étant d'améliorer la santé des océans et de renforcer la contribution de la biodiversité marine au développement des pays en développement, en particulier des petits États insulaires en développement et des pays les moins avancés	14.a.1 Proportion du budget total de la recherche allouée à la recherche sur les techniques marines
14.b Garantir aux petits pêcheurs l'accès aux ressources marines et aux marchés	14.b.1 Progrès réalisés par les pays dans la mise en œuvre d'un cadre juridique, réglementaire, politique ou institutionnel reconnaissant et pro- tégeant les droits d'accès des petits pêcheurs
14.c Améliorer la conservation et l'utilisation durable des océans et de leurs ressources en application des dispositions du droit international, énoncées dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, qui fournit le cadre juridique requis pour la conservation et l'utilisation durable des océans et de leurs ressources, comme il est rappelé au paragraphe 158 de « L'avenir que nous voulons »	14.c.1 Nombre de pays progressant dans la ratification, l'acceptation et l'application au moyen de cadres juridiques, opérationnels et institutionnels des instruments relatifs aux océans qui mettent en œuvre le droit international, tel que reflété dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, aux fins de la conservation et de l'utilisation durable des océans et de leurs ressources
Objectif 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terresti gérer durablement les forêts, lutter contre la désertificatio tion des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biod	res, en veillant à les exploiter de façon durable, n, enrayer et inverser le processus de dégrada-
15.2D'ici à2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement au niveau mondial.	15.2.1 Progrès vers la gestion durable des forêts
15.6 Favoriser le partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques et promouvoir un accès approprié à celles-ci, ainsi que cela a été décidé à l'échelle internationale.	15.6.1 Nombre de pays ayant adopté des cadres législatifs, administratifs et opérationnels destinés àassurer un partage juste et équitable des avantages
15.9 D'ici à 2020, intégrer la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification nationale, dans les mécanismes de développement, dans les stratégies de ré- duction de la pauvreté et dans la comptabilité.	15.9.1 Progrès réalisés vers les objectifs natio- naux établis conformément à l'objectif 2 d'Aichi pour la biodiversité du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 15.a.1 Aide publique au développement et dé-
15.a Mobiliser des ressources financières de toutes prove- nances et les augmenter nettement pour préserver la biodi- versité et les écosystèmes et les exploiter durablement	nances nubliques conservation
15.b Mobiliser d'importantes ressources de toutes prove- nances et à tous les niveaux pour financer la gestion durable des forêts et inciter les pays en développement à privilégier ce type de gestion, notamment aux fins de la préservation des forêts et du reboisement	15 h 1 Aide publique au développement et dé-

Agenda 2030 : Objectifs de Développem	ent durable / Cibles priorisées
Objectifs de Développement Durable et leurs cibles	Indicateurs
15.c Apporter, à l'échelon mondial, un soutien accru à l'action menée pour lutter contre le braconnage et le trafic d'espèces protégées, notamment en donnant aux populations locales d'autres moyens d'assurer durablement leur subsistance	15.c.1 Proportion du braconnage et du trafic illi- cite dans le commerce des espèces de faune et de flore sauvages
Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques rable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à ponsables et ouvertes	
16.3 Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité.	16.3.1 Proportion de victimes de violences au cours des 12 mois précédents ayant signalé les faits aux autorités compétentes ou à d'autres mécanismes de règlement des différends officiellement reconnus 16.3.2 Proportion de la population carcérale en instance de jugement
16.5 Réduire nettement la corruption et la pratique des	16.5.1 Proportion de personnes ayant eu, au moins une fois, affaire à un agent public auquel elles ont versé un pot-de-vin ou qui leur a demandé un pot-de-vin au cours des 12 mois précédents
pots-de-vin sous toutes leurs formes.	16.5.2 Proportion d'entreprises ayant eu au moins une fois affaire à un agent public auquel elles ont versé un pot-de-vin ou qui leur a demandé un pot-de-vin au cours des 12 mois précédents
16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.	16.6.1 Dépenses publiques primaires en proportion du budget initial approuvé, par secteur (ou par code budgétaire ou autre critère similaire) 16.6.2 Proportion de la population dont la dernière expérience avec les services publics a été satisfaisante
16.a Appuyer, notamment dans le cadre de la coopération internationale, les institutions nationales chargées de renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité, en particulier dans les pays en développement	16.a.1 Existence d'institutions nationales indé- pendantes des droits de l'homme, conformé- ment aux Principes de Paris
16.b Promouvoir et appliquer des lois et politiques non dis- criminatoires pour le développement durable	16.b.1 Proportion de la population ayant déclaré avoir personnellement fait l'objet de discrimination ou de harcèlement au cours des 12 mois précédents pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme
Objectif 17 : Revitaliser le partenariat mondial au service du moyens de ce partenariat	développement soutenable et renforcer les
17.1 Améliorer, notamment grâce à l'aide internationale aux pays en développement, la mobilisation de ressources	17.1.1 Total des recettes publiques en proportion du PIB, par source
nationales en vue de renforcer les capacités nationales de collecte de l'impôt et d'autres recettes.	17.1.2 Proportion du budget national financé par les impôts nationaux
17.3 Mobiliser des ressources financières supplémentaires de diverses provenances en faveur des pays en développe-	17.3.1 Investissements étrangers directs, aide publique au développement et coopération Sud-Sud, en proportion du budget national total
ment.	17.3.2 Volume des envois de fonds de travailleurs migrants (en dollars des États-Unis) en propor- tion du PIB total
17.5 Adopter et mettre en œuvre des systèmes de promo- tion de l'investissement en faveur des pays les moins avan- cés.	17.5.1 Nombre de pays qui adoptent et mettent en œuvre des dispositifs visant à encourager l'investissement en faveur des pays les moins avancés

Agenda 2030 : Objectifs de Développem	ent durable / Cibles priorisées
Objectifs de Développement Durable et leurs cibles	Indicateurs
17.6 Renforcer l'accès à la science, à la technologie et à l'innovation et la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et la coopération triangulaire régionale et internationale dans ces domais et améliorer le partage des savoirs selon des modelliés	17.6.1 Nombre d'accords et de programmes de coopération scientifique et technologique entre pays, par type de coopération
dalités arrêtées d'un commun accord, notamment en coordonnant mieux les mécanismes existants, en particulier au niveau de l'Organisation des Nations Unies, et dans le cadre d'un mécanisme mondial de facilitation des technologies.	
17.7 Promouvoir la mise au point, le transfert et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement en faveur des pays en développement, à des conditions favorables, y compris privilégiées et préférentielles, arrêtées d'un commun accord.	17.7.1 Montant total des financements approuvés pour les pays en développement aux fins de la promotion de la mise au point, du transfert et de la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement
17.8 Faire en sorte que la banque de technologies et le mécanisme de renforcement des capacités scientifiques et technologiques et des capacités d'innovation des pays les moins avancés soient pleinement opérationnels d'ici à 2017 et renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier l'informatique et les communications.	17.8.1 Proportion de la population utilisant Internet
17.9 Apporter, à l'échelon international, un soutien accru pour assurer le renforcement efficace et ciblé des capacités des pays en développement et appuyer ainsi les plans natio- naux visant à atteindre tous les objectifs de développement durable, notamment dans le cadre de la coopération Nord- Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire.	17.9.1 Valeur en dollars des engagements d'aide financière et technique contractés (notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire) en faveur des pays en développement
17.10 Promouvoir un système commercial multilatéral universel, réglementé, ouvert, non discriminatoire et équitable sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce, notamment grâce à la tenue de négociations dans le cadre du Programme de Doha pour le développement.	17.10.1 Moyenne pondérée des taux de droits de douane
17.11 Accroître nettement les exportations des pays en développement ; en particulier en vue de doubler la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales d'ici à 2020.	17.11.1 Part des pays en développement et des pays les moins avancés dans les exportations mondiales
17.13 Renforcer la stabilité macroéconomique mondiale, notamment en favorisant la coordination et la cohérence des politiques.	
17.14 Renforcer la cohérence des politiques de développe- ment durable.	17.14.1 Nombre de pays ayant mis en place des mécanismes pour renforcer la cohérence des politiques de développement durable
17.15 Respecter la marge de manœuvre et l'autorité de chaque pays en ce qui concerne l'élaboration et l'application des politiques d'élimination de la pauvreté et de développement durable.	17.15.1 Recours par les prestataires de la coopération pour le développement à des cadres de résultats et à des outils de planification propres aux pays
17.16 Renforcer le partenariat mondial pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, à atteindre les objectifs de développement durable.	17.16.1 Nombre de pays faisant état de progrès dans la mise en place de cadres multipartites de suivi de l'efficacité du développement favorisant la réalisation des objectifs de développement durable
17.17 Encourager et promouvoir les partenariats publics, les partenariats public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière.	17.17.1 Montant (en dollars des États-Unis) des ressources allouées aux partenariats public-privé et aux partenariats avec la société civile

Agenda 2030 : Objectifs de Développem	ent durable / Cibles priorisées
Objectifs de Développement Durable et leurs cibles	Indicateurs
17.18 D'ici à 2020, apporter un soutien accru au renforcement des capacités des pays en développement, notamment des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, l'objectif étant de disposer d'un	17.18.1 Proportion d'indicateurs du développe- ment durable établis à l'échelle nationale, venti- lés de manière exhaustive en fonction de la cible conformément aux Principes fondamentaux de la statistique officielle
beaucoup plus grand nombre de données de qualité, actua- lisées et exactes, ventilées par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire, handicap, emplacement géographique et selon d'autres caractéris- tiques propres à chaque pays.	17.18.2 Nombre de pays dotés d'une législation nationale relative à la statistique conforme aux Principes fondamentaux de la statistique offi- cielle
	17.18.3 Nombre de pays ayant un plan statistique national intégralement financé et en cours de mise en œuvre, par source de financement
17.19 D'ici à 2030, tirer parti des initiatives existantes pour	17.19.1 Valeur (en dollars) de l'ensemble des ressources allouées au renforcement des capacités statistiques des pays en développement
établir des indicateurs de progrès en matière de développe- ment durable qui viendraient compléter le produit intérieur brut, et appuyer le renforcement des capacités statistiques des pays en développement.	17.19.2 Proportion de pays qui a) ont procédé à au moins un recensement de la population et du logement au cours des 10 dernières années, et b) ont atteint un taux d'enregistrement des naissances de 100 % et un taux d'enregistrement des décès de 80 %

Note : les cibles avec numérotations alphanumériques sont celles relatives à la mise en œuvre de l'agenda. Elles ne sont pas concernées par la priorisation.

Annexe 2. Plans et stratégies nationaux et sectoriels consultés

	Plans et stratégies na	tionaux et sec	toriels consultés		
N°	Plans et stratégies	Sigle	Sources	Année	Période
1	Programme d'Action Prioritaire	PAP	Primature	2011	2011-2015
2	Document de Stratégies de Croissance et de réduction de la pauvreté/Plan Quin- quennal de Croissance et Emploi	PQCE	Ministère du Plan/Division du Maniema	2011	2011-2015
3	Document de Stratégies de Croissance et de réduction de la pauvreté/Plan Quin- quennal de Croissance et Emploi genré	PQCEG	Ministère du Plan/Division du Maniema	2011	2011-2015
4	Programme provincial Environnement, Forêts, Eau et Biodiversité du Maniema	PPEFEB	Ministère provincial de l'environnement, conservation de la nature et dévelop- pement durable	2016	
5	Plan d'Actions du Ministère provincial de l'Agriculture			2013	2013-2015
6	Plan de la mise en œuvre du programme d'actions prioritaires dans le secteur des Mines et Énergies		Ministère des mines et énergie		2011-2015
7	Feuille de route (Ministère de l'Agriculture)				2009-2011
8	Plan provincial de développement sanitaire	PPDS	Ministère de la Santé/Division du Maniema	2016	2016-2020

Annexe 3. RIA 2

ODD/ Cibles	Encodage		Domaine/ Secteur tells qu'identifié dans les principaux documents de planification	Stratégie nationale de développement/Iden- tifier l'Objectif / cible la plus proche présen- tée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible	Identifier les in dica- teurs nationaux pour les cibles spécifiques	Stratégie sectorielle de développement/Identifier l'Objectif / cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à	Identifier les indicateurs Sectoriels pour les cibles spéci- fiques	Institution responsable de la mise en œuvre de la cible (minis- tères de tutelle)	Autre commentaire pertinent concernant ce secteur cible prioritaire dans les stratégies de développement?
Objectif 1: Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	-								
	Ę	-	Agriculture, pêche et élevage, développe- ment rural et dyna- mique communautaire	PQC P77 réhabiliter les centres semenciers et de production de semence; relancer l'agri- culture de rente (palmier, caféier, bananier, cacao); produire des agrumes et promou- voir des unités de leur transformation; réha- biliter les centres de recherche agronomique et de la station météorologique; regrouper les éleveurs et les pisciculteurs en asso- ciations et leurs professionnalisation et les former en techniques appropriées; acquérir et mettre à la disposition des éleveurs de géniteurs (vache, rhèvre, mouton et porcin) de race améliorée; acquérir les relargissicciole et de péche, vulgariser les teans pisciccie et de péche, vulgariser les teans pisciccie et de péche, vulgariser les	Incidence de la pauvorté; profondeur de la pauvreté, sévérité de la pauvreté; profondeur de du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation nationale			ministère de l'Agriculture et développement rural	
	-	7	Mines, hydrocarbure et énergie		Incidence de la pau- verté; profondeur de la pauvreté, sévérité de la pauvreté; part du cinquième le plus pauvre de la popula- tion dans la consom- mation nationale			Emploi et mine	
1,1D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuelle- ment du fait de vivre avec moins de 1,25 dollar par	[3	Gouvernance écono- mique	PQ p71 P.72 appuyer l'entreprenariat coopératif pour la création de l'empioi en milieu rural; renforcer les capacités des agents du secteur privé,					
jour).	11	4	Infrastructures et transport	PQ p71 P.72 réhabiliter les routes de desserte agricole;					
	_	2	Protection sociale et humanitaire	PQ p75 améliorer la prise en charge et les prestations sociales en faveur des personnes vulnérables; PQ p75 sensibiliser et renforcer les capacités communautaire pour la prise en charge et le suivi des situations de vulnérabilité	Incidence de la pauvorteté; profondeur de la pauvreté, sévérité de la pauvreté, part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation nationale			affaire sociale	
	E	٧	ЕтрІоі	PQ P72 accroftre du niveau des investis- sements publics dans les projets et pro- grammes à Haute Intensité de Main d'œuvre; faciliter de l'accès aux avantages du Code des investissements aux projets d'investissement privés createurs d'emplois; intégrer d'un poids significatif au critère « emploi » dans l'octroi des marchés publics; à l'entreprena- riat coopératif pour la création de l'emploi en milieu rural.	Taux d'investissement;Taux de pression fiscale;Ratio dépenses courantes par rap- port aux recettes fiscales;Solde bud- gétaire de base en pourcentage du PIB			ministère de travaux publics	

ODD/ Cibles	Encodage		Domaine/ Secteur tells qu'identifié dans les principaux documents de planification	ile de développement/Iden- ible la plus proche présen- nent abordant les questions un ODD/cible	Identifier les indica- teurs nationaux pour les cibles spécifiques	Stratégie sectorielle de développement/Identifier l'Objectif / cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/Cible	Identifier les indicateurs Sectoriels pour les cibles spéci- fiques	Institution responsable de la mise en œuvre de la cible (minis- tères de tutelle)	Autre commentaire pertinent concernant ce secteur cible prioritaire dans les stratégies de développement?
1.2. D'ici à2030, réduire de moitié au moins la propor- tion des hommes, femmes et enfants de tous âges	5	7	Agriculture, pêche et élevage, développe- ment rural et dyna- mique communautaire	PQC P77 réhabiliter les centres semenciers et de production de semence; relancer l'agri- culture de rente(palmier, cáréler, bananier, cacao); produire des agrumes et promou- voir des unités de leur transformation; réha- biliter les centres de recherche agronomique et de la station météorologique; regrouper et de la station météorologique; regrouper et de la station météorologique; regrouper et de la station météorologique; en asso- ciations et leurs professionnalisation et les former en techniques appropriées; a quérir et mettre à la disposition des éleveurs de géniteurs(vache, chèvre, mouton et porcin) de race améliorée; acquérir les intrant des étang piscicole et de péches, vulgariser les textes relatifis à la péche.	Incidence de la pauvoreté; profondeur de la pauvreté, sévérité de la pauvreté; profondeur de la pauvreté; par pauvre de la populapuvre de la population dans la consommation nationale			ministère de l'Agriculture et développement rural	
vivant dans la pauvreté dans toutes ses dimen- sions selon les définitions nationales.	25	∞	Mines, hydrocarbure et énergie	PQ p71 P.72 promouvoir l'exploitation arti- sanale, semi industrielle et industrielle des mines, délimiter les zones d'exploitation arti- sanale des mines; vulgańser le code minier;	Incidence de la pau- vreté; profondeur de la pauvreté, sévérité de la pauvreté; part du cinquième le plus pauvre de la popula- tion dans la consom- mation nationale			Emploi et mine	
	12	6	Gouvernance écono- mique	PQ p71 P.72 appuyer l'entreprenariat coopératif pour la création de l'emploi en milleu rural; renforcer les capacités des agents du secteur privé,					
	12	10	Infrastructures et transport	PQ p71 P.72 réhabiliter les routes de desserte agricole;					
	25	1	Protection sociale et humanitaire	la prise en charge et les les en faveur des personnes p75 sensibiliser et renforcer imunautaire pour la prise iivi des situations de vulne.	Incidence de la pauvertet; profondeur de la pauvreté, sévérite de la pauvreté; profondeur de uciden la pauvre de la populabance de la population dans la consomtion nation nationale			affaire sociale	
	27	12	Emploi	PQ P72 accroître du niveau des investis- sements publics dans les projets et pro- grammes à Haute Intensifé de Main d'œuvre; faciliter de l'accès aux avantages du Code des investissements aux projets d'investissement privés créateurs d'emplois; intégre d'un poids significatif au critère « emploi » dans l'octroi des marchés publics; à l'entreprena- riat coopératif pour la création de l'emploi en milleu rural.	Taux d'investissement;Taux d'e pression fiscale;Ratio dépenses courantes par rap- port aux recettes fiscales;Solde bud- gétaire de base en pourcentage du PIB			ministère de travaux publics	
1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socies de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient.	5	13	Protection sociale et humanitaire	PQ p75 améliorer la prise en charge et les prestations sociales en faveur des personnes vulnérables; PQ p75 sensibiliser et renforcer les capacités communautaire pour la prise en charge et le suivi des situations de vulnérabilité	verté; profondeur de la pau- verté; profondeur de la pauvreté, sévérité de la pauvreté; part du cinquième le plus pauvre de la popula- tion dans la consommation nationale			emploi et pré- voyance sociale	

ODD/ Cibles	Encodage		Domaine/ Secteur tells qu'identifié dans les principaux documents de planification	Stratégie nationale de développement/Iden- tifier l'Objectif (tible la plus proche présen- tée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible	Identifier les indica- teurs nationaux pour les cibles spécifiques	Stratégie sectorielle de développement/identifier l'Objectif / cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à mo Oblocible.	Identifier les indicateurs Sectoriels pour les cibles spéci- fiques	Institution responsable de la mise en œuvre de la cible (minis- tères de tutelle)	Autre commentaire pertinent concernant cos escetur dible prioritaire dans les stratégies de développement?
1.4 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les hommes et les femmes, en parti- culier les pauvres et les personnes vulnérables, personnes vulnérables, aux ressources écono- miques, ainsi qu'à l'accès aux services de base, à la proprièté, le contrôle des terres et d'autres formes de proprièté, le contrôle des terres et d'autres formes de proprièté, la l'héritage, aux ressources naturelles, à des nouvelles technologies et aux services financiers a deux ressources naturelles, à des nouvelles technologies et aux services financiers a deux restources handnes.	41	4	Emploi	PQ P72 appuyer l'entreprenariat coopératif pour la création de l'emploi en milieu rural	verté; profondeur de la pauvreté, sévérité de la pauvreté; part du cinquième le plus pauvre de la popula- tion dans la consom- mation nationale			emploi	
1.5 D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et de réduire leur exposition et leur vulnérabilité aux phénomènes climatiques extrêmes et autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social et environnemental.	15	15	Genre et groupe vul- nérable	PQ p75 améliorer la prise en charge et les prestations sociales en faveur des personnes vulnérables	Incidence de la pauvertet ; profondeur de la pauvreté, sévérité de la pauvreté; part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consomtion dans la consomtation nationale			genre et groupe vulnérable	
Objectif 2 : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	7								
2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.	۲۶	91	Agriculture, élevage, pêche, développement rural et dynamique communautaire,	PQG P77 réhabiliter les centres semenciers et de production de semence; relancer l'agri- culture de rente(palmier, caféier, bananier, cacao); regrouper les éleveurs en associa- tions et leurs professionnalisation; acquérir et metre à da disposition des éleveurs de géniteurs(vache, chèvre, mouton et porcin) de race améliorée	Part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation nationale, Proportion de ménages dirigés par des femmes, Proportion des femmes, Proportion des dépenses allimentaires des ménages; Pourcentage d'énfants de moins de cinq ans présentant une insuffisance pondérale			ministère de la santé et agricul- ture et élevage	
	21	17	Santé, nutrition et VIH,	PQ p74 promouvoir des bonnes conditions alimentaires et nutritionnelles;					

ODD/ Cibles	Encodage		Domaine/ Secteur tells qu'identifié dans les principaux documents de planification	Stratégie nationale de développement/Iden- tifier l'Objectif (cible la plus proche présen- tée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible	Identifier les indica- teurs nationaux pour les cibles spécifiques	Stratégie sectorielle de développement/Identifier développement/Identifier Probjectif / cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à questions correspondant à un ODD/cible	Identifier les indicateurs Sectoriels pour les cibles spéci- fiques	Institution responsable de la mise en œuvre de la cible (minis- tères de tutelle)	Autre commentaire pertinent concernant ce secteur cible prioritaire dans les stratégies de développement?
2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les ser formes de main utrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs arrêtes à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfrants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées.	22	81	Santé, nutrition et VIH,	PQ p74 promouvoir des bonnes conditions alimentaires et nutritionnelles	Part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation nation nale; Proportion de ménages dirigés par des femmes; Proportion des femmes; Proportion des dépenses alimentaires des ménages; Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans présentant une insuffisance pondérale			ministère de la santé	
2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier les femmes, les autochtones, les exploitants familiaux, les	23	19	Agriculture, élevage, pêche, développement rural et dynamique communautaire,	PQG P77 réhabiliter les étang piscicoles existant et construire d'autres; former les pêccheur, éleveurs et pisciculteur en techniques appropriées et en soins vétérinaires				ministère de l'Agriculture, pêche et élevage	
eleveurs et les pêcheurs, y compris en assurant l'éga- lité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et intrants, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres au araricoles.	23	20	Genre et groupe vul- nérable	PQ p75 former les femmes ciblées dans certains métiers comme l'élevage, la coûture, la teinturene, la savonnerie, la coiffure, etc;				genre	
2.4 D'fici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la productivité et la productivité et la productivité.	24	21	Agriculture, élevage, pêche, développement rural et dynamique communautaire,	PQC P77 Approvisionner les agriculteurs en emprais naturels, produire des agrumes et promouvoir des unités de leur transformation, réhabiliter les centres de recherche agronomique et de la station météorologique, recycler les moniteurs agricoles pour un encadement plus efficace.				ministère de l'Agriculture, pêche et élevage	
duction, contribuent à la préservation des éco- systèmes, renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météo- rologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inonda- tions et à d'autres catas- trophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols.	24	22	Environnement et développement durable	PQG P77 Approvisionner les agriculteurs en agrins naturels; produire des agrumes et promouvoir des unités de leur transformation; réhabiliter les centres de recherche agronomique et de la station météorologique, recycler les moniteurs agricoles pour un encadrement plus efficace				ministère de l'Agriculture, pèche et élevage	

ODD/ Cibles	Encodage		Domaine/Secteur tells qu'identifié dans les principaux documents de planification	Stratégie nationale de développement/lden- tifier l'Objectif / cible la plus proche présen- tée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible	Identifier les indica- teurs nationaux pour les cibles spécifiques	Stratégie sectorielle de développement/ldentifier l'Objectif / clible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible	Identifier les indicateurs Sectoriels pour les cibles spéci- fiques	Institution responsable de la mise en œuvre de la cible (minis- tères de tutelle)	Autre commentaire pertinent concernant ce secteur cible prioritaire dans les stratégies de déve- loppement?
2.5 D'ici à 2020, préserver la diversité génétique des semences, des cultures et des animaux d'éle vage ou domestiqués et des sepèces sauvages apparentées, y compris au moyen de banques de semences et de plantes sum noven de banques de semences et de plantes sum niveaux national, et favoriser l'accès aux avantages que présentent l'utilisation des ressources génétiques et du savoir traditionnel associé et le partage juste et équitable de ces avantages, ainsi que cela a été décidé à l'échelle internationale.	25	23	Agriculture, élevage, poeche, développement preil et dynamique communautaire,	PQG P77 installer les pharmacies, dispensaires et laboratoires vétérinaires; former les éleveurs en techniques d'élevage et en soins vétérinaires; onsturiure des marchés dans les territoires avec les structures de conservation de produits, relancer l'agriculture de rente(palmier, caféier, bananier, cacao) et des agrumes.				ministère de l'Agriculture, pêche et élevage	
Objectif 3: Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges	3								
3.1 D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes.	۶.	24	Santé, nutrition et VIH,	PQ py4 ameliorer le niveau de comais- sances, des attitudes, des pratiques en rapport avec la santé de la reproduction; PQG P81 répertorier et réprimer toutes les structures santières privées ne répondant pas aux normes exigées par l'État afin de réduire le taux de mortalité matemo-infan- tille, Disponibliser et équiper une banque de sang dans tous les hôpitaux de référence et les CS afin de réduire le taux de mortalité materno-infantile, organiser un système d'évacuation rapide des parturientes, accou- chées, des enfants en état d'urgence dans une structure équipée pour leur meilleur pise en charge; organiser un système relais de communication en créant de points focaux permanents et actifis dans chaque structure sanitaire (du CS à l'HGR), disponibiliser les kits complets d'accouchement, médicament et autres dans chaque structure sanitaire; vulgariser les méthodes et les techniques de panification familiale.	Taux de mortalité maternelle; Taux de mortalité infantile; Taux de mortalité juvé- nile; Taux de fréquen- tation des structures de santé; Proportion d'accouchements assistés par un person- nel médical qualiffé; Taux de consulta- tions prénatales; Taux d'utilisation de la contraception			Santé	

ODD/ Cibles	Encodage		Domaine/Secteur tells qu'identifié dans les principaux documents de planification	Stratégie nationale de développement/Iden- tifier l'Objectif / cible la plus proche présen- tée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible	Identifier les indica- teurs nationaux pour les cibles spécifiques	Stratégie sectorielle de développement/Identifier l'Objectif / cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à que convincielle	Identifier les indicateurs Sectoriels pour les cibles spéci- fiques	Institution responsable de la mise en œuvre de la cible (minis- tères de tutelle)	Autre commentaire pertinent concernant ce secteur cible prioritaire dans les stratégies de développement?
3.2 D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1000 naissances vivantes au plus	35	25	Santé, nutrition et VIH,	PQG P81 répertorier et réprimer toutes les structures sanitaires privées ne répondant pas aux normes exigées par l'État afin de réduire le taux de mortalité matemo-infantile. Disponibliser et équiper une banque de sang dans tous les hôpitaux de référence et les CR afin de réduire le taux de mortalité materno-infantille ; organiser un système d'évacuation rapide des parturientes, accouchées, des enfants en état d'urgence dans une structure équipée pour leur meilleur pise en charge ; disponibiliser les kits complets d'accouchement, médicament et autres dans chaque structure sanitaire.	Taux de mortalité maternelle; Taux de mortalité infantile; Taux de mortalité juvé- nile; Taux de fréquen- ration des structures de santé; Proportion d'accouchements assistés par un person- nel médicai qualiffé; Taux de consulta- tions prénatales; Taux d'utilisation de la contraception; Taux de vaccination;			Santé	
				PQ py4 promouvoir le dépistage volontaire; créer les centres communautaires de dépis tage volontaire; mette en place des mécanismes de prise en charge des PVV; PQ p82 Organiser des séances de sensibilisation des hommes, des femmes et jeunes sur l'usage correct des préservairs.	Taux de préva- lence du VIH/SIDA; Nombre d'enfants orphelins de SIDA; Taux d'utilisation des préservatifs			Santé	
3.3 D'ici à 2030, mettre fin la l'épidemie des sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre mégligées et combattre trapatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmis- sibles	33	56	Santé, nutrition et VIH,			PPDS Maniema p.56 Augmenter la disponibilité des MEGS et autres intrantes spécifiques dans les FOSAs; PPDS p. 61. renfrorcer la surveillance épidémiologique à tous les niveaux ; faire les examens de confirmation biologique par la microscopie ou le TDR avant de commencer le traitement chez tous les malades pour lesquels il y a suspicion clinique de paludisme à tous les niveaux du système de santé y compris au niveau communautaire	Pourcentage de jours de disponi-bilité des MEGs et intrants spécifiques sproprtion des FOSA avec au moins 90 % des médicaments traceurs; Pourcentage des enfants de moins de 5 ans avec fièvre confirmée paludisme traités selon les directives	Santé	
3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promon transmissibles et promouvoir la santé mentale et le hien-fère	34								
3.5 Renforcer la préven- tion et le traitement de l'abus de substances psy- choactives, notamment de stupéfiants et d'alcool	35								
3.6'D'ici à 2020, diminuer de moitié à l'échelle mon- diale le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route	36								

Autre commentaire pertinent concernant ce secteur cible prioritaire dans les stratégies de déve- loppement?						
le de œuvre (minis- itelle)					enseignement, formation profes- sionnelle et tech- nique, recherche scientifique	
Institution responsab la mise en de la cible tères de tu	santé	santé	santé		enseigneme formation p sionnelle et nique, reche scientifique	genre
Identifier les indicateurs Sectoriels pour les cibles spéci- fiques						
Stratégie sectorielle de développement/Identifier l'Objectif / clible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à questions correspondant à monohiriste.						
Identifier les indica- teurs nationaux pour les cibles spécifiques	Taux d'utilisation de la contraception	Nombre d'habitants par structure de santé primaire; Taux de fréquentation des structures de santé			Taux brut de scola- risation au primaire; Taux net de scolari- sation au primaire; Taux d'achèvement au primaire	Rapport filles/ garçons dans l'enseignement primaire et secondaire
Stratégie nationale de développement/Iden- tifier l'Objectif / cible la plus proche présen- tée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible	PQ p74 promouvoir la communication pour la santé; PQG P81 implanter danns les CS les services de planification familiale pour permettre aux jeunes filles de réduire les naissance indésirées et aux femmes d'espacer et de limiter les naissances; vulgariser les méthodes et les techniques de planification familiale.	PQ p74 promouvoir les mutuelles de santé pouvant améliorer l'accès aux soins de santé à une grande partie de la population; PQ p74 développer un système d'approvisionnement en médicamenté essentiels, en fourniture pour imagene médicale, en plantes et recettes médicinales éprouvées et en produits de laboratoire	PQ p74 promouvoir et contrôler des activités des tradi praticiens		PQ p73 Promouvoir L'enseignement primaire obligatoire et gratuit conformément aux dispositions constitutionnelles; réhabiliter les écoles dont la plupart se trouvent dans un état de dégradation avancée; renforcer les capacités du personnel enseignant et de l'insection par différentes formations et recyclages en cours d'emploi	PQG p 80 instruire les chefs d'établissement en matière d'admission et intégration des filles enceintes et mères dans leurs établis- sements
Domaine/ Secteur tells qu'identifié dans les principaux documents de planification	Santé, nutrition et VIH,	Santé, nutrition et VIH,	Santé, nutrition et VIH,		Enseignement, forma- tion professionnelle et technique, recherche scientifique	Genre et groupes vulnérables
	27	28	59		30	31
Encodage	37	38	39	4	14	14
ODD/ Cibles	3.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planitation et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux	3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de quamplité et à des médicaments et vacins essentiels sûrs, et vaccins essentiels sûrs, et vaccins essentiels ét d'un coût abordable	3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et la pollu- tion et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol	Objectif 4: Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie	4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons survent, sur un pled d'éga-lifé in cycle complet	d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage vérita- blement utile.

ODD/ Cibles	Encodage		Domaine/ Secteur tells qu'identifié dans les principaux documents de planification	Stratégie nationale de développement/Iden- tifier l'Objectif / cible la plus proche présen- tée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible	Identifier les indica- teurs nationaux pour les cibles spécifiques	Stratégie sectorielle de dévolution d'Arbierle de développement/dentifier PrOjectif (cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible	Identifier les indicateurs Sectoriels pour les cibles spéci- fiques	Institution responsable de la mise en œuvre de la cible (minis- tères de tutelle)	Autre commentaire pertinent concernant ce secteur cible prioritaire dans les stratégies de développement?
4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation prés-colaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire.	42	32	Enseignement, forma- tion professionnelle et technique, recherche scientifique	PQ P80 Sensibiliser les communautés à l'ins- cription des enfants de 3 à 5 ans; construire les écoles maternelles; former les institutrice et les encadreuses.				enseignement, formation profes- sionnelle et tech- nique, recherche scientifique	
44.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes er les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.	43	33	Enseignement, forma- tion professionnelle et technique, recherche scientifique	PQG P80 Encourager et promouvoir la forma- tion superieur et universitaire de la femme; octroyer des bourses d'études aux meilleurs étudiants	indice de parité			enseignement, formation profes- sionnelle et tech- nique, recherche scientifique	
4.4 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation prés-colaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement brimaire.	44								
44.5 DTCi à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducationion et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.	45	34	Genre et groupes vulnérables	PQG p 80 instruire les chefs d'établissement en matière d'admission et intégration des filles enceintes et mères dans leurs établis- sements	Rapport filles/ garçons dans l'enseignement primaire et secondaire			genre	
4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et fenmes, sachent lire, écrire et compter.	46	35	Genre et groupes vulnérables	PQ p73 promouvoir les centres d'alphabéti- sation et des foyers sociaux	Taux d'alphabétisation			affaire sociale, genre et édu- cation	

ODD/ Cibles	Encodage		Domaine/ Secteur tells qu'identifié dans les principaux documents de planification	Stratégie nationale de développement/Iden- tifier l'Objectif (cible la plus proche présen- tée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible	Identifier les indica- teurs nationaux pour les cibles spécifiques	Stratégie sectorielle de développement/ldentifier l'Objectif / cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible	Identifier les indicateurs Sectoriels pour les cibles spéci- fiques	Institution responsable de la mise en œuvre de la cible (minis- tères de tutelle)	Autre commentaire pertinent concernant ce secteur cible prioritaire dans les stratégies de développement?
4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquiernt les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducationion en faveur du développement et de du développement et de	47	36	Genre et groupes vulnérables	PQC p 80 Appuyer la sensibilisation de la communatre et la vulgarisation des textes juridiques protecteurs des droits des errants, organiser des journées de réflexion sur la situation de la fille, de la jeune fille par rapport au mariage précoce et l'harcèlement sexuel dans le milleu scolaire; réserver des sanctions sévères dans tout le cas de flagrance concermant les points scolaires sexuellement attribués.				genre, justice et éducation	
modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.	47	37	Justice et droits humains	PQG p 80 Appuyer la sensibilisation de la communauté et la vulgarisation des textes juridiques protecteurs des droits des enfants; organiser des journées de réflexion sur la situation de la fille, de la leune fille par rapport au mariage précoce et l'harcèlement sexuel dens le milleu sodaire, réserver des sanctions sévères dans tout le cas de flagrance concernant les points scolaires sexuellement attribués.				justice et droits humains	
Objectif 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	5								
5.1 Mettre fin, dans le	51	38	Genre et groupes vulnérables	PQ p.75 vulgariser les textes nationaux et internationaux protégeant les droits des Femmes				genre et affaire sociale	
monde entuer, a toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.	51	39	Enseignement, formation professionnelle et technique, recherche scientifique	PQ p75 renforcer les capacités en leadership féminin				éducation et genre	
5.2 Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violentes de violente étite aux fammes	52	40	Genre et groupes vulnérables	PQ p75 lutter contre les violences faites aux femmes ou violences basées sur le genre				genre	
et aux filles, y compris et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation.	52	14	sécurité (armée et police)	PQ p75 lutter contre les violences faites aux femmes ou violences basées sur le genre				ministère de l'interieur	

Encodage	age	Domaine/ Secteur tells qu'identifé dans les principaux documents de planification		Identifier les indica- teurs nationaux pour les cibles spécifiques	Stratégie sectorielle de développement/Identifier l'Objectif / cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible	Identifier les indicateurs Sectoriels pour Ies cibles spéci- fiques	Institution responsable de la mise en œuvre de la cible (minis- tères de tutelle)	Autre commentaire pertinent concernant ce secteur cible prioritaire dans les stratégies de développement?
53	42	Genre et groupes vulnérables	communauté et la vulgarisation des textes juildiques protecteurs des droits des enfants; organiser des journées de réflexion sur la situation de la fille, de la jeune fille par rapport au mariage précoce et l'harcèlement sexuel dans le milieu scolaire; réserver des sanctions sévères dans tout le cas de flagrance concernant les points scolaires sexuel·lement attribués; pGG P82 lutter contre les violences faites aux femmes ou violences faites aux femmes ou violences la pasées sur le genre.				ministère genre et justice et droits humains	
53	43	Justice et droits humains	PQC p 80 Appuyer la sensibilisation de la communauté et la vulgarisation des textes juridiques protecteurs des droits des enfants; organiser des journées de réflexion sur la situation de la fille, de la jeune fille par rapport au mariage précoce et l'harcèlement sexuel dans le milieu scolaire; réserver des sanctions sévères dans tout le cas de flagrance concernant les points scolaires sexuellement attribués; PQG P82 lutter contre les violences faites aux femmes ou violences basées sur le genre.				justice et droits humains	
54	44	Genre et groupes vulnérables	PQ p75 former les femmes ciblées dans certains métiers comme l'élevage, la coûture, la teinturene, la savonnerie, la coiffure, etc				genre	
55	45	Genre et groupes vulnérables	PQ p75 renforcer les capacités des points focaux genre dans les services étaitques et privés ; redynamiser le Conseil Provincial de la Femme; appuyer le fonctionnement du réseau femme et développement				genre	
55	46	Gouvernance politique et democratique	PQ p75 renforcer les capàcités des points focaux genre dans les services étatiques et privés ; redynamiser le Conseil Provincial de la Femme; appuyer le fonctionnement du réseau femme et développement				genre	
26	47	Santé, nutrition et VIH,	PQ p74 promouvoir la communication pour la santé; PQG P81 implanter dans les CS les services de planification familiale pour permettre aux jeunes filles de réduire les naissance indésirées et aux femmes d'espacer et de limiter les naissances; vulgariser les méthodes et les techniques de planification méthodes et les techniques de planification semiliale; PQC P82 organiser les séance de sensibilisation des hommes, des femmes et jeunes sur l'usage correct des préservatifs.	Taux d'utilisation de la contraception; Taux d'utilisation des préservatifs			santé	

ODD/ Cibles	Encodage		Domaine/ Secteur tells qu'identifié dans les principaux documents de planification	Stratégie nationale de développement/Iden- tifier l'Objectif / cible la plus proche présen- tée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible	Identifier les indica- teurs nationaux pour les cibles spécifiques	Stratégie sectorielle de développement/Identifier l'Objectif / cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à convision	Identifier les indicateurs Sectoriels pour les cibles spéci- fiques	Institution responsable de la mise en œuvre de la cible (minis- tères de tutelle)	Autre commentaire pertinent concernant ce secteur cible prioritaire dans les stratégies de développement?
Objectif 6: Garantir l'ac- ces de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en	ø								
6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équi- table à l'eau potable, à un coût abordable.	61	84	Eau, habitat et urba- nisme	PQ py4-75 réhabiliter des unités de traitement de l'eau de la Regideso et du SNHR et augmenter leurs capacités; appuyer les organisations et les communautés de base pour l'aménagement des sources d'eau, pQC P82 Réhabiliter les réseaux de distribution de l'eau; appuyer les organisations et les communautés de base pour l'aménagement des source d'eau	Taux de desserte ne au potable; pourcentage des violence répertoriés qui ont lieu aux points d'eau; propor- tion de la population ayant accès à l'eau potable			ministère de l'énergie déve- loppement rural	
6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable.	62	49	Eau, habitat et urba- nisme	PQ p74-75 assurer l'assainissement des déchets solides et liquides; construire les déchets solides et liquides; construire les décharges publiques ; évacuer les déchets des marchés et des grandes agglomérations vers les leux de décharge ; construire les latrines dans les milieux publics à travers la Province; sensibiliser la population sur les mesures d'hygiène et assainissement; renforcer les capacités de gestion des services de l'assainissement.	taux de morbidité diarrhéique; pourcen- tage de la population affecté par le cho- lera; proportion de la population ayant accès à des toilettes hygié- niques; pour- certage des ménages dans les quels l'endroit pour se laver les mains a été observé(EDS RDC_2013-2014)			ministère de travaux publics	
6.3 D'ici à 2030, amélio- rer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminant de motifé la proportion d'eaux usées non traitées et en augmen- tant considérablement à l'échelle mondiale le à l'échelle mondiale le recydage et la réutilisation sans danger de l'eau.	63	50	Industrie, commerce et tourisme	PQ, p74-75 promouvoir la production locale des intrants servant au traitement de l'eau	proportion de la population ayent accès à l'eaton ayentale; taux de morbidité diarrhéique;			ministère de l'énergie déve- l'oppement rural	
6.4 D'ici à 2030, augmen- ter considérablement l'utilisation rationnelle des	64	51	Eau, habitat et urba- nisme	PQ p74-75 réhabiliter les réseaux de distri- bution de l'eau; encourager le secteur privé dans la production de l'eau potable.	proportion de la population ayant accès à l'eau potable			ministère de l'énergie déve- loppement rural	
ressources en eau dans tous les secteurs et garan- tir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénu- rie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau.	49	52	Industrie, commerce et tourisme	PQ p74-75 réhabiliter les réseaux de distri- bution de l'eau; encourager le secteur privé dans la production de l'eau potable.	proportion de la popu- lation ayant accès à l'eau potable; taux de morbidité diarrhéique;			ministère de l'énergie déve- loppement rural	

ODD/ Cibles	Encodage		Domaine/ Secteur tells qu'identifié dans les principaux documents de planification	Stratégie nationale de développement/Iden- tifier l'Objectif / cible la plus proche présen- tée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible	Identifier les indica- teurs nationaux pour les cibles spécifiques	Stratégie sectorielle de développement/Identifier I/Objectif / cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible	Identifier les indicateurs Sectoriels pour les cibles spéci- fiques	Institution responsable de la mise en œuvre de la cible (minis- tères de tutelle)	Autre commentaire pertinent concernant ce secteur cible prioritaire dans les stratégies de développement?
6.5 D'ici à 2030, mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient.	65	53	Eau, habitat et urba- nisme	PQ p74-75 réhabiliter des unités de traitement de l'acu de la Regideso et du SNHR et augmenter leurs capacités; appuyer les organisations et les communautés de base pour l'aménagement des sources d'eau; PQG P82 Réhabiliter les réseaux de distribution de l'eau;				ministère de l'énergie déve- loppement rural	
6.6 D'ici à 2020, protéger et restaurer les écosys- tèmes liés à l'eau, notam- ment les montagnes, les forèts, les zones humides, les rivières, les acquifères et les lacs	99	54	Environnement et développement rural	PQ P76 vulgariser le code forestiers ; pro- téger les réserves naturelles; renforcer les capacités de gestion de l'environnement et des ressources forestières				ministère de l'agriculture, pêche et élevage	
Objectif 7: Garantir l'accès de tous à des ser- vices énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable	7								
				Construire et/ou réhabiliter les centrales hydroélectriques PQ, pt 5, PG 64, Renforcer les capacités humaines et matérielles des Services du Secteur de l'énergie (PQ Axe 6 pg 72)	Nombre de centrales réhabilitées Nombre de raccorde- ments Nombre d'infrastruc- tures de la Centrale	Réhabiliter deux centrales hydroélectriques PAP/ MMA 2011-2015 Pro- gramme 6 Construire une Centrale hydroélectrique Renforcer les capacités humaines et matérielles	Nombre de centrales réha- bilitées Nombre de rac- cordements cordements tures de la Centrale	Ministère de l'énergie, Gouver- nement Provin- cial, SNEL, CNE et SAKIMA	Insuffisance criante de l'énergie consti- tue un blocage pour le développement de l'industrialisation du Maniema; Il y a mécessité de faire un lobbying auprès les investisseurs privés
7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des ser- vices énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable.	17	55	Mines, Hydrocarbure et Energie	Appuyer la vulgarisation des énergies renouvelables, spécialement l'énergie solaire (PQ , Axe 6 pg 72)	Nombre de personnes touchées par la vulgarisation; Nombre d'utilisateurs; Nombre de cabines électriques et de compteurs; Longueur du réseau réhabilité	Appuyer la vulgarisation des energies renouvelables, spécialement l'énergie solaire. Renforer les capacités des Services en charge de l'énergie Renouvelée les réseaux de distribution (PAP Pilier 2 Programme 6)	Nombre de personnes rudgarisation; vulgarisation; Nombre d'utilisateurs; Nombre de sessions de formation; Nature et quantitiques de matériels foumis; Nombre de cabines électriques et de compteurs; Longueur du fréseau réhabilité	Ministère de l'énergie, Gouver- nement Provin- cial, SNEL, CNE et SAKIMA	Idem
	71	56	Éducation, formation professionnelle et technique et recherche scientifique	Renforcer les capacités humaines et matérielles des Services du Secteur de l'énergie (PQ, Axe 6 pg 72)	Nombre de sessions de formation; Nature et quantité de matériels fournis				
7.2 D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergé-tique mondial.	72	57	Environnement et Développement durable	Promouvoir les énergies nouvelles et renouvelbes (biogas, foyer amélioré, énergie solaire,)PQ76	Nombre d'énergies vulgarisées Nombre de foyers vulgarisés vulgarisés Nombre de population sensibilisée				
7.3 D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'effica- cité énergétique.	73								

· ·		
Autre commentaire pertinent concernant ce secteur cible prioritaire dans les stratégies de développement?		L'aspect de la dynamique communautaire n'est pas suffisamment ressorti dans le PQ et le PAP, il y a lieu de tenifr compte lors de la priorisation / localisation des ODD et Cibles
Institution responsable de la mise en œuvre de la cible (minis- tères de tutelle)		Ministère de l'Agriculture, Mainistère de la Pêche et de l'Elavage Ministère du Développement Rura, Dév. Rural, Pêche et Élevage PTFs
Identifier les indicateurs Sectoriels pour les cibles spéci- fiques		Nombre de campagnes de sensibilisation organisées; Nombre de personnes sensibilisées; Nombre de bâtiments réhabilitéé; Nombre de personnel de Recherche engagé; Nombre de CAPSA réhabilités; Nombre de regagé; Nombre de recherche sensonnel de Recherche engagé; Nombre de recherche engagé; Nombre de tracteurs et accessoires octroyés; Nombre de plantations redistribuées; Nombre d'appuis enblavées; Nombre d'appuis enblavées; Nombre d'appuis plantations redistribuées; Nombre d'appuis ploitants; Nombre d'appuis productions réalisées; Nombre d'appuis productions des productions réalisées; Nombre d'Associations des producteurs agricoles struc-agricoles stru
Stratégie sectorielle de développement/identifier l'Objectif / cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à mo Obh/cible.		Vulgariser le code agricole; Rehabiliter la station de l'INERA Kibnagula; Réha- biliter les CAPSA; Recycler les Moniteurs agricoles; Appuyer la motorisation de l'agriculture; Relancer l'agri- culture pérenne et vivrière; Promouvoir l'élevage; Promouvoir l'élevage; promouvoir la pêche et la pisciculture
Identifier les indica- teurs nationaux pour les cibles spécifiques		Nombre de campagnes de sensibilisation organisées; Nombre de personnes sensibilisées; Nombre et qualité de bâtiments réhabilités; Nombre de personnel de Recherche engagé; Nombre de CAPSA réhabilités; Nombre de CAPSA réhabilités; Nombre de CAPSA réhabilités; Nombre de CAPSA réhabilités; Nombre de Personnel de Recherche engagé; Nombre de Paponis us agricoles recyclés; Nombre de plantations redistribuées; Nombre de plantations redistribuées; Nombre de plantations redistribuées; Nombre de plantations redistribuées; Nombre d'Appuis aux nouveaux bénéfhciaires; Nombre d'Associations de la ligées;
Stratégie nationale de développement/Iden- tifier l'Objectif / cible la plus proche présen- tée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible		Accroître la production agricole, haleutique et d'élevage par le renforcement de l'enca-frement technico-administratif et l'acquisition de nouveaux outils de production (PQ 77 Axe 1)
Domaine/ Secteur tells qu'identifié dans les principaux documents de planification		Agriculture,£levage, Pêche, Développement Rural et dynamique communautaire
98		58
Encodage	ထ	- 5
ODD/ Cibles	Objectif 8: Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent bour tous	8.1 Maintenir un taux de roissance économique par habitant adapté au contexte national et, en particulier, un taux de roissance annuelle du produit intérieur brut d'au moins 7% dans les pays les moins avancés.

Autre commentaire pertinent concernant ce secteur cible prioritaire dans les stratégies de développement?	L'aspect de la dynamique com- munautaire n'est pas suffaamment ressortie dans le PQ et le PAP, il y a lieu de tenir compte lors de la priorisation / localisation des ODD et Cibles			
Institution responsable de la mise en œuvre de la cible (minis- tères de tutelle)	Ministère des Mines	Ministère de l'Industrie, Ministère du Commerce et Ministère du Tourisme	Ministère de l'Economie, des PME, FEC	Ministère de l'Emploi
Identifier les indicateurs Sectoriels pour les cibles spéci- fiques	Nombre de séances orga- nisées Nore d'exploi- tants miniers Nombre d'ac- Nombre d'ac- Nombre d'ac- Nombre de sensibilisés Nore de vulgarisation Nombre de vulgarisation Nombre de seansibilisés Nombre de vulgarisation Nombre de vulgarisation Nombre de vulgarisation Nombre de nombre des agenis formés Nombre des matériels nature des matériels	Le Plan direc- teur cartes des sites touristiques Bande vidéo Nombre d'in- frastructures réhabilitées / construites Nombre d'hôte- liers et d'agents formés Nombre d'in- frastructures réhabilitées / construites Nombre d'hôte- liers et d'agents formés Nombre formés Nombre prombre d'écoles fonc- tionnelles Nombre de prombre de	Note d'agents formés Note et type de matériel Note d'institutions installées Note de Banques dans la Banques dans la province Note d'unités de transforma-	Nombre d'em- plois créés
Stratégie sectorielle de développement/Identifier l'Objectif / cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un Ondréale.	Vulgariser le Code minier; Plaidoyer aupres des Investisseurs; Renforcer les capacités institutionnelles du secteur des MinesyVulgariser les mécanismes de transpa- rence (ITIE)	Élaborer le plan de déve- loppement du Tourisme; Realiser la cartographie et le vidéo tourisme au Maniema; Organiser les voyages d'échange d'expériences; Renforcer les capacités institutionnelles du secteur du Tourisme, Vidgariser les textes réglementaires en matière de Tourisme, Pro- mouvoir les écoles d'hôtel- lerie Élaborer un plan directeur de développement du tourisme; Réhabiliter et/ou construire les infrastructures hotelilières	Appuyer le secteur privé à travers les Petites et Moyennes Entreprises pour l'industrialisation de la Province et la création d'emplois;	Promouvoir l'emploi à travers les investissements publics dans les projets et les programmes à haute intensité en main d'oeuvre et dans l'entreprenariat coopératif
Identifier les indica- teurs nationaux pour les cibles spécifiques	Nombre de centrales réhabilitées Les infrastructures de la centrale nombre de raccordements, Nombre de séances organisées miniers Nombre d'acteurs du secteur minier atteints Nombre d'acteurs du secteur minier atteints Nombre d'acteurs du secteur minier atteints Nombre d'acteurs de vulgarisation Nombre d'exploitants seurs sensibilisés sensibilisés sensibilisés sensibilisés sensibilisés sensibilisés sensibilisés formés Nombre d'exploitants sensibilisés formés Nombre et nature des matériels fournis	Le Plan directeur Cartes des sites tou- ristiques Bande vidéo Nombre d'infrastruc- tures réhabilitées / construites Nombre d'hôteliers et d'agents formés Nombre d'écoles Nombre d'écoles Nombre d'écoles Nombre d'ecoles Nombre de personnes informées	Nbre d'agents formés Nbre et type de matériel Nbre d'institutions installées Nbre de Banques dans la province Nbre d'unités de trans-	Nombre d'emplois créés
Stratégie nationale de développement//den- tifier l'Objectif / cible la plus proche présen- tée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible	Rationaliser l'exploitation minière pour augmenter la production et accroître les recettes de la Province; Accroître la production de l'énergie; (PQ, pg 65, 70, 71, 72 et 73)	Relancer le Tourisme dans la Province en vue de diversifier l'économie, d'accélérer la croissance et de créer de nouveaux emplois (PQ 78 Axe 3)	Appuyer le secteur privé à travers les Petites et Moyennes Entreprises pour l'industrialisa- tion de la Province et la création d'emplois (PQ 78, Axe 4)	Promouvoir l'emploi à travers les investis- sements publics dans les projets et les pro- grammes à haute intensité en main d'oeuvre et dans l'entreprenariat coopératif en milieu rural (PQ 79 Axe 5)
Domaine/Secteur tells qu'identifié dans les principaux documents de planification	Mines, Hydrocarbure et Energie	Industrie, Commerce et Tourisme		Emploi
	59	09		19
Encodage	2	25		8
ODD/ Cibles		8.1 Maintenir un taux de roissance économique par habitant adapté au contexte national et, en particulier, un taux de roissance annuelle du produit intérieur brut d'au moins 7% dans les pays les moins avancés.		

ODD/ Cibles	Encodage		Domaine/ Secteur tells qu'identifié dans les principaux documents de planification	Stratégie nationale de développement/Iden- tifier l'Objectif / cible la plus proche présen- tée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible	Identifier les indica- teurs nationaux pour les cibles spécifiques	Stratégie sectorielle de développement/Identifier développement/Identifier l'Objectif cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible	Identifier les indicateurs Sectoriels pour les cibles spéci- fiques	Institution responsable de la mise en œuvre de la cible (minis- tères de tutelle)	Autre commentaire pertinent concernant ce secteur cible prioritaire dans les stratégies de déve- loppement?
	82	62	Emploi	Promouvoir l'emploi à travers les investissements publics dans les projets et les proestammes à haute intensité en main d'oeuvre et dans l'entreprenariat coopératif en milieu rural (PQ 79 Axe 5)	Nombre d'emplois créés	Promouvoir les investissements publics avec HIMO; Wulgariser le Code des investissements; Ouvrir une Antenne de l'ANAPI; Appuyer l'entrepreneuriat coopératif; Ouvrir le corridor routier Kabambare - Tanganyika;	Nombre d'em- plois créés	Ministère de l'Emploi	
8.2 Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversi- fication, la modemisation faction, la modemisation	82	63	Mines, Hydrocarbure et	Accroître la production de l'énergie (PQ 79 Axe 6)	Nombre de centrales réhabilitées Les infrastructures de la centrale Nbre de raccorde- ments	Accroître la production de l'énergie	Nombre de centrales réhabilitées Les infrastructures de la centrale centrale de raccordements	Ministère des Mines, Ministère des Hydrocarbures et Ministère de l'énergie	
certinousgique et inno- vation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre		`	Energie	Renouvelée les cabines, les câbles et les compteurs électriques (PQ 79, Axe 6)	Nombre de cabines électriques et de compteurs Longueur du réseau réhabilité	Renouvelée les cabines, les câbles et les compteurs électriques	Nombre de cabines élec- triques et de compteurs Longueur du réseau réha-	Ministère des Mines, Ministère des Hydrocarbures et Ministère de l'énergie	
	82	64	Éducation, Formation professionnelle et Tech- nique et Recherche scientifique	Renforcer les capacités humaines et matérieles des Services du secteur de l'énergle (PQ 79, Axe 6)	Nombre de sessions de formation orga- nisées Nature et quantité de matériels fournis	Renforcer les capacités humaines et matérielles des Services du secteur de l'énergie	Nature et quan- tité de matériels fournis	Ministère des Mines, Ministère des Hydrocarbures et Ministère de l'énergie	
	82	65	Infrastructures et Transport	Réhabiliter les infrastructures de transports routier, fluvial et ferroviaire (PQ, pg 72 et 73)	Nombre de kilomètres réhabilités et/ou construits	Réhabiliter les infrastruc- tures de transports routier, fluvial et ferroviaire	Nombre de kilomètres réhabilités et/ou construits	Ministère des Infrastructures et Ministère des Transports	
	83	99	Industrie, Commerce et Tourisme	Relancer le tourisme dans la province QP, pg 71 Axe 3	Le Plan directeur Cartes des sites tou- ristiques	Relancer le tourisme dans la province QP, pg 71 Axe 3	Le Plan direc- teur Cartes des sites touristiques	Ministère de l'Industrie, Ministère de Commerce et Ministère du Tourisme	
8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois, la création d'emplois a créativité et l'innovation et stimulent la croissance des preites et moyennes entreprises et des petites et moyennes entreprises et des petites et moyennes	83	29	Gouvernance écono- mique	Appuyer le secteur privé (PQ, pg 71 Axe 4);Ouvrir une Antenne de l'ANAPiyulganiser le Code des investissements (PQ 76); Ap- puyer l'entrepreneuriat coopératif (PQ 79);	Nbre d'agents formés Nbre et type de marériel Nbre d'institutions installées Nbre de Banques dans la province Nbre d'unités de trans- formation	Appuyer le secteur privé (PQ, pg 71 Axe 4)	Nbre d'agents formés to Nbre et type de matériel Nbre d'institutions installées Nbre de Banques dans la Banques dans la Province Nbre d'unités de transforma-tion	Ministère de l'Emploi	
leur integration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.	83	89	Emploi	Promouvoir les investissements publics avec HIMO (PQ 79, Axe 5)	Nombre d'emplois créés. Rapport sur les em- plois en Province Nombre de cam- pagnes Nbre de personnes engagées	Promouvoir les investissements publics avec HIMO; Vulgariser le Code des investissements; Ouvrir une Antenne de l'ANAP!. Appuyer l'entrepreneuriat coopératif; Ouvrir le corridor routier Kabambare - Tanganyika	Nombre d'em- plois créés Rapport sur les emplois en Province Nombre de campagnes Nbre de per-	Ministère de l'Emploi	

ODD/ Cibles	Encodage		Domaine/ Secteur tells qu'identifié dans les principaux documents de planification	Stratégie nationale de développement/Iden- tifier l'Objectif / cible la plus proche présen- tée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible	Identifier les indica- teurs nationaux pour les cibles spécifiques	Stratégie sectorielle de développement/Identifier l'Objectif / cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible	Identifier les indicateurs Sectoriels pour les cibles spéci- fiques	Institution responsable de la mise en œuvre de la cible (minis- tères de tutelle)	Autre commentaire pertinent concernant ce secteur cible prioritaire dans les stratégies de développement?
	83	69	Infrastructures et Transport	Ouvrir le corridor routier Kabambare - Tanga- nyika (PQ 79, Axe 7)					
8.4 Améliorer progressi- vement, jusqu'en 2030, l'efficience de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance éco- nomique n'entraîne plus la dégradation de l'envi- ronnement, comme prévu dans le cadre décennal de programmation ret à la la consommation et à la production durables, les pays développés montrant l'exemple en la matière.	84								
8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et zarantir à toutes les	85	70	Gouvernance écono- mique	Appuyer l'entreprenariat coopératif pour la création de l'emploi en milieu rural (PQ. Page 72, Axe 5. 4)	Nombre d'emplois créés Nbre d'organisations appuyées	Appuyer l'entreprenariat coopératif pour la création de l'emploi	Nombre d'em- plois créés Nbre d'orga- nisations appuvées	Ministère de l'Emploi	
femmes et à tous les hommes, y compris les	85	71	justice et Droits Humains	Vulgariser les textes nationaux et internationaux protègeant les droits des femmes (PQ 75 Axe 5)				Ministère du Genre	
handicapées, un travail décent et un salaire égal			Éducation, Formation	Appuyer le fonctionnement du reseau femme et développement (PQ 75 Axe 5) Renfocer les capacités en leadership féminin				Ministère du Genre Ministère du	
égale.	85	72	nique et Recherche scientifique	FO.75 AXE 5) Former les femmes ciblées dans certains métiers comme l'élevage, la coûture, la tein- terie la cavonnerie la criffine (PO 75 35 55)				Genre Genre	
8.6 D'ici à 2020, réduire considérablement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation.	86	73	Éducation, Formation professionnelle et Tech- nique et Recherche scientifique		Nombre de centres d'alphabétisation fonctionnels Nombre de foyers sociaux fonctionnels				
8.7 Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfrants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfrants soldats et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfrants sous toutes es formes.	87								
8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les fennnes, et ceux qui ont un emploi précaire.	88	74	Emploi	Regrouper les producteurs agricoles en association et les professionnalisés (PQ 70 Axe 1)	Nombre d'associa- tions des Producteurs agricoles	Regrouper les producteurs agricoles en association et les professionnalisés	Nombre d'asso- ciations des Producteurs agricoles		

ODD/ Cibles	Encodage		Domaine/Secteur tells qu'identifié dans les principaux documents de planification	Stratégie nationale de développement/Iden- tifier l'Objectif / cible la plus proche présen- tée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible	Identifier les indica- teurs nationaux pour les cibles spécifiques	Stratégie sectorielle de développement/Identifier développement/Identifier l'Objectif / cibe la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible	Identifier les indicateurs Sectoriels pour les cibles spéci- fiques	Institution responsable de la mise en œuvre de la cible (minis- tères de tutelle)	Autre commentaire pertinent concernant ce secteur cible proirfaire dans les strategies de développement?
8.9 D'ici à 2030, élaborer et et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et mette en valeur	68	75	Industrie, Commerce et Tourisme	Relancer le Tourisme dans la province en vue de diversifier l'économie, d'accélérer la croissance et de créer les nouveaux emplois (PA) de l'abbliller et ou construire les infrastructures hôtelières (PQ 78) et de l'abbliller et accepangée des Hôteliers et agentre de l'administration du Tourisme Vulgariser les textes réglementaires sur le Tourisme	Le Plan directeur Nombre d'emplois Créés Nombre d'infrastruc- tures réhabilitées/ Construites	Rélancer le Tourisme dans la province en vue de diversifier l'économie, d'accélérer la croissance et de créer les nouveaux emplois Rehabiliter et ou construire les infrastructures hôtelières Renforcer les capacités des hôteliers et agents de l'administration du Tourisme Vulgariser les textes réglementaires sur le Tourisme	Le Plan direc- teur Nombre d'em- plois créés Nombre d'in- frastructures refasbilitées/ construites		
a culture et les produits locaux.	89	26	Éducation, Formation professionnelle et Tech- nique et Recherche scientifique	Promouvoir les écoles de l'hôtellerie (PQ 78) Sensibiliser les filles finalities du secondaire à embrasser les études supérieures en hôtelle- rie et tourisme (PQ 78)	Nombre d'écoles d'hô- tellerie construites et fonctionnelles Nombre de filles inscrites	Promouvoir les écoles de l'hôtellerie Sensibiliser les filles finalistes de secondaire à embrasser les études supérieures en hôtellerie et tourisme	Nombre d'écoles d'hôtellerie construites et fonctionnelles Nombre de filles inscrites		
8.10 Renforcer la capacité des institutions financières nationales afin de favoriser et généraliser l'accès de tous aux services bancaires et financiers et aux services d'assurance	810								
Objectif 9: Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation	6								
9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontalière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité.	16	77	Infrastructures et Transport	Réhabiliter les infrastructures de transports routier, fluvial et ferroviaire (PQ 79)	Nombre de kilomètres réhabilités				
92. Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nette-ment la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés.	92	78	Agriculture, Élevage, Pêche, Développement rural et Développe- ment communautaire	Promouvoir les unités de transformation; notamment les unités agro-industrielles pour la création d'emploi dans la province (PQ 78, Axe 4)	Nombre d'unités de transformation Nombre d'institutions installées Nombre de banques dans la province	Promouvoir les unités de transformation, notamment les unités agro-industrielles pour la création d'emploi dans la province a province Faciliter l'installation des Institutions bancaires et des microfinances pour l'octroi des crédits aux AGR notamment celles créées par les femmes	Nombre d'uni- tés de transfor- mation Nombre d'ins- titutions ins- tallées Nombre de banques dans la		

ODD/ Cibles	Encodage		Domaine/ Secteur tells qu'identifié dans les principaux documents de planification	Stratégie nationale de développement/Iden- tifier l'Objectif / cible la plus proche présen- tée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible	Identifier les indica- teurs nationaux pour les cibles spécifiques	Stratégie sectorielle de développement/Identifier l'Objectif / cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible	Identifier les indicateurs Sectoriels pour les cibles spéci- fiques	Institution responsable de la mise en œuvre de la cible (minis- tères de tutelle)	Autre commentaire pertinent concernant ce secteur cible prioritaire dans les stratégies de déve- loppement?
9.3 Accroftre, en particu- ller dans les pays en déve- loppement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prês consentis à des conditions abordables, et leur intégration dans les chaînes de valeur et sur les marchés.	93 7.	62	Gouvernance écono- mique	Faciliter l'implantation des institutions finan- cières et bancaires (PQ 76) Installer l'Antenne de l'ANAPI (PQ 76)					
9.4 D'ici à 2030, moder- niser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources			Industrie, Commerce et	Protèger l'environnement et les ressources naturelles (PQ 76)					
technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'envi- ronnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.	2		Tourisme	Promouvoir les activités des industries alimentaires (PQ78)					
9.5. Renforcer la recherche scientifique, perfectionner les capacités technologiques des secteurs industriels de tous les pays, en particulier des pays en dévelopement, notamment en encourageant l'innovation et en augmentant considérablement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la recherche et du développement pour in million d'habitants et en accroissant les dépenses puriées consacrées à la recherche et du développement pour in million d'habitants et en accroissant les dépenses puriées consacrées à la recherche et du développement d'ici et que développement d'ici et que développement d'ici et de la developpement d'ici et developpement d'ici et de la developpement d'ici et developpement d'ici et developpement d'ici et developpement d'ici et de	56								
Objectif to : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein	01								
10.1 D'ici à 2030, faire en sorte, au moyen d'amélio- rations progressives, que les revenus des 40 pour cent les plus pauvres de la population augmentent plus rapidement que le revenu moyen national, et ce de manière durable.	101								

ODD/ Cibles	Encodage		Domaine/ Secteur tells qu'identifié dans les principaux documents de planification	Stratégie nationale de développement/Iden- tifier l'Objectif / cible la plus proche présen- tée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible	Identifier les indica- teurs nationaux pour les cibles spécifiques	Stratégie sectorielle de dévelioppement/ldentifier l'Objectif / cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible	Identifier les indicateurs Sectoriels pour les cibles spéci- fiques	Institution responsable de la mise en œuvre de la cible (minis- tères de tutelle)	Autre commentaire pertinent concernant ce secteur cible prioritaire dans les stratégies de développement?
10.2 D'ici à 2030, autono- miser toutes les personnes et favoriser leur intégra- tion sociale, économique et politique, indépendam-	102	8	Agriculture, Élevage, Pêche, Développement Rural et Dynamique Communautaire	Augmenter le revenu territorial de la province par l'accroissement des exportations de produits agricoles (PQ,70) Améliorer la prise en charge et les prestations sociales en faveur des personnes vulnérables (PQ 83, Axe 6)					
ment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur handicap, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut écononu de leur statut écononul de leur statu	102	82	Mines, Hydrocarbures et Énergies	Augmenter le revenu territorial de la province par l'accroissement des exportations produits miniers (PQ 70)					
	102	83	protection sociale et humanitaire	Améliorer la prise en charge et les pres- tations sociales en faveur des personnes vulnérables(PQ 70)					
10.3 Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notam-	103	84	Justice et Droits Humains	Garantir les libertés et les droits civils et politiques de la population (PQ 82, Axe 5)					
mente neimfant les lots, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière.	103	85	Genre et Groupes Vulnérables	Réduire d'une manière sensible les inégalités entre la femme et l'homme (PQ 82, Axe 5)					
10.4 Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité.	104	98	Gouvernance écono- mique	Assainir les finances publiques par la mise en place de cadre sectoriel des dépenses à moyen terme (PQ 74, Axe 3). Anéliorer les capacités de programmation et de budgétisation au niveau provincial (PQ 74, Axe 3). Mettre en place le mécanisme de la Gestion Axée sur les Résultats (PQ 74, Axe 3).					ll faut de la volonté politique pour res- pecter la clé de répar- tition budgétaire
10.5 Améliorer la régle- mentation et la sur- vellance des institutions et marchés financiers mondiaux et renforcer l'application des règles.	105								

ODD/ Cibles	Encodage		Domaine/ Secteur tells qu'identifié dans les principaux documents de planification	Stratégie nationale de développement/Iden- tifier l'Objectif / cible la plus proche présen- tée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible	Identifier les indica- teurs nationaux pour les cibles spécifiques	Stratégie sectorielle de développement/laentifier l'Objectif / cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à monyéties	Identifier les indicateurs Sectoriels pour les cibles spéci- fiques	Institution responsable de la mise en œuvre de la cible (minis- tères de tutelle)	Autre commentaire pertinent concernant ce secteur cible prioritaire dans les stratégies de développement?
10.6 Faire en sorte que les pays en développement soient davantage représoient das la prise de décisions dans les institutions économiques et financières internationales, afin que celles-ci soient plus efficaces, rédélibles, transparentes et légritimes.	106								
10.7 Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gerées.	107								
Obječtíf 11: Faire en sorte que les villes et les établis-sements humains soient ouverts à tous, sûrs, résillents et soutenables	11								
11.1 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un loge- ment et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis.	11	87	Habitat et Urbanisme	Elaborer le plan directeur et urbanistique de la province (qQ (8, 4x8 7) Accélérer la mise en œuvre des mesures d'application de la politique d'urbanisme et habitat (PQ 8, 4xe 7) Developper le partenanat public-privé sur les oberapter le partenanat public-privé sur les oberapten le partenanat public-privé sur les oberaptions de logement social (PQ 8, 4xe 7)					
11.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un cot abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des sonnes handicapées et des nersonnes facées.	11.2								
11.3 Di'ci à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains établissements humains	113	88	Habitat et urbanisme	Elaborer le plan directeur et urbanistique de la province (PQ 83, Axe 7) Accélérer la mise en œuvre des mesures d'application de la politique d'urbanisme et habitat (PQ 83, Axe 7) Développer le partenariat public-privé sur les opérations de logement social (PQ 83, Axe 7)					
11.4 Renforcer les efforts de protection et de pré- servation du patrimoinse culturel et naturel mon- dial.	114	68	Environnement et Développement durable	Vulgariser le code forestier (PQ 76) Renforcer les capacités de gestion de l'environnement (PQ76)	Nombre de séances des campagnes orga- nisées Nombre de codes reproduits				

ODD/ Cibles	Encodage		Domaine/ Secteur tells qu'identifié dans les principaux documents de planification	Stratégie nationale de développement/lden- tifier l'Objectif / cible la plus proche présen- tée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible	Identifier les indica- teurs nationaux pour les cibles spécifiques	Stratégie sectorielle de développement/identifier l'Objectif / cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible	Identifier les indicateurs Sectoriels pour les cibles spéci- fiques	Institution responsable de la mise en œuvre de la cible (minis- tères de tutelle)	Autre commentaire pertinent concernant ce secteur cible prioritaire dans les stratégies de développement?
onsiderablement le nombre de personnes tudes et le nombre de personnes tudes et le nombre de personnes tudes et le nombre de personnes toudes et les catastrophes, y compris celles d'origine hydrique, et réduire considérablement le montant des pertes économiques qui sont dues directement à ces catastrophes exprimé en proportion du produit l'indérieur brut mondial, l'accent étant mis sur la protection des pauvres et des personnes en situation vulnérable.	115	06	Protection sociale et humanitaire	Renforcer les capacités de prise en charge et de suivi des situations de vulnérabilité dus aux catastrophes (PQ 83, Axe 6)					
11.6 D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets.	116	16	Environnement et Développement durable	Renforcer les capacités de gestion de service de l'assainissement (PQ 83) Impliquer la femme à toutes les activités liées à l'assainissement					
11.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, en parti- culier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des es- paces verts et des espaces publics sûrs.	117								
Objectif 12 : Instaurer des modes de consommation et de production soute- nables	5								
13.1 Mettre en œuvre le Carte décennal de programmation concemant les modes de consommation et de production durables avec la participation de tous les pays, les pays développes montrant l'exemple en la matière, compte tenu du degré de développement et des caparités des pays en développement.	121								

ODD/ Cibles	Encodage		Domaine/ Secteur tells qu'identifié dans les principaux documents de planification	Stratégie nationale de développement/l den- tifier l'Objectif (cible la plus proche présen- tée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible	Identifier les indica- teurs nationaux pour les cibles spécifiques	Stratégie sectorielle de développement/Identifier l'Objectif / cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible un ODD/cible	Identifier les indicateurs Sectoriels pour les cibles spéci- fiques	Institution responsable de la mise en œuvre de la cible (minis- tères de tutelle)	Autre commentaire pertinent concernant ce secteur cible prioritaire dans les stratégies de développement?
12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.	122	92	Environnement et Développement durable,	P.Q.P.76: Actions: (f) vulgariser le Code fores- tier; (ii) protéger les réseves naturelles; (iii) renforcer les capacités de gestion de l'envi- ronnement et des ressources forestières; (iv) Appuyer la plantation des arbres agro fo- seriers et fruitiers dans les parcelles; Reboi- ser les espaces détruits; PAP 2011-2015; (vii) Introduire les techniques de l'agroforesterie. PAP 2011-2015 Action 8: Mettre en place des mécanismes de substitution des ressources à protéger.	Nbre des séances de vulgarisation; Nbre d'atelier de formation; Taux de réduction de coupe de bois		Nbre de rapport de suivi de l'état de l'environne- ment produits et publiés	Gouvernement Provincial, Divi- sion de l'environ- nement, ICCN, REDD,	
	12.2	93	Mines, Hydraucarbures et Énergies	P.QCE P 76: (v) promouvoir les énergies nouvelles et renouvelables (biogaz, foyer amélior, énergie solaire,);	Nbre d'arbres plantés; Nbre des centrales construites				
12.3 D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondale le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation et réduire les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y comppis les pertes après secolte.	123								
12.4 D'ici à zozo, instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire considérablement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, aîm de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement.	124								
12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recydage et la réutili- sation.	125	94	Éducation, formation professionnelle	PQCE P76 (iii) renforcer les capacités de gestion de l'environnement et des ressources forestières ;	Taux de réduction des déchets; Nbre d'usines de recyclage	PPEFEB P22. (1) Elaborer et mettre en œuvre les stratégles et programmes d'assainissement avec la participation de toutes les parties prenantes (ONG, Petite ou moyenne entreprise privée), (2) Mettre en place des systèmes de gestion durable des déchets (liquide, solide et gazeux) et de luttre contre les vecteurs de maladies	Taux de morta- lité et de morbi- dité liés à l'état de l'environne- ment, réduits d'au moins 50%;	Division de l'environnement, Secteur privé, SOCIMA	
12.6 Encourager les entre- prises, en particulier les grandes et les transnatio- nales, à adopter des pra- tiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informa- tions sur la viabilité.	126								

ODD/ Cibles	Encodage		Domaine/ Secteur tells qu'identifié dans les principaux documents de planification	Stratégie nationale de développement/I dentifer l'Objectif / cible la plus proche présentée dans le document abor dant les questions correspondant à un ODD/cible	Identifier les indica- teurs nationaux pour les cibles spécifiques	Stratégie sectorielle de développement/Identifier l'Objectif / cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible	Identifier les indicateurs Sectoriels pour les cibles spéci- fiques	Institution responsable de la mise en œuvre de la cible (minis- tères de tutelle)	Autre commentaire pertinent concernant ce secteur cible prioritaire dans les stratégies de développement?
12.7 Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales.	127								
17 8 D'ici à 2020 faire	128	95	Environnement et développement durable	PAP 2011-2015 (6) Sensibiliser la population sur la protection des ressources Naturelles	Nbre des séances de sensibilisation				
en sorte que toutes les personnes, partout dans	Q (V	Éducation, formation	PAP 2011-2015 (10) Appuyer les écoles et Institutions supérieures des sciences de l'environnement.	Ndre d'écoles et insti- tutions à appuyées			GouvProv, Div	
ne monde, alent les infor- mations et connaissances nécessaires au développe-	120	96	scientifique et recnerche scientifique	PAP 2011-2015 (11) Former les agents des services Publics chargés de la gestion de l'environnement et conservation de la Nature.	Nbre d'agents formés			env, EPSP, ESU, ICCN, DIV GFE, PTEF, SOCIMA	
ment durable et a un style de vie en harmonie avec la nature.	128	26	Genre et groupe vul- nérable	PQ Genré P 85; (IX) Former les femmes et les jeunes filles sur les techniques de la réduction de la consommation de bois de chauffe par la vulgarisation des foyers améliorés	Nbre de femmes et filles formées				
Objectif 13: Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	£								
13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.	131								

ODD/ Cibles	Encodage		Domaine/ Secteur tells qu'dentifié dans les principaux documents de planification	Stratégie nationale de développement/Iden- tifier l'Objectif (tible la plus proche présen- tée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible	Identifier les indica- teurs nationaux pour les cibles spécifiques	Stratégie sectorielle de développement/identifier l'Objectif / cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un OPD/cible	Identifier les indicateurs Sectoriels pour les cibles spéci- fiques	Institution responsable de la mise en œuvre de la cible (minis- tères de tutelle)	Autre commentaire pertinent concernant ce secteur dible prioritaire dans les stratégies de développement?
		86	Agriculture	PQCE P76 : (vii) introduire les techniques de l'agroforesterie.	Nbre d'arbres plantés et Nbre de personnes formées			IPAPEL, SOCIMA, Secteur Privé, Gouv prov, DIV ENERGE, OGG, SOCIMA, PTEF, ICCN, DIV GEF, IPDRAL	
		66	Éducation, formation technique et recherche scientifique	PAP 2011-2015; (1) Sensibiliser la population sur l'utilisation des énergies nouvelles et renouvelables	Nbre de séances de sensibilisation et Nbre des personnes sensi- bilisées				
		100	Mines et Energie	PAP 2011-2015 (2) Vulgariser les énergies nouvelles et renouvelables	Nbre de séances de vulgarisation				
13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la nlanifica-	132	101	Environnement et développement durable	PAP 2011-2015 (3) Vulgariser les foyers amélio- rés;(8) Reboiser		PPEFEB P 23 Appuyer la mise en oeuvre des actions d'adaptation et d'atténuation aux changement climatique par l'implantation et			
tion nationales.		102	Justice	PAP 2011-2015 (5) Lutter contre l'exploitation forestière illégale	Nbre d'exploitants sensibilisés	l'équipement de 3 stations météorologiques.		GouvProv, ICCN	
		103	Gouvernance adminis- trative et locale	PAP 2011-2015 (6) Impliquer les communautés locales dans la gestion forestière; (7) Vulgariser les techniques rationnelles d'exploitation	Nbre de communautés impliquées				
				et de transformation du bois	Nbre des séances de vulgarisation				
		104	Genre et groupe vul- nérable	PQ Genré P 85; (viii) Impliquer la femme dans les activités de protection de l'environ- nement et de lutte contre le changement climatique	Nbre des femmes et filles impliquées				
13.3 Améliorer l'éducationion, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'attérnation de liques, l'attérnation de liques, l'attérnation de longe et la céducitie.	133	105	Éducation, formation technique et recherche scientifique,	PQCE P 77 (10) Appuyer les écoles et Institu- tions supérieures des sciences de l'environ- nement.	Nbre d'écoles et ins- titutions supérieures appuyées; Nbre de femmes formées			EPSP, ESU, DIV GFE	
de leur impact et les sys- tèmes d'alerte rapide.		106	Genre et groupe vul- nérable	PQ Genré P85 (x) Former les femmes sur les techniques de l'agroforesterie					

ODD/ Cibles	Encodage		Domaine/ Secteur tells qu'identifié dans les principaux documents de planification	Stratégie nationale de développement/Iden- tifier l'Objectif / cible la plus proche présen- tée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible	Identifier les indica- teurs nationaux pour les cibles spécifiques	Stratégie sectorielle de dévelopement/Identifier dévelopement/Identifier l'Objectif / cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible	Identifier les indicateurs Sectoriels pour les cibles spéci- fiques	Institution responsable de la mise en œuvre de la cible (minis- tères de tutelle)	Autre commentaire pertinent concernant ce secteur cible prioritaire dans les stratégies de déve- loppement?
Objectif 14: Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	14								
14.1 D'ici à 2025, prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments.	141								
14.2 D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience, afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation et prendre des mesures en faveur de leur restauration pour rétablir le santé et la productivité des océans.	142	<u> </u>							
14.3 Réduire au maximum l'acidification des océans et lutter contre ses effets, notamment en renforçant la coopération scientifique à tous les niveaux.	143								
14.4 D'ici à 2020, réglementer efficacement la pêche, mettre un terme à la surpêche, à la pêche destre non réglementée et aux pratiques de pêche destructies et exécuter des plans de gestion fondés sur des données scientifiques, l'objectif étant de rétablir les stocks de poissons le plus rapidement possible, au moins à des niveaux permettant d'obtenir un rendement constant maximal compte ten des caractéristiques biologiques.	144								
14.5 D'ici à 2020, pré- server au moins 10 & des server au moins 10 & des conformément au droit national et international et compte tenu des meil- leures informations scien- tifiques disponibles.	145								

ODD/ Cibles	Encodage	Domaine/ Secteur tells qu'identifié dans les principaux documents de planification	Stratégie nationale de développement/Iden- tifier l'Objectif / cible la plus proche présen- tée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible	Identifier les indica- teurs nationaux pour les cibles spécifiques	Stratégie sectorielle de développement/Identifier l'Objectif / cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à min Opl/cihls	Identifier les indicateurs Sectoriels pour les cibles spéci- fiques	Institution responsable de la mise en œuvre de la cible (minis- tères de tutelle)	Autre commentaire pertinent concernant ce secteur cible prioritaire dans les stratégies de développement?
14.6 D'ici à 2020, interdiele subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surcapacité et à la surpéche, supprimer celles qui favorisent la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et s'abstenir d'en accorder de nouvelles, sachant que l'octroi d'un traitement spécial et différencié efficace et approprié aux pays en développement et aux pays les moins avancés doit faire partie intégrante des négocialions sur les subventions à la pêche menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du	146							
14.7 D'ici à 2030, faire mieux bénéficier les petits fetais insulaires en développement et les pays les moins avancés des retombées économiques de l'exploitation durable des ressources marines, notamment grâce à une gestion durable des pêches, de l'aquaculture et du tourisme.	147							
Objectif 15: Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon dublique, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	÷							
15:10 l'(i à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes terrestres et des écosystèmes des services connexes, en particulier les foréts, en particulier les foréts, en zones humides, les montagnes et les zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux.	151							

ΟΦΦ/ Cibles	Encodage		Domaine/ Secteur tells qu'identifié dans les principaux documents de planification	Stratégie nationale de développement/lden- tifier l'Objectif / cible la plus proche présen- tée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible	Identifier les indica- teurs nationaux pour les cibles spécifiques	Stratégie sectorielle de développement/ldentifier l'Objectif / cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible	Identifier les indicateurs Sectoriels pour les cibles spéci- fiques	Institution responsable de la mise en œuvre de la cible (minis- tères de tutelle)	Autre commentaire pertinent concernant ce secteur cible proirtiaire dans les stratégies de déve- loppement?
15.2 D'ici à 2020, promou- voir la gestion durable, de tous les types de forêt.		107	Environnement et Aveeloppement	PQCE P 76 (vi) reboiser les espaces détruits	Nbre d'arbres plantés	PPEFEB P23-24 (1) Aménager les forêts de production permanente, (2) Valoriser les produits forêstiers ligneux et non ligneux, (3) Mettre en place le système de foresterie communautaire	Augmenter d'au moins 3% la contribution du secteur vert au budget provin- cial par rapport à 2016.	, ,	
mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître consideable- ment le hoisement et le	152		durable	PQCE P 76 (i) vulgariser le Code forestier ;				Gouvernement Provincial, Division de l'environ nement, ICCM, REDD.	
reboisement au niveau		108	Agriculture	PQCE P 76 (vii) introduire les techniques de l'agroforesterie.				IPAPEL, IPDRAL	
ווסוומומו:		109	Sécurité (Police),	PAP (5) Lutter contre l'exploitation forestière				GouvProv, ICCN	
		110	Justice et droits humains	illegale					
15.3 D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la séche- resse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des sols.	153	£	Environnement et développement durable			PPEFEB P 23: Mettre en place un mécamisme d'intégration de la dimension « gestion durable des terres» dans le programme Provincial de développement	Elaborer au moins 5 au moins 5 documents des secteurs de la vie provinciale (agriculture, hydrocarbures, urbanisme et habitat, mines, décentralisation, tralisation, gestion durable des terres.	Ministères et Divisions Provin- ciales concernées	
15.4 D'ici à 2030, assurer la préservation des éco- systèmes montageux, notamment de leur biodi- versité, afin de mieux tirer parti de leurs bienfaits essentiels pour bienfaits essentiels pour bement durable.	154								
15.5 Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milleu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la blodversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction.	155	<u> </u>	Gouvernance adminis- trative	PAP 9 Gréer le Parc TL2	Parc TL2 créé	pPEFEB P31, Composante 1(1) Matérialiser les limites des aires protégées, (2) Etablir un état des lieux des aires protégées existantes et à créer, (3) aménager les aires protégées dans la Province. Composante 2 (1) Accompagner les commu- nautés locales et les peuples autochtones dans leur structuration, (2) Promou- voir les activités génératrices de revennt dans les zones à diversité biologique élevé. Composante 3 (1) Promou- voir les activités alternatives à la chasse et à la péche, (2) Inventorier et répertorier les savoirs endogènes des communautés riveraines des	Al'horizon 2023, matéria- liser les limites des aires proté- gées, conclure 10 accords de partenariat entre les insti- tutions gestion- naires des aires protégées et les acteurs locaux, doter foutes les aires protégées et les de plans de ges- tion et d'aména- gement.	ICCN, REDD, DIV. ENV, GOUVPFOV	

ODD/ Cibles	Encodage		Domaine/ Secteur tells qu'identifié dans les principaux documents de planification	Stratégie nationale de développement/Iden- tifier l'Objectif / cible la plus proche présen- tée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible	Identifier les indica- teurs nationaux pour Ies cibles spécifiques	Stratégie sectorielle de développement/ldentifier l'Objectif / cible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/richle	Identifier les indicateurs Sectoriels pour les cibles spéci- fiques	Institution responsable de la mise en œuvre de la cible (minis- tères de tutelle)	Autre commentaire pertinent concernant ce secteur cible prioritaire dans les stratégies de déve- loppement?
15.6 Favoriser le partage l'iste et équitable des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources généfiques et promouvoir un accès approprié à celles-ci, ainsi que cela a été décidé à l'échelle internationale.	156	112	Gouvernance adminis- trative et locale	PAP (5) Cartographier les ressources naturelles, (6) Impliquer les communautés locales dans la gestion forestière	Nbre d'espèce car- tographié; Nbre des communautés impli- quées			GouvProv, Div Env, ESU, CIR- CAT, IGC	
15.7 Prendre d'urgence des mesures pour mettre des mesures pour mettre un terme au braconnage et au trafic d'espèces végétales et animales protégées et s'attaquer au problème sous l'angle de l'offre et de la demande.	157								
15.8 D'ici à 2020, prendre des mesures pour empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, atténuer sensiblement les effets que ces espèces ont sur les écosystèmes terrestres et aquatiques et contrôler ou éradiquer les espèces prioritaires, prioritaires,	158								
15.9 D'Ici à zozo, intégrer la protection des écosys- tèmes et de la biodiversifé dans la planification nationale, dans les mécanismes de développement, dans les stratégies de réduction de la pauvreté et dans la comptabilité.	159	113	Environnement et développement durable	PAP pillier 4 sous programme protection de l'environnement	Cfr les indicateurs ci-haut				
Objectif 16: Promouvoir l'avenement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à ment durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes.	91								
16.1 Réduire nettement.			Paix et stabilisation	PQp67 consolider la paix et éradiquer l'insécurité POn67 consolider la paix et éradiquer l'incé-	. Nbre de cas de viola- tion de droits de l'hô dénoncés et réprimés				
partout dans le monde, toutes les formes de vio- lence et les taux de morta- lité qui y sont associés.	161	115	nérable Gouvernance politique et démocratique		Proportion des Cadres et Agents formés et recyclés			MINIPRO INT- JUST	
		117	Justice et droits humains	PQp67 renforcer la gouvernance judiciaire	Proportions des dos- siers judiciaires traités dans les délais légaux				

ODD/ Cibles	Encodage		Domaine/ Secteur tells qu'identifié dans les principaux documents de planification	Stratégie nationale de développement/lden- tifier l'Objectif / cible la plus proche présen- tée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible	Identifier les indica- teurs nationaux pour les cibles spécifiques	Stratégie sectorielle de dévelioppement/Identifier l'Objectif / clible la plus proche présentée dans le document abordant les questions correspondant à un ODD/cible	Identifier les indicateurs Sectoriels pour les cibles spéci- fiques	Institution responsable de la mise en œuvre de la cible (minis- tères de tutelle)	Autre commentaire pertinent concernant ce secteur cible prioritaire dans les stratégies de développement?
16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploi-		118		PQ p8o vulgariser les textes juridiques pro- tecteur des droits enfants					
tation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants.	162	119	Genre et groupe vul- nérable	PQp75 Renforcer la protection sociale des groupes vulnérables	Nbre des prsnes vulnérables(fe/enf) protégées			MINIPRO GENRE	
16.3 Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité.	163	120	Justice et droits humains	PQp69 Promouvoir la gouvernance judiciaire	Proportion des condi- tions d'accès à la justice assurées			MINIPRO INT- JUST	
16.4 D'ici à 2030, réduire nettement les flux finan- ciers illictes et le trafic d'armes, renforcer les acti- vités de récupération et de restitution des biens volés re lutter contre soules	164	121	Paix et stabilisation	PQp69 Consolider la paix et éradiquer l'insé- curité	Taux de flux finan- cier illicites de trafic d'armes réduit			MINIPRO INT- JUST	
les formes de criminalité organisée.	164				Taux de criminalité réduit				
16.5 Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes.	165	122	Justice et droits humains	PQp68 Renforcer la gouvernance économique et financièreIutter contre la corruption	Taux des anti valeurs diminué			MINIPRO INT- JUST	
16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transpa- rentes à tous les niveaux.	166	123	Gouvernance adminis- trative et locale	PQp69 Poursuivre le processus de la décen- tralisation et le développement local	Proportion d'organes exécutifs et délibé-rants opérationnels au niveau de la province			. MINIPRO INT- JUST	
16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de dérsions.	167	124	Gouvernance adminis- trative et locale	PQp69 Poursuivre le processus de la décen- tralisation et le développement local	Nore des organes de prise des décisions installés			MINIPRO INT- JUST	
16.8 Elargir et renforcer la participation des pays en développement aux institutions chargées de la gouvernance au niveau mondial.	168								
16.9 D'ici à 2030, garantir à tous une identité juri- dique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances.	169	125	Genre et groupe vul- nérable	PQp75 Renforcer la protection sociale des groupes vulnérablesmise en application de la loi portant protection de l'enfant				MINIPRO INT- JUST	
16.10 Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, confor- mément à la législation nationale et aux accords internationaux.	1610								

Annexe 4. Matrice de priorisation des cibles des Objectifs de Développement Durable (ODD) en RDC

		Déci- sion finale		Cible rete- nue	Cible non rete- nue
		Niveau d'appré- ciation		Haute	Haute
	Filtre 3			Oui, à partir de l'indica- teur provin- cial	Oui, à partir de l'indica- teur provin- cial
		Existence d'indicateurs de mesure de Niveau la cible (Cf. d'appré- RIA tableau 2) ciation ou possibilité de mesure à un coût raison-		Oui, l'indica- teur est calcu- lé en province par enquête 1,2,3	Oui, l'indica- teur est calcu- lé en province teur provin- par enquête cial
		Niveau d'appré- ciation		Haute	Haute
bles		Autres prio- rités natio- nales		la réduction de la pau- vreté par la relance des activités Agricoles constitue l'objectif primordial du gouvernement provincial (Cfr discours programme du gouverneur de province)	la réduction de la pauvre- té entre dans les priorités du gouver- nement Pro- vincial
risation des ci	Filtre 2	Cibles contribuant directement à l'éradication de la pauvreté et à l'exclusion sociale		Oui ,la réduction du nombre des pauvres entraîne la réduction de l'exclusion sociale	Oui ,la réduction du nombre des pauvres entraîne la réduction de l'exclusion sociale
Critères de priorisation des cibles		Cible contribuant directe- Niveau buant au respect ment à l'éra- d'appré- des engage- dication de la ciation ments interna- pauvreté et tionaux à l'exclusion sociale		Oui, charte Africaine de droits de l'homme et des peuples, pacte international relatif aux droits civils et politiques, économico-sociaux et culturels	Oui, charte Afri- caine de droit de l'homme et des peuples
				Haute	Haute
		Cible contri- buant à plu- bles Transfor- sieurs dimen- mationnelle sions du déve- loppement durable	s le monde	Oui, la cible contribue à la dimension sociale, éco- nomique et environne- mentale	Oui, la cible contribue à la dimension sociale et économique
	Filtre 1	Cible contribuant à pludibles Transfor-sieurs dimenmationnelle sions du développement durable	es et partout dar	it ince iure, au-	Oui, l'élimi- nation de la pauvreté est contribue liée à la relance la dimensi de l'agriculture, sociale et économie, l'au- économisation des femmes
		OMD en retard	tes ses form	Oui, la province n'a pas atteint cette cible de l'OMD	Oui, résul- tat non atteint
		Cible oubliée	sous tou	Non, cette cible est prise en compte dans le PQ	Non, cette cible est prise en compte dans le
		Les Objectifs de Développe- ment Durable et leurs cibles	Objectif 1: Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	1.1 D'ici à 2030, éliminer com- plètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'en- tend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,25 dollar par jour).	1.2. D'ici à 2030, réduire de Non, moitié au moins la proportion des hommes, femmes et cible es enfants de tous âges vivant prise er dans la pauvreté dans toutes compte ses dimensions selon les définidans le tions nationales.

		Déci- sion finale	Cible non rete- nue	Cible rete- nue	Cible non rete- nue
		Niveau d'appré- ciation	Haute	Haute	Moyen
	Filtre 3	Cible qui peut être mesurée de manière désagrégée	Oui, à partir de l'indica- teur provin- cial	Oui, à partir de l'indica- teur provin- cial	oui
	_	Existence d'indicateurs de mesure de la cible (Cf. RIA tableau 2) ou possibilité de mesure à un coût raison-	Oui, l'indica- teur est calcu- lé en province par enquête 1,2,3	Oui, les indi- cateurs sont calculés en province par enquête 1,2,3,	non, c'est possible de les oui obtenir
		Niveau d'appré- ciation	Haute	Haute	Haute
bles		Autres prio- rités natio- nales	la protection sociale entre dans les prio- rités du gou- vernement Provincial	oui, cette cible est une priorité en province	Oui, il y a nécessité d'avoir un plan d'alerte rapide
risation des cil	Filtre 2	Cibles contribuant directement à l'éradication de la pauvreté et à l'exclusion sociale	Oui ,un bon système de protection contribue à la réduction de la pauvreté	oui, l'accès de la population oui, cette au sol et sous cible est une sol contribue priorité en à la réduction province de la pauvreté	oui, elle ren- force l'inclu- sion sociale
Critères de priorisation des cibles		Cible contribuant directe- Niveau buant au respect ment à l'éra- d'appré des engage- dication de la ciation ments interna- pauvreté et tionaux à l'exclusion	Oui ,un bon système de pris au niveau de contribue à l'OIT la pauvreté	oui, cfr la matrice oui, l'accès de des actions des actions au sol et sous cible est u prioritaires de sol contribue priorité er à la réduction province d'Addis Abeba de la pauvreté	oui, le new deal en rapport avec la matrice de fragilité et le COP21. La charte africaine de droit de l'homme et de peuple
			Haute	Haute	Haute
		Cible contribuant à plusieurs dimensions du développement durable	Oui, la cible contribue à la dimension sociale et économique	Oui, la cible contribue à la dimension sociale et économique	Oui, la cible contribue à la dimension sociale, environnementale et économique
	Filtre 1	Cible contribuant à plu- buant à plu- Cibles Transfor- sieurs dimen- mationnelle sions du déve- loppement durable	Oui, la réduc- tion des inéga- lités sociales permet l'inclu- sion sociale	Non,Cette oui, la cible per-Oui, la cible cible n'étaitmet l'accès à contribue à pas prise l'éducationion, la dimension en compte à la santé et à sociale et dans les la création des économique OMD	Non,Cette cible contribue à cible n'était renforce la la dimension pas prise résilience des sociale, envien compte pauvres et leur ronnementale dans les autonomisationet économique
		OMD en retard	Oui, résul- tat non atteint	Non,Cette cible n'était pas prise en compte dans les OMD	Non,Cette cible n'était pas prise en compte dans les
		Cible oubliée	Non, cette cible est prise en compte dans le PQ	Non, cette cible est prise en compte dans le PQ	Non, cette cible est prise en compte dans le PQ et le DSCRP
		Les Objectifs de Développe- ment Durable et leurs cibles	ral, D- es et en		1.5 D'ici à 2030, renforcer la ré-Non, silience des pauvres et des per-cette sonnes en situation vulnérable cible est et de réduire leur exposition et prise en leur vulnérabilité aux phéno-compte mènes climatiques extrêmes et dans le autres chocs et catastrophes PQ et le d'ordre économique, social et DSCRP environnemental.

		Déci- sion finale		a e e	Cible nue
		Niveau si d'appré-fin ciation		Cible non te rete-	
				Haute	Haute
	Filtre 3	Cible qui peut être mesurée de manière désagrégée		Oui, ces indicateurs peuvent être désa- grégés par sexe et par territoire	Oui, ces indicateurs peuvent être désa- grégés par âge,sexe et par terri- toire
		Existence d'indicateurs de mesure de la cible (Cf. RIA tableau 2) ou possibilité de mesure à un coût raison-		Oui, ces indicateurs oui, les indica- peuvent teurs clés sont être désa- disponibles. grégés par sexe et par territoire	Oui, certains indicateurs sont dispo- nibles en pro- vince
		Niveau d'appré- ciation		Haute	Haute
bles		Autres prio- rités natio- nales		Le Maniema étant une province à vocation agricole, de ce fait, l'agri- culture est une priorité	L'agriculture est l'une des priorités du Gouverne- ment pour éliminer la faim et la malnutrition.
risation des cil	Filtre 2	Cibles contribuant directement à l'éradication de la pauvreté et à l'exclusion sociale	durable	oui, l'élimina- tion de la faim est un moyen pour l'éradi- cation de la pauvreté	Oui, l'éra- dication de toute forme de malnutri- tion réduit la pauvreté et l'exdusion sociale.
Critères de priorisation des cibles		Cible contribuant directe- Niveau buant au respect ment à l'éradappré- des engage- dication de la ciation tionaux à l'exclusion sociale	oir l'agriculture	Accord de Ma- puto	Oui, l'éra- Oui, Pacte Inter- national relatif aux droits écono- tion réduit la miques, sociaux pauvreté et l'exclusion sociale.
			promouv	Haute	Haute
		Cible contri- buant à plu- bles Transfor- sieurs dimen- mationnelle sions du déve- loppement durable	· la nutrition et	oui, la cible contribue à la dimension sociale et économique	oui, dimen- sion écono- mique et sociale
	Filtre 1	Cibles Transfor- sieurs dimenmationnelle sions du développement durable	itaire, améliore	oui, la sécu- oui, la cible rité alimentaire des OMD joue un grand relative à rôle sur le plan la sécurité social; elle alimentaire touche direc- n'a pas été tement l'auto- atteinte en nomisation des province femmes, filles et	Oui, la pro- Oui, l'éradi- vince n'a cation de la pas atteint malnutrition oui, dime la cible 3 de au Maniema sion écon l'OMD sur affecte la santé mique et l'éradica- et l'éduca- sociale tion de la tionion de la faim.
		OMD en retard	curité alime	Oui, la sécu oui, la sécu oui, la cible rité alimen des OMD joue un grarelative à rôle sur le pla sécurité social; elle alimentaire touche diren'a pas été tement l'a atteinte en nomisatior province femmes, fill ieunes.	Non, Oui, la procette vince n'a cible est pas atteint prise en la cible 3 de compte l'OMD sur dans le l'éradica-DSCRP et tion de la faim.
		Cible oubliée	urer la sé	Non, cette cible est prise en compte dans le PQ et le DSCRP	Non, cette cible est prise en compte dans le DSCRP et
		Les Objectifs de Développe- ment Durable et leurs cibles	Objectif 2: Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim Non, et faire en sorte que chacun, cette en particulier les pauvres et cible est les personnes en situation prise en vulnérable, y compris les nour-compte rissons, ait accès tout au long dans le de l'année à une alimentation PQ et le saine, nutritive et suffisante.	2.2 D'ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant Non, d'ici à 2025 les objectifs arrêtés cette à l'échelle internationale relacible vifs aux retards de croissance prise et à l'émaciation parmi les compenfants de moins de 5 ans, et dans répondre aux besoins nutribonnels des adolescentes, des PQ femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées.

		Déci- sion finale	Cible rete- nue	Cible non rete- nue
		Niveau d'appré- ciation	Haute	Haute
	Filtre 3	Cible qui peut être mesurée de manière désagrégée	Oui, ces indicateurs peuvent être désa- grégés	Oui, à partir de l'indica- teur global
		Existence d'indicateurs de mesure de Niveau la cible (Cf. d'appré- RIA tableau 2) ciation ou possibilité de mesure à un coût raison-	Oui, avec enquête 1,2,3	Oui, les indi- cateurs sont disponibles
		Niveau d'appré- ciation	Haute	Haute
bles		Autres prio- rités natio- nales	la priorité pour la pro- vince est de rendre l'agriculture intensive	Oui, elle est prise en compte dans l la priorité agricole
risation des cil	Filtre 2	Cibles contribuant directement à l'éradication de la pauvreté et à l'exclusion sociale	Oui, la cible contribue directement	Non, la cible ne contribue pas directe- ment à l'éra- dication de la pauvreté et à l'exclusion sociale
Critères de priorisation des cibles		Cible contri- Niveau buant au respect ment à l'éra- l'appré- des engage- dication de la ciation ments interna- pauvreté et tionaux à l'exclusion sociale	Oui,Pacte Inter- national relatif aux droits écono- miques, sociaux et culturels, civils et politiques	Oui, COP 22, le pacte interna- tional relatif aux droits écono- mico-sociaux et culturels
		Niveau I d'appré- ciation	Haute	Haute t
		Cible contri- buant à plu- sieurs dimen- sions du déve- loppement durable	Oui, cette cible a trait aux dimen- sions sociale et écono- mique	Oui, cette cible contri- bue à toutes les dimensions
	Filtre 1	Cible contribuant à plubuant à plubuant à plumantaionnelle sions du développement durable	Oui, la productivité agricole troite et les revenus cible n'étaitde petits propas prise ducteurs favoen compte risent l'autodans les nomisation de la femme, la santé et l'éducationion	non, Cette oui, la cible cible n'étaita impact sur pas prise l'amélioration en compte de la vie des dans les communautés OMD de base
		OMD en retard	non, Cette cible n'était pas prise en compte dans les OMD	non, Cette oui, la cible cible n'était a impact sur pas prise l'amélioratie en compte de la vie des dans les communaut OMD de base
		Cible oubliée	Non, cette cible est prise en compte dans le DSCRP et	Non, cette cible est prise en compte compte dans le DSCRP et PQ
		Les Objectifs de Développe- ment Durable et leurs cibles	2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier Nor les femmes, les autochtones, cet les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs, y priscompris en assurant l'égalité cor d'accès aux terres, aux autres dar ressources productives et DSC intrants, au savoir, aux servicesPQ financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles.	2.4 D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilient es qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la cible est préservation des écosystèmes, prise en renforcent les capacités compte d'adaptation aux changements dans le climatiques, aux phénomènes DSCRP e météorologiques extrêmes, à PQ la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols.

		Déci- sion finale	Cible non rete- nue		Cible rete- nue
		Niveau d'appré- ciation			Haute r
	Filtre 3	Cible qui peut être mesurée de manière désagrégée	oui, pas d'indicateur de manière globale pour la cible		Oui, en considérant les ZS ou les tranches d'age
		Existence d'indicateurs de mesure de la cible (Cf. RIA tableau 2) ou possibilité de mesure à un coût raison.	Non, il y a possibilité de collecter l'information		Oui, les indi- cateurs sont calculés en province , Cfr EDS
		Niveau d'appré- ciation	Haute		Haute
oles		Autres prio- rités natio- nales	Oui, elle est prise en compte dans Haute la priorité agricole		la mise en place d'un système à moinsdre coût à la maternité
risation des cil	Filtre 2	Cibles contribuant directement à l'éradication de la pauvreté et à l'exclusion sociale	oui	s âges	Oui,le risque de mourir en donnant la place d'un inaissance est système à particulière- moinsdre ment observé coût à la dans les pays å revenu faible.
Critères de priorisation des cibles		Cible contribuant directe- Niveau buant au respect ment à l'éra- l'appré- des engage- dication de la ciation tionaux à l'exclusion sociale	Aucun engage- ment	e de tous à tous le	Oui, le risque de mourir en de mourir en Oui, le pacte du donnant la millénaire pour lenaissance est développement particulièredont l'agenda ment observé post 2015 à revenu faible.
		Niveau d'appré- ciation	Faible	bien-être	Haute
		Cible contri- buant à plu- sieurs dimen- sions du déve- loppement durable	Oui, cette cible contri- bue aux dimensions sociale, éco- nomique et environne- mentale	promouvoir le	Oui, la cible contribue aux dimension sociale et économique
	Filtre 1	Cible contribuant à plubuant à plucibles Transfor-sieurs dimenmationnelle sions du développement durable	Non, les effets ne sont pas directs	une vie saine et	Oui, la cible permet l'amé- lioration de la situation sani- taire
		OMD en retard	Non; elle n'était pas prise en compte dans les OMD	ens de vivre	Oui, la province n'a pas atteint cette cible de l'OMD
		Cible oubliée	Non, cette cible est prise en compte dans le DSCRP et	us les moy	Non, cette cible est prise en compte dans le PQ
		Les Objectifs de Développe- ment Durable et leurs cibles	2.5 D'ici à 2020, préserver la diversité génétique des semences, des cultures et des animaux d'élevage ou domestiqués et des espèces sauvages apparentées, y compris au moyen de banques de semences et de plantes bien gérées et diversifiées aux niveaux national, régional et international, et favoriser l'accès aux avantages que présentent l'utilisation des ressources génétiques et du savoir traditionnel associé et le partage juste et équitable de ces avantages, ainsi que cela a été décidé à l'échelle internationale.	Objectif 3: Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges	3.1 D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes.

Haute rete-	Haute
Oui, les indicateurs proposés les ZS ou sont calculés les tranches en province, d'age et le sexe	ica- considérant osés les ZS ou és les tranches e, d'age et le CS sexe les ZS ou és les ZS ou és les Tranches et le tranches et le sexe et le sexe et le sexe
A'un de de n Haute	E
Oui,la mortali- té des enfants de moins de 5 en place d'un ans est l'une système de ristiques des porfaitaire pauvres et dans les sa réduction formations implique sanitaires	e s − − − − − − − − − − − − − − − − − −
<u>0</u>	Oui,la morta Oui,la morta té des enfan de moins de ans est l'une des caracté- ristiques des pauvres et sa réduction implique celles des pauvres maladies attaquent souvent des pauvres. L'éradica- tion pour certaines et la réduction pour d'autre permettra d diminuer la pauvreté et l'exclusion sociale
Oui, le pacte du millénaire pour le développement dont l'agenda post 2015, le pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels; CDE	Oui, le pacte du millénaire pour le développement dont l'agenda post 2015, le pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels; CDE millénaire pour le développement dont l'agenda post 2015, le pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels
à Haute	Haute
Non, cette cible ne contribue qu'à Haute la dimension sociale	Non, cette cible ne contribue qu'à la dimension sociale contribue à la dimension sociale, écomique et environnemental
Oui, la cible permet l'amé- lioration de la situation sani- taire	
Oui, la province n'a pas atteint cette cible de l'OMD	
Non, cette cible est prise en compte dans le	
3.2 D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveaunés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus	3.2 D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveaunés et d'enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles
	Non, Non, Non, L'éradication Non, L'éradication Non, L'éradication Non, L'éradication Millénaire pour le pacte du cible contribue à pars atteint loration de la sociale, écompte cette cible who dont l'agenda compte cette cible loration de la sociale, écompte de l'OMD L'éradication Autilénaire pour le pacte du souvent des de la TBC et de la TBC

		Déci- sion finale	Cible non rete- nue	Cible non rete- nue	Cible non rete- nue
		Niveau d'appré- ciation	Faible	Haute	Haute
	Filtre 3	Cible qui peut être mesurée de manière désagrégée	non, pas d'indica- teurs en province	OUI	Oui, en considérant les ZS ou les tranches d'age et le sexe
		Existence d'indicateurs de mesure de la cible (Cf. RIA tableau 2) ou possibilité de mesure à un coût raison	non, les indica- non, pas teurs proposésd'indica- ne sont pas teurs en disponibles province	oui, cfr PCR, FOSA	Oui, en oui, les indica- considérz teurs proposésles ZS ou sont dispo- les tranch nibles sexe
		Niveau d'appré- ciation	Moyen	Moyen	Haute
bles		Autres prio- rités natio- nales	Oui,c'est une priorité pour Moyen la province	Oui,c'est une priorité pour Moyen la province	oui, selon le plan quin- quennal de la province
risation des cil	Filtre 2	Cibles buant ment dicati pauv à l'ex	non, pas assez d'effet signi- ficativement prouvés sur la pauvreté et à l'inclusion sociale	non, pas assez d'effet signi- ficativement prouvé sur la pauvreté et à l'inclusion sociale	oui, la plani- fication fami- liale contribue à la réduction de la pauvreté quennal de l et améliore les conditions sociales et économiques
Critères de priorisation des cibles		Cible contri- Niveau buant au respect l'appré- des engage- ciation ments interna- tionaux	non, pas assı d'effet signi- non, aucun ficativement engagement à ce prouvés sur sujet n'existe la pauvreté é sujet n'existe la pauvreté e	non, pas asse d'effet signi- non, aucun ficativement engagement à ce prouvé sur la sujet n'existe pauvreté et à l'inclusion sociale	oui, le pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et cultu- rels
		Niveau d'appré- ciation	Faible 1		Haute
		Cible contribuant à plusieurs dimensions du développement durable	non, uni- quement la dimension sociale	Oui, les dimensions économique et sociale sont prises en compte	oui, les dimensions sociale et économique sont prises en compte
	Filtre 1	Cible contribuant à pludibles Transfor-sieurs dimenmationnelle sions du développement durable	non, la cible n'était effets indirects pas prise qui peuvent quement en compte surgir de la sociale OMD	Non, aucun Oui, les effet trans- dimensi formationnel économ direct ne et soci s'observe pour sont pri cette cible compte	Non cette cible n'était pas prise en compte Oui, la cible dans les permet l'amé- OMD. Mais, lioration de il existe des condition vie liens avec d'autres cibles
		OMD en retard		non, la cible n'était pas prise en compte dans les OMD	Non cette cible n'était pas prise en compte Oui, la cible dans les permet l'am OMD. Mais, lioration de il existe des condition vi liens avec d'autres cibles
		Cible oubliée	Oui cette cible n'est pas n'est pas prise en compte dans le PQ, ni dans un document de planification provin-ciale.	Oui cette cible n'est pas n'est pas prise en compte dans le PQ, ni dans un document de planification provin-ciale.	Non, cette cible est pris en compte dans le PQ et
		Les Objectifs de Développe- ment Durable et leurs cibles	3.5 Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment de stupéfiants et d'alcool	3.6 D'ici à 2020, diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et de bles- sures dus à des accidents de la route	3.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux

		Déci- sion finale	Cible rete- nue	Cible non rete- nue		Cible rete- nue
		Niveau d'appré- ciation	Haute	Moyen		Haute
	Filtre 3	Cible qui peut être mesurée de manière désagrégée	oni	oui, pour les indicateurs 2 et 3	g de la vie	Oui, les indi- cateurs sont mesurables et désagré- gés
		Existence d'indicateurs de mesure de la cible (Cf. RIA tableau 2) ou possibilité de mesure à un coût raison-	Oui, Existence d'indicateurs de mesure de la cible en province	les indica- teurs sont disponibles au Maniema	age tout au lon	oui, les indica- cateurs sont teurs proposés mesurables sont dispo- et désagré- nibles
		Niveau d'appré- ciation	Haute	Haute	pprentiss	Haute
bles		Autres prio- rités natio- nales	oui, voir le PQ	oui, l'accès à l'eau, hygiène et assainisse- ment est une priorité pro- vinciale	ortunités d'a	oui, l'édu- cationion de bonne qualité et accessible à tous est une priorité pour le gouverne- ment
risation des cil	Filtre 2	Cibles contribuant directement à l'éradication de la pauvreté et à l'exclusion sociale	Oui, contribue oui, voir le à l'inclusion Sociale	oui, contri- bue à l'inclu- sion sociale	ouvoir les opp	oui, l'édu- cationion est l'un des facteurs de réduction de la pauvreté et d'inclusion
Critères de priorisation des cibles		Cible contribuant directe- Niveau buant au respect ment à l'éra- l'appré- des engage- dication de la ciation ments interna- pauvreté et tionaux à l'exclusion sociale	CDE	Oui, COP 22	d'équité et prom	Oui, le pacte du millénaire pour le développement dont l'agenda post 2015, le pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, CDE
		Niveau d'appré- ciation	Haute	Haute	nditions	Haute
			Oui, les dimensions sociale et économique seulement sont prises en	-ر	lité dans des co	oui, la cible contribue aux dimensions sociale et économique
	Filtre 1	Cible contribuant à plubant à plubransfor-sieurs dimenmationnelle sions du développement durable	jn o	oui, les dimer Sions sociale Uui, la cible est et environ- transformation-nementale nelle sont prise en compte	ducation de qua	oui, la cible permet l'accès et l'équité à l'éducationion
		OMD en retard	Non cette cible n'était pas prise en compte dans les OMD. Mais, il existe des liens avec d'autres cibles	ssul- n t	suivre une é	oui, les cibles sur le rapport filles et garçons sur permet l'acc l'éducatio- et l'équité à nion n'ont l'éducationi pas pas été l'éducationi atteintes par la pro-
		Cible	Non, cette cible est prise en compte dans le PQ	Non, cette cible est prise en compte dans le	s pùissent	Non, cette cible est prise en compte dans le PQ Et SSEF
		Les Objectifs de Développe- ment Durable et leurs cibles	3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable	3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol	Objectif 4: Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie	4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.

		Déci- sion finale	Cible non rete- nue	Cible non rete- nue	Cible rete- nue
		Niveau d'appré- ciation	Haute	Haute	Haute
	Filtre 3	Cible qui peut être mesurée de manière désagrégée	oui, cfr l'annuaire de l'éduca- tionion	oui, cfr l'annuaire de l'éduca- tionion	oui, sur base des indicateurs globaux
		Existence d'indicateurs de mesure de la cible (Cf. RIA tableau 2) ou possibilité de mesure à un coût raison.	oui, cfr l'annuaire de l'éducationion	oui, cfr Pannuaire de Pannuaire Péducationion, de l'éduca MICS	oui, certains indicateurs sont dispo- nibles
		Niveau d'appré- ciation	Faible	Haute	Haute
bles		Autres prio- rités natio- nales	רסת	non, elle peut dériver de la priorité sur l'éduca- tionion	oui, l'éduca- tionion plus particulière- ment de la jeunesse est une priorité en province
risation des ci	Filtre 2	Cibles contribuant directement à l'éradication de la pauvreté et à l'exclusion sociale	non, l'ensei- gnement préscolaire ne contribue pas directement à la réduction de la pauvreté et d'exclusion sociale		Oui, la dota- tion des capa- cités rend les pauvres autonomes et résilients
Critères de priorisation des cibles		Cible contribuant directe Niveau buant au respect ment à l'éra- l'appré des engage- dication de la ciation ments interna- pauvreté et tionaux à l'exclusion sociale	aucun engage- ment n'existe	Oui, le pacte du millénaire pour le développement dont l'agenda post 2015, le pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels	erna- f aux et śco- iaux
		Niveau d'appré- ciation	Faible	Haute	Haute
			non, unique- ment la di- mension so- ciale est prise en compte	Oui, les dimensions sociale et économique sont en prises en compte	oui, les dimensions sociale et économique sont prises en compte
	Filtre 1	Cible contribuant à plu-buant à plu-buant à plu-mationnelle sions du déve-loppement durable	Non, malgré les non, unique- effets indirects ment la di- qui peuvent mension so- surgir de la ciale est prisc cible en compte	non cette cible n'étaitoui, la cible à pas prise un impact su en compte l'amélioration dans les de la vie OMD	oui, elle permet non cette la dotation des cible n'était niques utiles à pas prise l'emploi, l'auto- dans les l'accès aux ser- OMD vices sociaux de base
		OMD en retard	non prise en compte dans les OMD	non cette cible n'était pas prise en compte dans les OMD	non cette cible n'était pas prise en compte dans les OMD
		Cible oubliée	Non, cette cible est prise en compte dans le PQ Et	Non, s cette cible est prise en compte dans le nPQ Et	Non, cette cible est prise en compte dans le PQ
		Les Objectifs de Développe- ment Durable et leurs cibles	4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire.	ici à 2030, faire en sorte se femmes et les hommes tous accès dans des cions d'égalité à un ensei ent technique, profesel ou tertiaire, y compris sitaire, de qualité et d'ur bordable.	4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes dispo- cible est sant des compétences, notam- prise en ment techniques et profession- compte nelles, nécessaires à l'emploi, à dans le l'obtention d'un travail décent PQ

	Déci- sion finale	Cible rete- nue	Cible non rete- nue	Cible non rete- nue
	Niveau d'appré- ciation	Haute	Haute	Moyen
į	Cible qui peut être mesurée de manière désagrégée	oui, sur base des indicateurs globaux	oui, l'indi- cateur de la cible est mesurable et de ma- nière désa- grégée au niveau des territoires, par sexe et	oui, par territoire, village
	Existence d'indicateurs de mesure de la cible (Cf. RIA tableau 2) ou possibilité de mesure à un coût raisonnable	oui, certains indicateurs sont dispo- nibles	oui, l'indica- teur de la cible est mesurable	non, mais c'est possible de collecter l'information
	Niveau d'appré- ciation	Haute	Haute	Haute
bles	Autres prio- rités natio- nales	oui, l'accès à l'éducatio- nion dans les conditions d'équité est l'une de priorités provinciale	oui, éduca- tion pour tous	oui, elle découle de la priorité rela- tive au déve- loppement de l'éducatio- nion
risation des ci	Cibles contribuant directe- ment à l'éradication de la pauvreté et à l'exclusion a l'exclusion sociale	oui, cette cible permet d'éradiquer la pauvreté et l'exclusion sociale	oui, effet direct à la réduction de la pauvreté et inclusion sociale	oni
Critères de priorisation des cibles	Cible contri- buant au respect des engage- ments interna- tionaux			oui, déclara- tion univer- selle de droit de l'homme, Déclaration de Incheon
	Niveau d'appré- ciation	Haute	Haute	Haute
	Cible contribuant à plusieurs dimensions du développement durable	oui, les dimensions sociale et économique sont prises en compte	non, seule la dimension so- ciale est prise en compte	oui, la cible touche toutes les dimensions Haute du développe- ment durable
i	Filtre 1 Cibles Transfor- mationnelle	non cette cible n'étaitoui, cette cible dimensior pas prise facilite l'accès à sociale et en compte l'éducationion économiq dans les dans l'équité sont prise OMD	oui, elle découle de la réalisation des autres cibles de l'objectif4	Oui, elle amé- non cette liore l'éduca- cible n'était tionion et la pas prise gestion des en compte ressources en compte communes dans les communes OMD de manière durable
	OMD en retard	non cette cible n'était pas prise en compte dans les OMD	oui, la cible découle non at- réalisatic teinte dans autres ci les OMD l'objectif	non cette cible n'était pas prise en compte dans les OMD
	Cible oubliée	Non, cette cible est prise en compte dans le PQ	Non, cette cible est prise en compte dans le PQ et ESSF	Non, cette cible est prise en compte dans le PQ et le PQ et le
	Les Objectifs de Développe- ment Durable et leurs cibles	4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducationion et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.	4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une propor- tion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter.	4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement du développement et de modes de vie durables, des l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de nonviolence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.

		.÷ ⊏ =		U 1.			
		Déci- sion é- finale		Cible non rete- nue			
		Niveau d'appré- ciation		Haute			
	Filtre 3	Cible qui peut être mesurée de manière désagrégée		Oui, la cible est mesu- rable			
		Existence d'indicateurs de mesure de la cible (Cf. RIA tableau 2) ou possibilité de mesure à un coût raison-		oui, il existe est mesudes indicateurs rable			
				Haute			
oles		Autres prio- rités natio- nales		la parité homme- femme et l'abolition de discri- mination à leur égard est l'une des priorités provinciales provinciale n°17/015/ CAB/GP- MMA/2017 portant création du groupe thématique genre de la province			
risation des cik	Filtre 2	Cibles contribuant directement à l'éradication de la pauvreté et à l'exclusion sociale		la parité homme- femme et l'abolition de discri- mination de discri- mination à des priori l'égard des femmes et selon l'arr femmes et selon l'arr des filles sont provincial les pièges à la n'7/015/ pauvreté. CAB/GP- MMA/201 portant création du groupé thématiqu genre de l			
Critères de priorisation des cibles		Cible contribuant directe- Niveau buant au respect ment à l'érad'apprédes engagediation de la ciation ments internation sociale		Oui, le pacte du millénaire pour le développement dont l'agenda post 2015, la déclaration universelle des droits de l'homme, la convention sur l'élimination de discrimination de discrimination l'active à la femme (CEDF) appuyée par la résolution l'325 du conseil de sécurité, la convention sur les droits politiques de la femme, le pacte international relatif aux droits civils et poli-			
		Niveau l d'appré- ciation		Haute			
		Cible contribuant à plusieurs dimensions du développement durable	nes et les filles	Oui, contribue aux dimen- sions sociale et écono- mique			
	Filtre 1	Cible contribuant à plubuant à plumationes Transforsions du développement durable	toutes les femr	oui, la cible Oui, contribu permet une aux dimen- autonomisationsions sociale des femmes et et écono- des filles mique			
		OMD en retard	autonomise	oui, la province n'a pas atteint cette cible de l'OMD			
Cible oubliée				Non, cette cible est prise en compte dans le PQG et le DSCRP			
	Les Objectifs de Développement Durable et leurs cibles Cible OMD en Cibles Transfor- sieurs dimenoubliée retard mationnelle sions du développement durable			5.1 Mettre fin, dans le monde e entier, à toutes les formes de l discrimination à l'égard des femmes et des filles.			

		Déci- sion finale	Cible rete- nue	Cible non rete- nue
		Niveau d'appré- ciation	Haute	Haute
	Filtre 3	Cible qui peut être mesurée de manière désagrégée	oui, les indica- teurs sont mesurés et peuvent être désa- grégés	Oui, age
		Existence d'indicateurs de mesure de la cible (Cf. RIA tableau 2) ou possibilité de mesure à un coût raison-	oui, les indica- oui, les teurs proposésindica- sont dispo- teurs son nibles et calcu- mesurés lés au niveau et peuvel provincial, Cfr être désa EDS	oui, les indica- teurs proposés sont dispo- nibles cfr EDS, MICS
		Niveau d'appré- ciation	Haute	Haute
bles		Autres prio- rités natio- nales	la parité homme- femme et l'abolition de discri- mination à leur égard est l'une des priorités provinciales	oui, cette cible est une priorité en province
risation des ci	Filtre 2	Cibles contribuant directement à l'éradication de la pauvreté et à l'exclusion sociale	oui, les discri- minations à l'égard des femmes et des filles sont les pièges à la pauvreté.	oui, elle a des effets sur l'exclusion sociale
Critères de priorisation des cibles		Cible contribuant directe- Niveau buant au respect ment à l'éra- l'appré- des engage- dication de la ciation ments interna- pauvreté et tionaux à l'exclusion sociale	oui, le pacte du millénaire pour le développement dont l'agenda post 2015, la CEDF appuyée par la résolution 1325, la charte africaine des droits de peuple, le pacte international relatif aux droits ctivils et politiculs	Oui, conven- tion relative aux droits de l'enfant, charte Africaine des droits de l'homme et de peuple, la charte africaine des droits et du bien- être de l'enfant, le pacte interna- tional relatif aux droits civils et
		Niveau d'appré- ciation	Haute	Faible
			Oui, contribue aux dimen- sions sociale et écono- mique	non, la cible contribue à la dimension sociale
	Filtre 1	Cible contribuant à plubuant à plubuant à plumationnelle sions du développement durable	oui, la cible Oui, contribu permet une aux dimen- autonomisationsions sociale des femmes et et écono- des filles mique	non cette cible n'était transformation- pas prise nels directs ne en compte découlent pas dans les de cette cible OMD
		OMD en retard	oui, la province n'a pas atteint les cibles de l'OMD	non cette cible n'était pas prise en compte dans les OMD
		Cible oubliée	Non, cette cible est prise en compte dans le PQG et le DSCRP	Non, cette cible est prise en compte dans le PQG et le DSCRP
		Les Objectifs de Développe- ment Durable et leurs cibles	5.2 Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation.	5.3 Éliminer toutes les pra- tiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine.

		Déci- sion finale	Cible non rete- nue	Cible rete- nue
		Niveau d'appré- ciation	Haute r	Haute r
	Filtre 3	Cible qui peut être mesurée de manière désagrégée	Oui, age	eurs
		Existence d'indicateurs de mesure de Niveau la cible (Cf. d'appré- RIA tableau 2) ciation ou possibilité de mesure à un coût raison-	oui, les indica- teurs proposés sont dispo- nibles cfr EDS, MICS	Oui, les indica- teurs proposés indicate sont dispo- mesura nibles
			Faible	Haute
bles		Autres prio- rités natio- nales	aucune priorité pro- vinciale à ce sujet	la parité homme- femme et l'abolition de discri- mination à leur égard est l'une des priorités provinciales
sation des cibl	Filtre 2	Cibles contribuant directement à l'éradication de la pauvreté et à l'exclusion sociale	non, aucune aucune action n'a été priorité pro- envisagée ou vinciale à ce entreprise sujet	oui, permet une autono- misation de la femme et à l'inclusion sociale
Critères de priorisation des cibles		Cible contribuant directe- Niveau buant au respect ment à l'érad'apprédes engagediation de la ciation ments internationationationationationationationatio	oui, OIT, CDE	oui, le pacte du millénaire pour le dévelop- pement dont l'agenda post 2015, la CEDF oui, permet appuyée par la une autono- résolution 1325, la misation de charte africaine la femme et des droits de à l'inclusion l'homme et de sociale peuple, le pacte international relatif aux droits civils et poli- tiques
			Faible	Haute
		Cible contri- buant à plu- bles Transfor- sieurs dimen- mationnelle sions du déve- loppement durable	oui, la cible contribue aux dimensions sociale et économique	oui, la cible contribue aux dimensions sociale et économique
	Filtre 1	Cible contribuant à plubuant à plumants dimenmationnelle sions du développement durable	non cette cible n'était transformation-contribue aux pas prise en compte dans les de cette cible économique	oui, la cible oui, la cible permet une contribue au autonomisationdimensions des femmes et sociale et des jeunes filles économique
		OMD en retard		oui, la cible de 30% de femme au gouverne- ment et parlement provincial n'a pas été atteinte
		Cible oubliée	Non, cette cible est prise en compte dans le PQG et le DSCRP	Non, cette cible est prise en compte dans le PQG et le DSCRP
		Les Objectifs de Développe- ment Durable et leurs cibles	5.4 Faire une place aux soins et travaux domestiques non rémunérés et les valoriser, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national	5.5 Garantir la participation en- tière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, écono- mique et publique.

		Déci- sion finale	Cible non rete- nue		Cible rete- nue	Cible rete- nue
		Niveau d'appré- ciation	Haute		Haute	Haute
	Filtre 3	Cible qui peut être mesurée de manière désagrégée	Oui, age		oui, l'indi- cateur de la cible est mesurable dans la pro- vince	oui, l'indi- cateur de la cible est mesurable dans la pro- vince
		Existence d'indicateurs de mesure de la cible (Cf. RIA tableau 2) ou possibilité de mesure à un coût raison-	oui, les indica- teurs proposés sont dispo- nibles cfr EDS, MICS	au	oui, l'indica- teur de la cible est calculé dans la pro- vince	oui, l'indica- teur de la cible est calculé dans la pro- vince
		Niveau d'appré- ciation	Moyen	vices en e	Haute	Haute
bles		Autres prio- rités natio- nales	oui, cette cible est une priorité en province	rable des ser	oui, assurer l'accès à l'eau et aux services sociaux est parmi les priorités en	Oui, la néces- sité est de rendre les mi- lieux urbains et ruraux assainis
risation des cil	Filtre 2	Cibles contribuant directement à l'éradication de la pauvreté et à l'exclusion sociale	non pas d'effet assez oui, cette significatif sur cible est une la pauvreté priorité en ou l'inclusion province sociale	une gestion du	oui, la bonne santé pour tous est une priorité pour sortir de la	oui, la bonne santé pour tous est une priorité pour sortir de la pauvreté
Critères de priorisation des cibles		Cibles contribuant directe Niveau buant au respect ment à l'éra- l'appré- des engage- dication de la ciation ments interna- pauvreté et tionaux à l'exclusion sociale	oui, programme d'action de la conférence d'effet internationale signific sur la population la pauv et le développe- ment et de pro- gramme d'action de Beijing	ement et assurer	oui, le pacte du santé pour millénaire pour le tous est une développement, priorité pour les accords de sortir de la RIO et la COP21 pauvreté	oui, le pacte du millénaire pour le développement, oui, la bonne les accords santé pour de RIO et la tous est une COP22, le pacte priorité pour international sortir de la relatif aux droits pauvreté civils et poli-
		Niveau d'appré- ciation	Faible	ssainisse	Haute	Haute
		Cible contribuant à plusisieurs dimensions du développement durable	non, la cible contribue à la dimension sociale	int en eau et d'a	oui, la cible contribue à toutes les dimensions du développe- ment durable	oui, la cible contribue à toutes les dimensions
	Filtre 1	Cible contribuant à plubuant à plubuant à plumantionnelle sions du développement durable	non cette cible n'était effet transfor- pas prise mationnel di- en compte rect ne découle dans les de cette cible OMD	provisionneme	oui, l'accès à oui, les l'eau potable oui, la cible cibles n'ont est une pre-contribue à pas été mière nécessité toutes les atteintes pour assurer dimensions par la pro-la bonne santé du développevince des communau-ment durable tés de base	Oui, l'assainis- sement l'Ay- giène consti- tuent les atouts contribue à pour assurer la toutes les bonne santé et dimensions la résilience des communautés de base
		OMD en retard		services d'ap	oui, les cibles n'ont pas été atteintes par la pro- vince	oui, la cible n'était pas atteinte dans le cadre des OMD
		Cible oubliée	Non, cette cible est prise en compte dans le PQG et le DSCRP	tous à des	Non, cette cible est prise en compte dans le PQG et le	Non, cette cible est prise en compte dans le PQG et le DSCRP
		Les Objectifs de Développe- ment Durable et leurs cibles	5.6 Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréacible est tion, ainsi qu'il a été décidé prise en la Conférence internationale dans le sur la population et le développement et le Programme d'action de Beijing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi.	Objectif 6: Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau	6.1 D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable.	6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions Non, équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène cible est adéquats et mettre fin à la déprise en fécation en plein air, en accorcompte dant une attention particulière dans le aux besoins des femmes et desPQG et le filles et des personnes en situa-DSCRP tion vulnérable.

		Déci- sion finale	Cible non rete- nue	Cible non rete- nue	Cible non rete- nue	Cible non rete- nue
		Niveau d'appré- ciation	Moyen	Haute	Faible	Haute
	Filtre 3	Cible qui peut être mesurée de manière désagrégée	oni	oni	non, aucun indicateur n'est calculé Faible et mesuré en province	oui
		Existence d'indicateurs de mesure de la cible (Cf. RIA tableau 2) ou possibilité de mesure à un coût raison-	non, mais c'est possible de collecter les informations	Oui, l'indica- teur peut être calculé en province	non, aucun indicateur n'est calculé en province	oni
		Niveau d'appré- ciation	Haute	Haute	Faible	Moyen
ples		Autres prio- rités natio- nales	Oui, cette cible est une priorité en province	Oui, cette cible est une priorité en province	non, elle découle de la priorité à l'accès à l'eau	oui, l'aspect environne- mental est une priorité en province
risation des cil	Filtre 2	Cibles contribuant directement à l'éradication de la pauvreté et à l'exclusion sociale	oui, la cible sera atteinte à partir de l'aménage-ment des sources en milieu rural et à l'addiction de l'eau en milieu urbain(6.1)	Oui, impact direct sur la santé	Non, la cible non, elle n'a pas d'effet découle cisionificatif sur la priorite la pauvreté à l'accès et l'exclusion l'eau sociale	Non aucun effet sur la pauvreté et l'inclusion sociale
Critères de priorisation des cibles		Cibles contribuant directebuant au respect ment à l'érades engage dication de la ments internationaux à l'exclusion sociale	oui, la cibl sera attein sera attein sera attein sera attein à partir de oui, le pacte du l'aménago millénaire pour lement des développement, sources er les accords de milieu rur tion et la COP22 et à l'addi tion de l'e en milieu urbain(6.1	oui, le pacte du millénaire pour leOui, impact développement, direct sur la les accords de santé RIO et la COP22	oui, les accords de RIO et la COP21	oui, les accords de RIO et la COP21
		Niveau d'appré- ciation	Haute	Haute	Faible	Faible
		Cible contribuant à plusieurs dimensions du développement durable	oui, la cible contribue aux deux dimen- sions: sociale et environne- mentale	oui, la cible contribue aux deux dimen- sions: sociale et environne- mentale	non, elle contribue uniquement à la dimension environne- mentale	non, elle contribue uniquement à la dimension environne- mentale
	Filtre 1	Cibles Transfor- mationnelle	Oui,	ino	Non, cette cible contribue indirectement à l'amélioration de la vie des communautés de base	Non, cette cible contribue indirectement à l'amélioration de la vie des communautés de base
		OMD en retard	oui, la cible n'était pas atteinte dans le cadre des OMD	non prise en compte dans les OMD	non prise en compte dans les OMD	non prise en compte dans les OMD
		Cible oubliée	Non, cette cible est prise en compte dans le PQ	Non, cette cible est prise en compte dans le PQ et DSCRP	Oui, non prise en compte dans le PQ	Oui, non prise en compte dans le PQ
		Les Objectifs de Développe- ment Durable et leurs cibles	6.3 D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant Non, au minimum les émissions cette de produits chimiques et de cible est matières dangereuses, en dimi-prise en nuant de moitié la proportion compte d'eaux usées non traitées et endans le augmentant considérablement PQ à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau.	6.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau.	6.5 D'ici à 2030, mettre en œuvre une gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération trans- frontière selon qu'il convient.	6.6 D'ici à 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les acquifères et les lacs

		Niveau sion d'appré-finale ciation		Cible Ite rete- nue	En at- tente	_		
	Filtre 3	Cible qui peut être Nimesurée d'a de manière cia désagrégée		Oui, possibi- lité d'obte- nir les don- Haute nées à tout le niveau	Oui, possibi- lité d'obte- nir les don- nées à tout le niveau		possibi- l'obte- s don- à tout	possibi- l'obte- s don- à tout reau possibi- l'obte- s don- à tout
	II.	Existence d'indicateurs de mesure de la cible (Cf. RIA tableau 2) ou possibilité d de mesure à d un coût raison-		Oui, possib lité d'obte- Oui, EDS/MICS nir les don- nées à tout le niveau	Oui, Enquête lit			
		Niveau d'appré- R ciation o		Haute	Haute	Haute Haute	aute	aute
les		Autres prio- rités natio- nales		Oui, besoins exprimés de construction des micro-centrales hydroélec-trique	Oul, besoins exprimés de construction des micro-centrales hydroélec-trique	Oui, besoins exprimés de construction des micro-centrales hydroélecting exprimés de construction des micro-centrales hydroélectique	hit, besoins syprimés de construction les micro-centrales ydroélectuique du besoins exprimés de construction des micro-centrales ydroélectuique centrales ent pour tou centrales centrales ent pour tou centrales ent pour tou	oui, besoins exprimés de construction des micro-centrales hydroélectique oui, besoins exprimés de construction des micro-centrales hydroélectitique centrales trique centrales manifestés à un engage-ment du taux de croissance à 2 chiffres
isation des cib	Filtre 2	Cibles contribuant directement à l'éradication de la pauvreté et à l'exclusion sociale	ble	Oui, aug. mente l'accès e aux services c sociaux de c base et l'em-	Oui, aug- Coui, aug- Course l'accès caux services cociaux de cobase et l'em- Dase et l'em-	aug- tte l'accès services aux de e et l'em- aug- tte l'accès services aux de	Dui, aug- nente l'accès coriaux de coriaux d	Oui, aug- mente l'accès e aux services c sociaux de base et l'em- mente l'accès e aux services c sociaux de base et l'em- ploi ttun travail déc mente l'accès n aux services u mente l'accès n aux services u sociaux de l'emploi
Critères de priorisation des cibles		Cible contribuant au respect des engagements internationaux	à un coût aborda	Oui, COP22	Oui, COP22			Oui, aug- mente l'accè aux services sociaux de base et l'em- ploi Oui, aug- mente l'accè aux services sociaux de base et l'em- ploi mploi productif et un travail o mente l'accè l'emploi
		Niveau t d'appré- ciation	nodernes	Haute	Haute		Haute (Haute (Haute C le plein er
		Cible contri- buant à plu- sieurs dimen- sions du déve- loppement durable	s, durables et n	Oui, contribue à toutes les dimensions	Oui, contribue à toutes les dimensions	Oui, contribue à toutes les dimensions dimeus oui, contribue aux dimensions sociale et économique	Oui, contribue à toutes les dimensions dimensions oui, contribue aux dimensions sions sociale et économique	Oui, contribue à toutes les dimensions dimensions oui, contribue aux dimensions sociale et économique à au moins deux dimensions: sociale et économique et économique et économique et économique et moins deux dimensions: sociale et économique
	Filtre 1	Cible contribuant à plucibles Transfor-sieurs dimenmationnelle sions du développement durable	rgétiques fiable	Oui, impact important sur la croissance économique et sur la vie des ménages	Oui, impact important sur la croissance économique et sur la vie des ménages	Oui, impact important sur la croissance économique et sur la vie des ménages Oui, impact important sur la croissance économique et sur la vie des ménages	Oui, impact important sur la croissance économique et sur la vie des ménages Oui, impact important sur la croissance économique et sur la vie des ménages	Oui, impact important sur la croissance économique et sur la vie des ménages Oui, impact important sur la croissance économique et sur la vie des ménages Oui, impact impact important sur la croissance économique et sur la vie des sur la vie des sur la croissance et sur la croissance sur la croissance et sur la vie des sur la vie des sur la vie des
		OMD en retard	services éne	Non, la cible non prise en compte	Non, la cible non prise en compte		Non, la cible non prise en compte conomiques	Non, la cible non prise en compte compte compte compte compte compte compte conomique sen compte dans les comb
		Cible oubliée	ous à des s	Non, repris dans le PQ 79, Axe 6	Non, repris dans le PQ 79, Axe 6		Non, repris dans le PQ 79, Axe 6	Non, Non, repris cible dans le prise PQ 79, comp Axe 6 Oui prise comp prise comp lissance éconon repris en co dans le dans PAP P1 à 5 OMD
		Les Objectifs de Développe- ment Durable et leurs cibles	Objectif 7: Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable	7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergé- tiques fiables et modernes, à un coût abordable.	7.2 D'ici à 2030, accroître net- tement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial.	itre net- ergie Jouquet Jier par d'amé- éénergé-	ci à 2030, accroître net- nt la part de l'énergie velable dans le bouquet étique mondial. ici à 2030, multiplier par le taux mondial d'amé- on de l'efficacité énergé-	7.2 D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial. 7.3 D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique. Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique par habitant adapté au contexte national et, en particulier, un taux de croissance annuelle du produit intérieur brut d'au moins 7 % dans les pays les

		Déci- sion finale	Cible non rete- nue	Cible non rete- nue	Cible non rete- nue
		Niveau d'appré- ciation	Moyen	Haute	Faible
	Filtre 3	Cible qui peut être mesurée de manière désagrégée		Oui, désa- grégeable à tout le niveau	Non,
		Existence d'indicateurs de mesure de la cible (Cf. RIA tableau 2) ou possibilité de mesure à un coût raison-	Non, possibi- bilité de calculer culer selon le secteur	Oui, désa Non, possibi- grégeabl lité de calculer à tout le niveau	Non,
		Niveau d'appré- ciation	Haute	Haute	Faible
oles		Autres prio- rités natio- nales	Oui, besoins exprimés dans la diver- sification de l'économie	. 10	Non,
risation des cil	Filtre 2	Cibles contribuant directement à l'éradication de la pauvreté et à l'exclusion sociale	Oui, aug- mente l'accès aux services sociaux de base et à l'emploi	Oui, aug- mente l'accès Oui, besoins aux services exprimés sociaux de dans la créa- base et à tion d'emplo	Non,
Critères de priorisation des cibles		Cibles contri- Niveau buant au respect ment à l'éra- l'appré des engage- dication de la ciation ments interna- pauvreté et tionaux à l'exclusion sociale	Oui, aug- mente l'accè Non, aucun enga-aux services sociaux de base et à l'emploi	Oui, OHADA	Oui, COP 22
		Niveau l' d'appré- ciation	Haute B	Haute (. Faible
		Cible contribuant à plusieurs dimensions du développement durable	Oui, contribue à au moins deux dimen- sions: sociale et écono- mique	Oui, contribue à au moins deux dimen- sions: sociale et écono- mique	Oui, contribue à toutes les dimensions
	Filtre 1	Cibles Transfor- mationnelle	Oui, impact important sur la croissance économique et sur la vie des ménages	Oui, impact important sur la croissance économique et sur la vie des ménages	Non
		OMD en retard	Non prise en compte dans les OMD	Non prise en compte dans les OMD	Non prise en compte dans les OMD
		Cible oubliée	Non, repris PQ 77 Point 4.3.2	Non, repris dans PQ 77, Point 4-3-2, Axes 1 à 7	Oui
		Les Objectifs de Développe- ment Durable et leurs cibles		tiques nent e'és pro- mplois at, la st, la let les petites s et n dans pris	8.4 Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficience de l'utilisation des ressources mondiales du point de vue de la consommation comme de la production et s'attacher à ce que la croissance économique n'entraîne plus la dégradation de l'environnement, comme prévu dans le cadre décennal de programmation relatif à la consommation et à la production durables, les pays développés montrant l'exemple en la matière.

		Déci- sion finale	Cible rete- nue	Cible rete- nue	Cible non rete- nue	Cible non rete- nue
		Niveau d'appré- ciation	Haute	Haute	Haute	Faible
	Filtre 3	Cible qui peut être mesurée de manière désagrégée	Oui, désa- grégeable à tout le niveau	Oui, désa- grégeable à tout le niveau	Oui, à tout le niveau	non
		Existence d'indicateurs de mesure de la cible (Cf. RIA tableau 2) ou possibilité de mesure à un coût raison-	Oui, Enquête 1- 2 -3	Oui, désa- Oui, MICS, EDS grégeable à tout le niveau	Oui, MICS, EDS <mark>Oui, à tout</mark> le niveau	Non,
		Niveau d'appré- ciation	Haute	Haute	Haute	Haute
ples		Autres prio- rités natio- nales	Oui, besoins exprimés pour la créa- tion d'emploi Haute dans le respect du Genre	Oui, néces- sité d'enca- drement et de formation Haute des jeunes dans les métiers	Oui, néces- sité de res- pecter les instruments internatio- naux	Non, inexis- tence des documents connus
risation des ci	Filtre 2	Cibles contribuant directement à l'éradication de la pauvreté et à l'exclusion sociale	Oui, par la création d'emploi et l'augmen- tation du revenu des ménages	Oui, par la possibilité d'obtenir ou de créer un emploi	Oui, protège les enfants aux travaux forcés	Oui, permet d'éviter l'exclusion sociale
Critères de priorisation des cibles		Cibles contri- Niveau buant au respect ment à l'éra- l'appré- des engage- dication de la ciation ments interna- pauvreté et tionaux à l'exclusion sociale	Oui, OIT	Oui, Unesco, OIT	Oui; Conven- tion Relative aux Droits des Enfants (CDE)	Oui, Diverses Conventions de l'OIT
		Niveau d'appré- ciation	Haute	Haute		Haute
		Cible contribuant à plusieurs dimensions du développement durable	ue - e	Oui, contribue à au moins deux dimen- sions: sociale et écono- mique	Oui, contribue à la dimension Moyen sociale	Oui, parti- culièrement l'économie et le social
	Filtre 1	Cible contribuant à pludiale contribuant à pludiales Transfor-sieurs dimenmationnelle sions du développement durable	Oui, contrib Oui, impact sur à au moins l'emploi et les deux dimen conditions de sions: socia vie et écono-	Oui, impact sur la scolarisation, l'emploi et la formation des jeunes	Oui, influe sur le travail et les formes d'esclave	Oui, impact sur les conditions de vie des groupes vulné- rables et sur le rendement au travail
		OMD en retard	Non prise en compte dans les OMD Non prise en compte dans les		Non prise en compte dans les OMD	Non prise en compte dans les OMD
		Cible oubliée	Non, repris PQ 79, Axe 5 PQ 82, Axe 5	Non, repris PQ 80, Axe 1	Oui, non prise en compte dans le PQ	Non, repris PQ 77, Axe 1
		Les Objectifs de Développe- ment Durable et leurs cibles	8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à repris PC tous les hommes, y compris les 79, Axe jeunes et les personnes handi- 5 PQ 82, capées, un travail décent et un Axe 5 salaire égal pour un travail de Axe 5 valeur égale.	. <u>.</u> •	8.7 Prendre des mesures im- médiates et efficaces pour sup- primer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes	8.8 Déffendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.

		Déci- sion finale	Cible rete- nue	En at- tente		Cible rete- nue	Cible rete- nue
		Niveau ďappré- ciation	Haute	Haute		Haute	Haute
	Filtre 3	Cible qui peut être mesurée de manière désagrégée	Oui, à tout le niveau	Oui, implan- tation à tout Haute le niveau		Oui, désa- grégeable à tout le niveau	Oui, tout le niveau
		Existence d'indicateurs de mesure de la cible (Cf. RIA tableau 2) ou possibilité de mesure à un coût raison-	Oui, Comptes Nationaux	Oui, Annuaire statistique		Oui, Annuaire statistique 2014 P381	Oui, Cadrage Macroécono- mique de la Province
		Niveau d'appré- ciation	Haute	Haute	novation	Haute	Haute
bles		Autres prio- rités natio- nales	Oui, suivant la politique du Gouver- nement pro- vincial	Oui, par encadre- ment des institutions de microfi- nances	ncourager l'ir	Oui, repris dans tous les éléments du cadre pro- grammatique	Oui, actions relatives aux microcen- trales hydro- électriques
risation des cil	Filtre 2	Cibles contribuant directement à l'éradication de la pauvreté et à l'exclusion sociale	Oui, par ses Oui, suivant effets sur les la politique 3 dimensions du Gouverde développe-nement proment	Oui, améliore les conditions de vie	fite à tous et e	Oui, augmen- tation de revenu de la population et de flux d'échange	Oui, création d'emploi
Critères de priorisation des cibles		Cible contribuant directe-buant au respect ment à l'érades engage-dication de la ments internationaux à l'exclusion sociale	Oui, COP 22	Oui, OHADA, COMESA	outenable qui pro	Oui, augmen tation de Non, aucun enga-revenu de la gement population et de flux d'échange	Non, aucun enga-Oui, création d'emploi
		Niveau d'appré- ciation	Haute	Haute	sation sc	Haute	Haute
				Oui, favorise les investis- sements, diminue le chômage	une industriali	i s	
	Filtre 1	Cible contribuant à plubuant à plubuant à plumantaionnelle sions du développement durable	Oui, par la créa- tion d'emploi et la valorisation les 3 dimen- de la culture et sions locaux	orise la n de la noyenne	nte, promouvoir	Oui, assure le Oui, en par bien-être socio- ticulier les économique dimensions de population sociales et rurale	Oui, augmente Oui, pour la les opportuni- dimension tés sociales et socioécono- économiques mique
		OMD en retard	Non prise en compte dans les OMD	Oui, résul- tat non atteint	cture résilie	Non,	Non,
		Cible oubliée	Non, repris PQ 78, Axe 3	Non, repris PQ76, Axe 7	infrastru	Non, repris PQ 79, Axe 7	Non, repris PQ 78, Axe 4
		Les Objectifs de Développe- ment Durable et leurs cibles	8.9 D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et mette en valeur la culture et les produits locaux.	t X rrs	Objectif 9: Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation soutenable qui profite à tous et encourager l'innovation	9.1 Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontalière, pour favoriser Non, le développement économiquerepris PQ et le bien-être de l'être hu 79, Axe 7 main, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité.	e ר ' - י

de mesure de Cible qui la cible (Cf. peut être Niveau sion RIA tableau 2) mesurée d'appré-fina ou possibilité de manière ciation de mesure à désagrégée un coût raisonnable nable Cible Cible
Oui, FPI,
Non Haute Banques
gement de resorber le chômage
Haute gel
dimension H socioécono-
des filleres qui affecte l'écono-
Non,
76, Axe 7 PQ 78,
services financiers, y compris

		Déci- sion finale		Cible non rete- nue	Cible rete- nue	Cible rete- nue	Cible non rete- nue
		Niveau d'appré- ciation		Haute	Moyen	Haute	Moyen
	Filtre 3	Cible qui peut être mesurée de manière désagrégée		Oui, à tout le niveau	Non, il y a possibilité	Oui, à tout le niveau	Oui, au niveau national
		Existence d'indicateurs de mesure de la cible (Cf. RIA tableau 2) ou possibilité de mesure à un coût raison-		Oui, Enquête 12 3	Non, il y a possibilité	Oui, EDS, MICS le niveau	Non, c'est possible
		Niveau d'appré- ciation		Faible	Haute	Haute	Faible
oles		Autres prio- rités natio- nales		Non	Oui, pro- motion de femme et de la jeune fille	Oui, pro- motion de femme et de la jeune fille	Non,
risation des cil	Filtre 2	Cibles contribuant directement à l'éradication de la pauvreté et à l'exclusion sociale		Oui, permet de réduire la pauvreté et l'exclusion sociale	Oui, par l'ac- cès de tous aux services sociaux de base	Oui, par adop-Oui, pro- tion des Lois motion d non discrimi- femme e natoires	Oui, la protec- tion sociale est impor- tante pour les pauvres
Critères de priorisation des cibles		Cibles contri- Niveau buant au respect ment à l'éra- l'appré- des engage- dication de la ciation ments interna- pauvreté et tionaux à l'exclusion sociale		Non, aucun enga- gement	Oui, Déclaration Universelle des Droits de l'homme	Oui, Déclaration Universelle des Droits de l'homme CEDEF, CDE	Non, aucun enga- gement
		Niveau d'appré- ciation		Moyen	Haute	Haute	Haute
	Filtre 1	Cible contri- buant à plu- sieurs dimen- sions du déve- loppement durable		Oui, 2 dimen- sions; sociale et écono- mique	Oui, avec les 3 dimensions de développe- ment	Oui, essen- tiellement la dimension sociale et économique	Oui, essen- tiellement la dimension sociale et économique
		Cible contribuant à plubuant à plubuant à plumantionnelle sions du développement durable	leur sein	Oui, peut por- ter le change- ment	Oui, permet le Oui, avec les développement3 dimensions harmonieux de de développe- la société ment	Oui, offre à tout tiellement la le monde les dimension mêmes oppor-sociale et économique	Oui, implication tiellement la de toutes les dimension parties pre-sociale et économique
		OMD en retard	s pays et er	non	Non	LO N	noN
		Cible oubliée	és entre le	oui	og So-	Non, repris PQ 18 82, Axe 5	Non, repris PQ 174, Axe 3
		Les Objectifs de Développe- ment Durable et leurs cibles	Objectif 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein	10.1 D'ici à 2030, faire en sorte, au moyen d'améliorations progressives, que les revenus des 40 pour cent les plus pauvres de la population augmentent plus rapidement que le revenu moyen national, et ce de manière durable.	niser vo- le, ndé- de de o, de iance is, de		10.4 Adopter des politiques, notamment sur les plans bud- gétaire, salarial et dans le do- maine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité.

						Critères de priorisation des cibles	risation des cib	les					
			Filtre 1				Filtre 2				Filtre 3		
Les Objectifs de Développe- ment Durable et leurs cibles	Cible	OMD en retard	Cibles Transfor mationnelle	Cible contribuant à plubuant à plumationnelle sions du développement durable	Niveau d'appré- ciation	Cible contribuant directe- Niveau buant au respect ment à l'érad'apprédes engagediation de la ciation ments international tionaux à l'exclusion sociale	Cibles contribuant directement à l'éradication de la pauvreté et à l'exclusion sociale	Autres prio- rités natio- nales	Niveau d'appré- ciation	Existence d'indicateurs de mesure de la cible (Cf. RIA tableau 2) ou possibilité de mesure à un coût raison-	Cible qui peut être mesurée de manière désagrégée	Niveau d'appré- ciation	Déci- sion finale
10.5 Améliorer la réglementa- tion et la surveillance des ins- titutions et marchés financiers mondiaux et renforcer l'appli- cation des règles.													
10.6 Faire en sorte que les pays en développement soient davantage représentés et													
entendus lors de la prise de décisions dans les institutions économiques et financières in- ternationales, afin que celles-ci													
soient plus efficaces, crédibles, transparentes et légitimes.													
10.7 Faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et res-													
mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées.													
Objectif 11: Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables	es villes et l	les établiss	ements humain	s soient ouverts	à tous, s	ûrs, résilients et :	soutenables						
11.1 D'ici à 2030, assurer l'ac- cès de tous à un logement et Non, des services de base adéquats repris PO Non	Non, repris PO	CO	Oui, améliore les conditions	Oui, surtout les dimensions sociale et	Hailte —	Non, aucun enga-Oui, améliore Oui, cas de	Oui, améliore	Jui, cas de	Haute	Non, c'est	Non, c'est	Moven	Cible rete-
et sûrs, à un coût abordable, et 83, Axe 7 assainir les quartiers de taudis.	83, Axe 7		de vie	-		gement	l'habitat	loo maisons		possible	possible		nne

		Déci- sion finale		Cible rete- nue	Cible non rete- nue
		Niveau d'appré- ciation	Moyen	Haute n	Faible r
	Filtre 3	qui être rée nière égée	Non, c'est possible	Oui, à tout le niveau	non
		Existence d'indicateurs de mesure de la cible (Cf. RIA tableau 2) ou possibilité de mesure à un coût raison-	Non, c'est possible	Oui,	Non
		Niveau d'appré- ciation	Moyen	Haute	Haute
oles		Autres prio- rités natio- nales	Non, c'est possible	Oui, exis- tence du Plan d'urba- nisation	Non
risation des cil	Filtre 2	Cibles contribuant directement à l'éradication de la pauvreté et à l'exclusion sociale	Oui, permet aux pauvres d'écouler leurs produits	Oui, contribue Oui, exisà toutes les Plan d'url dimensions nisation	Non,
Critères de priorisation des cibles		Cible contribuant directe- Niveau buant au respect ment à l'érad'appré- des engage- dication de la tionaux à l'exclusion sociale	Oui, permet Non, aucun enga-aux pauvres gement leurs produit	Non, aucun enga-à toutes les gement dimensions	Non, aucun enga- gement
		Niveau d'appré- ciation			Haute
		Cible contribuant à plusieurs dimensions du développement durable	Oui, surtout les dimensions sociale et économique	Oui, toutes les _l dimensions	Oui, dimen- sion environ- nementale
	Filtre 1	Cible contri- buant à plu- Cibles Transfor- sieurs dimen- mationnelle sions du déve- loppement durable	Oui, améliore les conditions de vie	Oui, permet un Oui, toutes les Haute développement dimensions harmonieux	Non
		OMD en retard	Non	Non	Non
		Cible oubliée	Oui		Non, repris PQ 85 Point 4.3.4
		Les Objectifs de Développe- ment Durable et leurs cibles	nes es able, ve- ics, le- oins	11.3 D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planifi- Non, cation et de gestion participa- repris PQ tives, intégrées et durables des 83, Axe 7 établissements humains dans tous les pavs.	11.4 Renfórcer les efforts de la protection et de préservation le du patrimoinse culturel et naturel mondial.

			Filtre 1			Critères de priorisation des cibles	risation des cib	les			Filtre 2		
Les Objectifs de Développe- ment Durable et leurs cibles	Cible oubliée	OMD en retard	Cible contribuant à plu- buant à plu- Cibles Transfor- sieurs dimen- mationnelle sions du déve- loppement durable		Niveau d'appré- ciation	Cible contri- buant au respect des engage- ments interna- tionaux	Cibles contribuant directement à l'éradication de la pauvreté et à l'exclusion sociale	Autres prio- rités natio- nales	Niveau d'appré- ciation	Existence d'indicateurs de mesure de la cible (Cf. RIA tableau 2) ou possibilité de mesure à un coût raison-	Cible qui peut être mesurée de manière désagrégée	Niveau d'appré- ciation	Déci- sion finale
dir.5 D'ici à 2030, réduire considérablement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes, y compris celles d'origine hydrique, et réduire considérablement le montant des pertes économiques qui sont dues directement à ces catastrophes exprimé en proportion du produit intérieur brut mondial, l'accent étant mis sur la protection des pauvres et des personnes en situation vulnérable.	Non, repris PQ 83, Axe 6	C C	LO N	Non, dimension sociale	Haute	Non, permet Non, aucun enga-de réduire les méfaits de catastrophes		Non	Haute	Non, c'est possible	Non, c'est possible	Moyen	Cible non rete- nue
11.6 D'ici à 2030, réduire l'im- pact environnemental négatif des villes par habitant, y com- pris en accordant une atten- tion particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets.	Non, repris PQ 82, Axe 4	non	Oui, préserve Oui, 2 dimen- l'environne- sions; sociale: ment et assainitet environne- le milieu ment	LO.	Haute	Non, aucun enga- gement	Oui, par la création d'emploi et l'amélioration de l'hygiène	Oui, exis- tence d'un service d'as- sainissement	Haute	Non, c'est possible	Non, c'est possible	Haute	Cible rete- nue
11.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces	Oui	non	Non	Oui, 2 dimen- sions; sociales et environne- ment	Faible	Non, aucun enga- _{Non} gement		noN	Faible	Non, c'est possible	Non, c'est possible	Moyen	

		Déci- sion finale		Cible non rete- nue	Cible rete- nue	Cible non rete- nue
		Niveau d'appré- ciation		Haute	Haute	Moyen
	Filtre 3	Cible qui peut être mesurée de manière désagrégée		Oui, par Territoire	Oui, prise en compte des priorités provinciales	Non, pas d'outils de mesure au niveau pro- vincial
		Existence d'indicateurs de mesure de la cible (Cf. RIA tableau 2) ou possibilité de mesure à un coût raison-		Oui	Oui, Indica- teurs dispo- nibles dans le DCRP, PAP, PPEFEB	Oui, l'indice est applicable au niveau National
		Niveau d'appré- ciation		Faible	Haute	Haute
bles		Autres prio- rités natio- nales			Oui, Pilier en- vironnement constitue une des prio- rités du Gou- vernement Provinciale:	Oui, L'assai- nissement du milieu constitue une préoccu- pations de la Province
risation des ci	Filtre 2	Cibles contribuant directement à l'éradication de la pauvreté et à l'exclusion sociale		Non, C'est encore au niveau de pro- grammation	Oui, Prise en compte des principes d'équitabi- lités dans la gestion de la biodiversité.	Non, l'effet n'est pas direct
Critères de priorisation des cibles		Cible contribuant directe Niveau buant au respect ment à l'éra- l'appré- des engage- dication de la ciation ments interna- pauvreté et tionaux à l'exclusion sociale		Oui, Accord de RIO et COP 22	Oui, Accord de RIO et COP 22	Oui, Accord de RIO et COP 22
		Niveau d'appré- ciation		Faible	Haute	Faible
	Filtre 1	Cible contribuant à plusieurs dimensions du développement durable	soutenables		Oui, prise en compte des dimensions environne- ment, Société et économie	_
		Cible contribuant à plubuant à plumants dimenmationnelle sions du développement durable	t de production	Oui, Touche Non, Nécces-les dimen- site la mise en sions envi- œuvre du cadrefronnement et Société	Oui, prise en Oui, Peut direc- compte des tement modi- dimensions fier les niveaux environne- de vie et économie	Oui, Prise er compte des Compte des Non, Sans effet dimensions direct environ- nement et Société
		OMD en retard	ommation e	Non, Cible non prise en compte dans les OMD	Oui, non atteinte	Non, Cible non prise en compte dans les OMD
		Cible oubliée	es de cons	Oui, non Prise en compte dans le PQ	Non, Prise en compte dans le PQ,	Oui, non Prise en compte dans le PQ
		Les Objectifs de Développe- ment Durable et leurs cibles	Objectif 12: Instaurer des modes de consommation et de production soutenables	12.1 Mettre en œuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables avec la participation de tous les pays, les pays développés montrant l'exemple en la matière, compte tenu du degré de développement et des capacités des pays en développement.	Non, 12.2 D'ici à 2030, parvenir à une Prise en gestion durable et à une utilisa-compte tion rationnelle des ressources dans le naturelles.	12.3 D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant au niveau Oui, no de la distribution comme de la Prise er consommation et réduire les compte pertes de produits alimentairesdans le tout au long des chaînes de PQ production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte.

		Déci- sion finale	Cible non rete- nue	Cible rete- nue	Cible non rete- nue	Cible non rete- nue
		Niveau ďappré- ciation	Faible	Moyen	Moyen	Moyen
	Filtre 3	Cible qui peut être mesurée de manière désagrégée	Non, pas d'outils de mesure au niveau pro- vincial	Oui, par catégorie de déchet, par ville	Oui, par catégorie d'entre- prise, de rapports et des informa- tions	ı tra- es ETD
		Existence d'indicateurs de mesure de la cible (Cf. RIA tableau 2) ou possibilité de mesure à un coût raison-	Non, l'indica- teur n'est pas mesurable au niveau provin- cial	Non, l'indica- teur n'est pas mesurable au niveau provin- cial	Non, l'indica- teur n'est pas mesurable au niveau provin- cial	Non, mais il y a possibilité de collecter l'information
		Niveau d'appré- ciation	Haute	Haute	Faible	Faible
bles		Autres prio- rités natio- nales	Oui, L'assai- nissement du milieu constitue une préoccu- pations de la Province	Oui, L'assainissement du milieu constitue une préoccupations de la Province	Non, cible absente dans les priorités de la Pro- vince	Oui, exis- tence d'une cellule et d'une Direction de passation de marché
risation des cil	Filtre 2	Cibles contribuant directement à l'éradication de la pauvreté et à l'exclusion sociale	Non, l'effet n'est pas direct	Oui, Prise en compte des principes d'équitabi-lités dans la gestion de la biodiversité.	Non, Sans effet direct sur la pau- vreté	Non, Sans effet direct sur la pau- vreté
Critères de priorisation des cibles		Cible contri- Niveau buant au respect Jappré- des engage- ciation ments interna- tionaux	Oui, Accord de RIO et COP 22	Oui, Accord de RIO et COP 22	Non, absente dans les traités internationaux	Non, absence d'engagement au niveau Pro- vincial
		Niveau d'appré- ciation	Haute		Faible	Faible
	Filtre 1	Cible contribuant à plusieurs dimensions du développement durable	Oui, prise en compte des dimensions environ- nement et sociale	Oui, dimen- sions environ- nement, social Faible et écono- mique	Oui, dimen- sion écono- mique et Sociale	Non, dimen- sion écono- mique seule
		Cible contribuant à plucibles Transfor-sieurs dimenmationnelle sions du développement durable	Oui, Impact directement sur la santé	Non, Sans effet direct	Oui, dimen- Non, Sans effet sion écono- direct mique et Sociale	Non, Sans effet sion écono- direct mique seule
		OMD en retard	Oui, car non at- teinte	Non, Cible non prise en compte dans les OMD	Non, Cible non prise en compte dans les OMD	Non, Cible non prise en compte dans les OMD
		Cible oubliée	Oui, non prise en compte dans le PQ	Oui, non prise en compte dans le PQ	Oui, non prise en compte dans le PQ	Non, prise en compte dans le PQ
		Les Objectifs de Développe- ment Durable et leurs cibles	12.4 D'ici à 2020, instaurer une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycleOui, non de vie, conformément aux prise en principes directeurs arrêtés compte à l'échelle internationale, et dans le réduire considérablement leur PQ déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'anvironnement.	12.5 D'ici à 2030, réduire consi-Oui, non dérablement la production deprise en déchets par la prévention, lacompte réduction, le recyclage et ladans le réutilisation.	12.6 Encourager les entreprises, en particulier les grandes et lesOui, non transnationales, à adopter desprise en pratiques viables et à intégrercompte dans les rapports qu'elles éta-dans le blissent des informations sur laPQ viabilité.	12.7 Promouvoir des pratiquesNon, durables dans le cadre de laprise en passation des marchés publics,compte conformément aux politiquesdans le et priorités nationales.

		Déci- sion finale	Cible rete- nue		Cible non rete- nue	Cible non rete- nue	Cible rete- nue
		Niveau d'appré- ciation	Haute		Moyen	Moyen	Moyen
	Filtre 3		Oui, à travers le rombre des personnes sformées, des séances de sensibili-sation		Oui, par territoire, par nombre des victimes, par type de catas-trophes	Oui, tenant compte des realités de la Province	Oui, par rapport au nombre de personnes formées, d'institutions de formation
		Existence d'indicateurs de mesure de la cible (Cf. RIA tableau 2) ou possibilité de mesure à un coût raison	Oui, à travers le travers le Oui, indicateur nombre des disponible personnes dans différents formées, programmes des séances de sensibilisation		Non, mais il y a possibilité de collecter l'information	Non, mais il y a possibilité de collecter l'information	Non, mais il y a possibilité de collecter l'information
		Niveau d'appré- ciation	Haute		Haute	Haute	Haute
bles		Autres prio- rités natio- nales	Oui, cible intégrée dans le programme de l'éducationion		Oui, l'adap- tation au changement climatique est une priorité de la Province	Oui, Prise en compte dans PQCE	Oui, l'envi- ronnement est pris en compte dans programme Provincial de développe- ment
risation des ci	Filtre 2	Cibles buant ment dicatio pauvi à l'exo	Non, Sans effet direct sur la pau- vreté	sions	Non, Sans effet direct sur la pau- vreté	Non, Sans effet direct sur la pau- vreté	Non, Sans effet direct sur la pau- vreté
Critères de priorisation des cibles		Cible contri- Niveau buant au respect l'appré- des engage- ciation ments interna- tionaux	Oui, Accord de RIO et COP 22	et leurs répercus	Oui, Accord de RIO et COP 22	Oui, Accord de RIO et COP 22	Oui, Accord de RIO et COP 22
		Niveau d'appré- ciation	Faible	natiques	Faible		Haute
	Filtre 1	Cible contri- buant à plu- sieurs dimen- sions du déve- loppement durable	Oui, dimen- sions sociale et environne- mentale	angements clin	Non, seule la dimension environne- ment	Oui, dimen- sions environ- nement, social Haute et écono- mique	Oui, dimen- sions envi- ronnement et social
		Cible contribuant à pludiales Transfor-sieurs dimenmationnelle sions du développement durable	Oui, dimen- Non, Sans effet sions sociale direct et environne- mentale	er contre les cha	Non, Sans effet la dimension direct environne-	Non, les effets ne sont pas directs	Non, La cible n'Impact pas directement le changement
		OMD en retard	Non, Cible non prise en compte dans les OMD	ires pour lutt	Non, Cible non prise en compte dans les OMD	Oui, Cible non at- teinte	Oui, Cible non at- teinte
		Cible	Oui, non prise en compte t dans le PQ	des mesu	Non, prise en compte dans le PQg	Non, prise en compte dans le PQg	Non, prise en compte dans le PQg
		Les Objectifs de Développe- ment Durable et leurs cibles	12.8 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les prise en informations et connaissances compte nécessaires au développement dans le durable et à un style de vie en PQ harmonie avec la nature.	Objectif 13: Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.	13.2 Incorporer des mesures Non, relatives aux changements prise en climatiques dans les politiques, compte les stratégies et la planification dans le nationales.	13.3 Améliorer l'éducationion, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne prise en l'adaptation aux changements compte climatiques, l'atténuation de dans le leurs effets et la réduction de PQg leur impact et les systèmes d'alerte rapide.

		Déci- sion finale		Cible non rete- nue	Cible non rete- nue	Cible non rete- nue
		Niveau d'appré- ciation		Moyen	Faible	Faible
	Filtre 3	Cible qui peut être mesurée de manière désagrégée		Oui, tenant compte des realités de la Province	Non	Non
		Existence d'indicateurs de mesure de la cible (Cf. RIA tableau 2) ou possibilité de mesure à un coût raison-		Non, mais il y a possibilité de collecter l'information	Non, l'indica- teur n'est pas mesurable au niveau provin- cial	Non, l'indica- teur n'est pas mesurable au niveau provin- cial
		Niveau d'appré- ciation	ole	Faible	Faible	Faible
bles		Autres prio- rités natio- nales	pement durak	Non, ne fait pas la priorité de la Province; mais il y a lieu de tenir compte de la pollution des eaux de surface de la Province	Non, ne fait pas la priorité de la Province.	Non, ne fait pas la priorité de la Province.
risation des ci	Filtre 2	Cibles contribuant directement à l'éradication de la pauvreté et à l'exclusion sociale	îns du dévelop	Non, l'effet n'est pas direct	Non, ne réduitNon, ne pas directe-fait pas ment la pau-priorité vreté	Non, n'Impact fait pas la pas la pau-priorité de vreté Province.
Critères de priorisation des cibles		Cible contri- Niveau buant au respect l'appré- des engage- ciation ments interna- tionaux	ces marines aux f	Oui, Accord de RIO et COP 22	Oui, Accord de RIO et COP 22	Oui, Accord de RIO et COP 22
		Niveau d'appré- ciation	ressour	Faible	Faible	Faible
			, les mers et les	Oui, prise en compte des dimensions environ- nement et sociale	Oui, prise en compte des dimensions environ- nement et sociale	
	Filtre 1	Cible contribuant à plubuant à plucibles Transfor-sieurs dimenmationnelle sions du développement durable	nable les océans	Non, sans impact direct	Oui, prise er compte des Non, Sans effet dimensions direct nement et sociale	Non, Sans effet la dimension direct ment
		OMD en retard	anière soute	Non, Cible non prise en compte dans les OMD	Non, Cible non prise en compte dans les OMD	Non, Cible non prise en compte dans les OMD
		Cible oubliée	iter de ma	Oui, non prise en compte dans tous les pro- grammes	Oui, non prise en compte dans tous les pro- grammes	Oui, non prise en compte dans tous les pro-
		Les Objectifs de Développe- ment Durable et leurs cibles	Objectif 14: Conserver et exploiter de manière soutenable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	14.1 D'ici à 2025, prévenir et oui, non réduire nettement la pollution prise en marine de tous types, en par-compte ticulier celle résultant des acti-dans tous vités terrestres, y compris les les prodéchets en mer et la pollution grammes par les nutriments.	14.2 D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, Oui, non notamment en renforçant prise en leur résilience, afin d'éviter les compte graves conséquences de leur dans tous dégradation et prendre des les promesures en faveur de leur res-grammes tauration pour rétablir la santé et la productivité des océans.	14.3 Réduire au maximum l'aci Oui, non dification des océans et lutter ompte contre ses effets, notamment dans tous en renforçant la coopération les proscientifique à tous les niveaux. grammes

		Déci- sion finale	Cible rete- nue	Cible non rete- nue
			<u> </u>	
		Niveau d'appré- ciation	Moyen	Moyen
	Filtre 3	Cible qui peut être mesurée de manière désagrégée	in O	ino
		Existence d'indicateurs de mesure de la cible (Cf. RIA tableau 2) ou possibilité de mesure à un coût raison-	Non, mais il y a possibilité de collecter l'information	Non, mais il y a possibilité de collecter l'information
		Niveau d'appré- ciation	Haute	Faible
oles		Autres prio- rités natio- nales	Oui, par rap- port au code de pêche responsable.	Non,
risation des cik	Filtre 2	Cibles contribuant directement à l'éradication de la pauvreté et à l'exclusion sociale	o O ri	Non, n'Impact pas direc- tement à la pauvreté
Critères de priorisation des cibles		Cible contribuant directe- Niveau buant au respect ment à l'éra- des engage- dication de la ciation ments interna- pauvreté et tionaux à l'exclusion sociale	Oui, Accord de RIO et COP 22	Oui, Accord de RIO et COP 22
		Niveau d'appré- ciation		Faible
			Oui, dimen- sions environ- nement, social Haute et écono- mique	Non, seule la dimension environne- ment
	Filtre 1	Cible contri- buant à plu- Cibles Transfor- sieurs dimen- mationnelle sions du déve- loppement durable	oni.	Non, sans impact direct
		OMD en retard	Non, Cible non prise en compte dans les OMD	Non, Cible non prise en compte dans les OMD
		Cible oubliée	Non, prise en compte dans le PQ	
		Les Objectifs de Développe- ment Durable et leurs cibles	efficacement la pêche, mettre un terme à la surpêche, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et aux pra- tiques de pêche destructrices Non, et exécuter des plans de ges- prise en tion fondés sur des données compte scientifiques, l'objectif étant de dans le rétablir les stocks de poissons pQ le plus rapidement possible, au moins à des niveaux permet- tant d'obtenir un rendement constant maximal compte tenu des caractéristiques bio- logiques.	14.5 D'ici à 2020, préserver au moins 10 % des zones marinesOui, non et côtières, conformément auprise en droit national et internationalcompte et compte tenu des meilleuresdans le informations scientifiques dis-PQ ponibles.

		Déci- sion finale	Cible non rete- nue	Cible non rete- nue
		Niveau d'appré- ciation	Moyen	Haute
	Filtre 3	Cible qui peut être mesurée de manière désagrégée	oni	Oui
		Existence d'indicateurs de mesure de la cible (Cf. RIA tableau 2) ou possibilité de mesure à un coût raison.	Non, mais il y a possibilité de collecter l'information	Oui, au niveau national
		Niveau d'appré- ciation	Faible	Haute
seles		Autres prio- rités natio- nales	Non, cela ne constitue pas _{Faible} une priorité en province	Ouí
risation des cik	Filtre 2	Cibles contribuant directement à l'éradication de la pauvreté et à l'exclusion sociale	Non, n'ImpactNon, cela ne pas direc-constitue pas tement à la une priorité pauvreté en province	Oui, par l'aug- mentation de revenu
Critères de priorisation des cibles		Cible contribuant directe Niveau buant au respect ment à l'éradiapprédes engage dication de la ciation ments internation a l'exclusion sociale	Oui, Accord de RIO et COP 22	Oui, Accord de RIO et COP 22
		Niveau d'appré- ciation	Moyen	Moyen
			Oui, dimen- sion envi- ronnement, Social et éco- nomique	Oui, dimension environnement, social et économique
	Filtre 1	Cible contribuant à plubuant à plumantionelle sions du développement durable	Oui, dimen- Non, sans effet sion envi- transformation-ronnement, nel direct Social et éco nomique	Oui, les bénéfi- ciaires pourront sion envi- acroitre leur Social et é revenu nomique
		OMD en retard	Non, Cible non prise en compte dans les OMD	Non, Cible non prise en compte dans les OMD
		Cible oubliée	Non, pprise en Icompte dans le PQ	Oui, non prise en compte dans le PQ
		Les Objectifs de Développe ment Durable et leurs cibles	14.6 D'ici à 2020, interdire les subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpéche, supprimer celles qui favorisent la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et s'abstenir d'en accor-Non, der de nouvelles, sachant queprise en l'octroi d'un traitement spécialcompte et différencié efficace et appro-dans le prié aux pays en développe-PQ ment et aux pays les moins avancés doit faire partie intégrante des négociations sur les subventions à la pêche menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce.	bénéficier les petits États insubénéficier les petits États insulaires en développement et Oui, non les pays les moins avancés des prise en retombées économiques de compte l'exploitation durable des resdans le sources marines, notamment pous grâce à une gestion durable des pêches, de l'aquaculture et du tourisme.

		Déci- sion finale	ser le	Cible non rete- nue	Cible rete- nue	Cible non rete- nue	Cible non rete- nue
		Niveau d'appré- ciation	r et inver	Haute	Haute	Faible	Faible
	Filtre 3	Cible qui peut être mesurée de manière désagrégée	tion, enraye	Oui, par territoire	Oui, par territoire	Non, pas d'outils de mesure au niveau pro- vincial	Non
	Existence	d'indicateurs d'indicateurs de mesure de la cible (Cf. RIA tableau 2) ou possibilité de mesure à un coût raison-	re la désertifica	Oui, Cfr ICCN	Oui, à travers le service d'en- vironnement	Non, indi- cateur non applicable au niveau provin- cial	Non applicable _{Non} en province
		Niveau d'appré- ciation	ıtter cont	Haute	Haute	Haute	Faible
bles		Autres prio- rités natio- nales	it les forêts, lu	Oui, création de parc TL2	Oui, à travers le PQCE et les pro- grammes sectoriels	Oui, à travers le PQCE et les pro- grammes sectoriels en ce qui concerne la conservation de sols	Non, ne concerne pas Faible la province
risation des cil	Filtre 2	Cibles contri- buant directe- ment à l'éra- dication de la pauvreté et à l'exclusion sociale	er durablemer	Non, cela exige un cer- tains nombre de méca- nismes pour arriver à l'éra- dication de la pauvreté	Oui, par la préservation des écosys- tèmes	oui	Non,
Critères de priorisation des cibles	ı	Cible contri- Niveau buant au respect l'appré- des engage- ciation ments interna- tionaux	çon durable, gér	Oui, Accord de RIO et COP 22	Oui, Accord de RIO et COP 22	Oui, Accord de RIO et COP 22	Oui, Accord de RIO et COP 22
	Ī	Niveau I d'appré- ciation	iter de fa sité	υ U		Haute (Faible (
		Cible contribuant à plusieurs dimensions du développement durable	llant à les explo nt de la biodive	Non, seule la dimension environne- ment	Oui, toutes les dimensions	Oui, dimen- sion envi- ronnement, sociale et économique	Oui, dimension environnement, Social et économique
	Filtre 1	Cible contri- buant à plu- Cibles Transfor- sieurs dimen- mationnelle sions du déve- loppement durable	rrestres, en vei appauvrissemer	Non, sans effet la dimensio transformation-environne- nel direct ment	Oui, la res- tauration des fôrets influe directement sur les données climatiques	Oui	Non, La cible n'Impact pas directement le changement
		OMD en retard	systèmes te ettre fin à l'	Non, Cible non prise en compte dans les OMD	Oui, non atteinte	Non, cible Non, Cible prise en non prise compte en compte dans les PQCE	Non, Cible non prise en compte dans les OMD
	ı	Cible oubliée	rer les écc erres et m	Oui, non prise en compte dans le PQ	Non, cible prise en compte dns le PQCE	Non, cible prise en compte dans le PQCE	Oui, non prise en compte dans le PQ
		Les Objectifs de Développe- ment Durable et leurs cibles	Objectif 15: Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	ICE ICE es es t t	voir ous e un i, res- ées et ient le ment	15.3 D'ici à 2030, lutter contre désertification, restaurer les Non, cib terres et sols dégradés, notamprise en ment les terres touchées par la compte désertification, la sécheresse dans le et les inondations, et s'efforcer pQCE de parvenir à un monde sans dégradation des sols.	15.4 D'ici à 2030, assurer la préservation des écosystèmesOui, non montagneux, notamment deprise en leur biodiversité, afin de mieuxcompte tirer parti de leurs bienfaitsdans le essentiels pour le développe-PQ ment durable.

		Déci- sion finale	Cible non rete- nue	Cible rete- nue	Cible non rete- nue	Cible non rete- nue
		Niveau d'appré- ciation	Haute	Faible	Haute	Faible
	Filtre 3		Oui, par rapport aux espèces et ETD	L O N	Oui, par rapport aux espèces et ETD	noN
		Existence d'indicateurs de mesure de la cible (Cf. RIA tableau 2) ou possibilité de mesure à un coût raison-	Oui, Cfr ICCN	Non applicable en province	Oui, mais, il y a lieu de refor- muler l'indica- teur. Cfr ICCN	Non applicable en province
		Niveau d'appré- ciation	Haute	Haute	Haute	Faible
oles		Autres prio- rités natio- nales	Oui, la pré- servation des espèces constitue une priorité de la Pro- vince	Oui, la cible constitué une priorité pour la pro- vince	Oui, la lutte contre le bra-connage et le traffic illicite des espèces constituent une priorité de la province	Non, cela ne constitue pas Faible une priorité en province
orisation des cil	Filtre 2	Cibles contribuant directer ment à l'éradication de la pauvreté et à l'exclusion sociale	Non	Oui, le par- tage équi- table des constitué ressources estune priorité un indice de pour la pro- réduction de vince	Non, Sans effet direct sur la pau- vreté	Non, Sans effet direct sur la pau- vreté
Critères de priorisation des cibles		Cible contribuant directe Niveau buant au respect ment à l'éra- l'appré- des engage- dication de la ciation ments interna- pauvreté et tionaux à l'exclusion sociale	Oui, Accord de RIO et COP 22	Oui, Accord de RIO et COP 22	Oui, Accord de RIO et COP 22	Oui, Accord de RIO et COP 22
			Faible		Faible	Faible
		Cible contri- buant à plu- sieurs dimen- sions du déve- loppement durable	Non, seule la dimension environne- ment	Oui, toutes les Moyen dimensions	Non, seule la dimension environne- ment	Non, seule la dimension environne- ment
	Filtre 1	Cibles Transfor- sieurs dimen- mationnelle sions du déve- loppement durable	Non, La cible n'Impact pas directement le changement	Oui, le partage équitable des ressources Impact sur le niveau de vie	Non, la pro- tection des Non, seule espèces n'a pas la dimension d'effet direct environne- sur le change- ment ment	Non, la cible n'a aucun effet direct sur le changement
		OMD en retard	Non, Cible non prise en compte dans les OMD	Non, Cible non prise en compte dans les OMD	Non, Cible non prise en compte dans les OMD	Non, Cible non prise en compte dans les OMD
		Cible oubliée	Non, prise en compte dans le PQCE	Non, prise en compte dans le PQCE	Non, prise en compte dans le PQCE	Oui, au- cun pro- gramme y relatif dans la province
		Les Objectifs de Développe- ment Durable et leurs cibles	15.5 Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction.	15.6 Favoriser le partage juste et équitable des bénéfices dé/Non, coulant de l'utilisation des res-prise en sources génétiques et promou-compte voir un accès approprié à celles-dans le ci, ainsi que cela a été décidé àPQCE l'échelle internationale.	15.7 Prendre d'urgence des mesures pour mettre un termeNon, au braconnage et au trafic d'es-prise en pèces végétales et animalescompte protégées et s'attaquer au pro-dans le blème sous l'angle de l'offre etPQCE de la demande.	15.8 D'ici à 2020, prendre des mesures pour empêcher Oui, au- l'introduction d'espèces exo-cun protiques envahissantes, atténuer gramme sensiblement les effets que gramme ces espèces ont sur les écosys-y relatif tèmes terrestres et aquatiques province et contrôler ou éradiquer les province espèces prioritaires.

	Déci- sion finale	Cible rete- nue nstitu-		Cible non rete- nue	Cible non rete- nue	Cible rete- nue	Cible non rete- nue
	Niveau d'appré- ciation	Moyen		Haute	Haute	Haute	Faible
i	Cible qui peut être mesurée de manière désagrégée	Oui, il y a possibilité d'appliquer la cible en rapport avec la politique national antional attentional attentional attentional attentional actus les nives		Oui,par territoire	Oui, à tout le niveau	Oui, à tout le niveau	Non, à condition d'élaborer les indica-teurs proposés
	Existence d'indicateurs de mesure de la cible (Cf. RIA tableau 2) ou possibilité de mesure à un coût raison nable	Non ttre en place.		Oui,EDS, MICS	Oui, EDS	Oui, EDS	Non, la pro- vince ne dis- pose pas des indicateurs validés
	Niveau d'appré- ciation	Haute ii <mark>ce et me</mark>		Haute	Faible	Haute	Faible
ples	Autres prio- rités natio- nales	Oui, la pro- tection des ecosystèmes est une priorité de la province		Non	Non	Oui, la gou- vernance est cheval de bataille de la province	Non, elle est prise en compte dans la priorité relative en paix et la stabilisation
risation des ci	Cibles contribuant directe- ment à l'éra- dication de la pauvreté et à l'exclusion sociale	Non, Sans effet direct sur la pau- vreté ssurer à tous		Oui,la mor- talité mater- nelle est l'une des carate- ristiques des pauvres	Non, aucun effet direct n'est possible	Oui,la cible est capitale car elle contri- bue aux bien être social	Non,pas d'ef- fets directs mais la cible est impor- tante dans des zones en conflits
Critères de priorisation des cibles	Cible contri- Niveau buant au respect l'appré-des engage- ciation ments interna- tionaux	Oui, Accord de RIO et COP 22		Oui, convention de Genève, charte afri de Droit de l'ho	Oui, conven- tion relative aux Droits des enfants, Traité de Rome	Oui,Déclaration universelle de droit de l'homme, Traité de Rome, de Genève,OIT	Oui, Convention de PALERMES
	Niveau l d'appré- ciation	Haute (Haute (Moyen a	Haute C	Moyen
	Cible contribuant à plusieurs dimensions du développement durable	Oui, toutes les dimensions tes aux fins du		Oui, la cible prend en compte un paquet social séconomique et environne-		Oui, dimen- sions sociales	Oui, 2 dimen- sions sociale et écono- mique
į	Cibles Transformationnelle	Non, sans impact direct fiques et ouver		OUI ,la cible contribue à l'éducation et le bien être social	Non. Cette direct quant à cible ne fait l'accès aux serpas parti vices sociaux des OMD de base	Oui, cette cible Non. Cette permet une cible ne fait amélioration si- Oui, dimen- pas parti gnificative dans sions sociales des OMD la vie sociale et économique	Non, pas d'ef- fet direct quant sions sociale à la l'accès de services so- ciaux de base
	OMD en retard	Oui, mais non at- teinte sociétés paci		Non. Cette cible ne fait pas parti des OMD	Non. Cette cible ne fait pas parti des OMD	Non. Cette cible ne fait pas parti des OMD	Non,cette Non,cette cible a été cible n'a prise en pas fait compte parti des ds le OMD
	Cible oubliée	Non, prise en compte dans le PQCE	ouvertes	Non,cette cible a été prise en compte ds le PQ p 66 et 67	Non,cette cible a éte prise en compte ds le PQ priset 80	Non,cette cible a été prise en compte ds le PQ p69	Non, cette cible a éte prise en compte ds le PQ69
	Les Objectifs de Développe- ment Durable et leurs cibles	tection des écosystèmes et de la biodiversité dans la planifica-prise en nationale, dans les stratégies de réduc-PQCE dans le pauvreté et dans la conjetés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous les mondres de conjetés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous les mondres de conjetés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les miveaux, des	tions efficaces, responsables et ouvertes	16.1 Réduire nettement, par- tout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés.	16.2 Mettre un terme à la mal- Non,cette traitance, à l'exploitation et à prise en la traite, et à toutes les formes compte de violence et de torture dont ds le PQ sont victimes les enfants.	16.3 Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité.	16.4 D'ici à 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée.

		Déci- sion finale	Cible rete- nue	Cible rete- nue	Cible non rete- nue	Cible non rete- nue
		Niveau d'appré- ciation	Haute	Haute	Haute	Haute
	Filtre 3	Cible qui peut être mesurée de manière désagrégée	Oui, à tout le niveau	Oui, la ven- tilation peut être faite par pro- vince, ville,,,	Oui, il existe Haute	Oui, on peut désagrèges par organi- sation
		Existence d'indicateurs de mesure de la cible (Cf. RIA tableau 2) ou possibilité de mesure à un coût raison-	Oui, QUIBB	Oui, les indica- teurs existent mais on peut les élaborer	Oui, il existe	Oui, le pays peut le cal- culer
		Niveau d'appré- ciation	Haute	Haute	Haute	Faible
oles		Autres prio- rités natio- nales	Oui, la bonne gouvernance est cheval de Haute bataille de la province	Oui, la bonne gou- vernance est Haute la priorité provinciale	Oui, cette cible répond à la préoccu- pation de la décentralisa- tion	Non, la cible est suprana- tionale, du moins la RDC devrait être active
risation des cil	Filtre 2	Cibles contribuant directement à l'éradication de la pauvreté et à l'exclusion sociale	Oui	Oui, les institutions efficaces contribuent au soubassement du dypt durable	Non, bien qu'utile la participation Oui, cette n'a que des cible répond effets contras-à la préoccu- tés et moins pation de la probable sur décentralisa- la pauvreté tion et l'inclusion	ble ne des ions ne nt pas nt pas sins pri- des
Critères de priorisation des cibles		Cible contribused buant directe. Niveau buant au respect ment à l'éradynée des engage-dication de la ciation ments internapherete t tionaux à l'exclusion sociale	Oui,déclaration universelle de droit de l'homme, charte africaine de droit de l'homme et peuple, Conven-	Oui,l'accort cadre d'addis abbeba,pour la paix, la sécurité et la coopération RDC et la région durable	Oui,	Oui, COMESA , troisième forum haut niveau sur l'efficacité de l'aide
		Niveau d'appré- ciation	Haute Haute	Haute 6	Moyen (Faible H
		Cible contribuant à plusieurs dimensions du développement durable	Oui, les dimensions sociales et econmiques	Oui, les institu- tions efficaces au niveau provincial contribuent à ttes les dimen- sions de dyt	Oui, toutes les dimensions sont prises en compte	Non,aucune dimension n'est prise en compte direc- tement
i	Filtre 1	Cibles Transfor- mationnelle	Oui,la cible Oui, les Impact sur le dimensions social et écono-sociales et mique econmique	Non,cette cible ne fait Oui, les institu- pas parti tions efficaces des OMD	Non, pas de fait Oui, toutes les direct quant à dimensions l'accès aux ser-sont prises en vices sociaux compte de base	Non, aucun effet direct de cible ne fait relèvement pas parti la vie à la base des OMD ne découle de cette cible
		OMD en retard	Non,cette Non,cette cible a été cible n'a prise en pas fait compte parti des ds le OMD	Non,cette cible ne fait pas parti des OMD	Non,cette cible a étéNon, cette prise en cible ne fait compte pas parti ds le des OMD PQ69	
		Cible oubliée	Non,cette cible a été prise en compte ds le PQ68	Non,cette cible a été prise en compte ds le PQ69		non,cette cible n'a été pas prise en compte ds le PQ
		Les Objectifs de Développe- ment Durable et leurs cibles	16.5 Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes.	Non,cette 16.6 Mettre en place des insti-cible a été(Non,cette tutions efficaces, responsables prise en cible ne fai et transparentes à tous les compte pas parti niveaux. PQ69	16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représenta- tion à tous les niveaux caracté- risent la prise de décisions.	non,cett cible n'a participation des pays en déve-été pas loppement aux institutions prise en compte niveau mondial.

		Déci- sion finale	Cible non rete- nue	cible non rete- nue		
		Niveau d'appré- ciation	Haute	Moyen		
	Filtre 3	Cible qui peut être mesurée de manière désagrégée	Oui, à tout le niveau	Non, c'est possible		
		Existence d'indicateurs de mesure de la cible (Cf. RIA tableau 2) ou possibilité de mesure à un coût raison	Oui, existe	Non, c'est possible		
		Niveau d'appré- ciation	Faible	Haute		
oles		Autres prio- rités natio- nales	Non	Non,bien qu'impor- tant, cette cible ne constitue pas une priorité	nariat	
risation des cil	Filtre 2	Cibles contribuant directement à l'éradication de la pauvreté et à l'exclusion sociale	Non, cette cible concerne des dimensions ne touchant pas les besoins sociaux pri- maires des	oui, touche la dimension sociale	ns de ce parter	
Critères de priorisation des cibles		Cible contribuant directe- Niveau buant au respect ment à l'éra- l'appré- des engage- dication de la ciation ments interna- pauvreté et tionaux à l'exclusion sociale	Oui, convention relative au Droit des enfants, Traité de Rome,	Oui, Déclaration Universelle des Droits de l'Homme	soutenable et renforcer les moyens de ce partenariat	
		Niveau d'appré- ciation	Faible	Faible	ble et re	
		Cible contribuant à plusieurs dimensions du développement durable	Non, celle la dimension so- ciale est prise en compte directement	Non, seule la dimension sociale		
	Filtre 1	Cible contribuant à plubuant à plubuant à plumationnelle sions du développement durable	Non, la cible n'a pas d'effet transforma- tionnel sur le niveau de vie et d'accès aux services sociaux	Non, la cible n'a pas d'effet transformation- nel direct sur le la dimension niveau de vie et sociale d'accès au ser- vices sociaux de base	ice du développ	
		OMD en retard	Oui, au- cun docu- Non, cette ment ne cible n'a prend en pas fait compte parti des cette OMD	Oui, au- cun docu- Non, cette ment ne cible n'a prend en pas fait compte parti des cette OMD	ndial au serv	
		Cible oubliée	Oui, au- cun docu- ment ne prend en compte cette		nariat mo	
		Les Objectifs de Développe- ment Durable et leurs cibles	16.9 D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregis- trement des naissances.	16.10 Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords inter- nationaux.	Objectif 17: Revitaliser le partenariat mondial au service du développement	17.1 Améliorer, notamment grâce à l'aide internationale aux pays en développement, la mobilisation de ressources nationales en vue de renforcer les capacités nationales de collecte de l'impôt et d'autres recettes.

			į		Critères de priorisation des cibles	risation des cib	les					
Les Objectifs de Développe- ment Durable et leurs cibles	Cible oubliée	OMD en retard	Cible contri- buant à plu- Cibles Transfor- sieurs dimen- mationnelle sions du déve- loppement durable	Cible contribuant à plusieurs dimensions du développement durable	Cible contri- buant au respect des engage- ments interna- tionaux	Cibles contribuant directement à l'éradication de la pauvreté et à l'exclusion sociale	Autres prio- rités natio- nales	Niveau d'appré- ciation	Existence d'indicateurs de mesure de la cible (Cf. RIA tableau 2) ou possibilité de mesure à un coût raison-	Cible qui peut être mesurée de manière désagrégée	Niveau d'appré- ciation	Déci- sion finale
développés honorent tous les engagements pris en matière d'aide publique au développement, notamment l'engagement pris par nombre d'entre eux de consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide aux pays en développement et d'en consacrer entre 0,15 % et 0,20 % à l'aide aux pays les moins avancés. Les fournisseurs d'aide publique au développement étant encouragés à envisager de se donner pour objectif de consacrer au moins 0,20 % de leur revenu national brut à l'aide aux pays les moins avancés.												
faveur des pays en développement. 17.4 Aider les pays en développement à rendre leur dette viable à long terme au moyen de politiques concertées visant à favoriser le financement de la dette, son allégement ou sa restructuration, selon le cas, et réduire le surendettement en réglant le problème de la dette extérieure des pays pauvres très endettés.												

						Critères de priorisation des cibles	risation des cib	les					
			Filtre 1				Filtre 2				Filtre 3		
Les Objectifs de Développe- ment Durable et leurs cibles	Cible oubliée	OMD en retard	Cible contribuant à pludiales Transfor-sieurs dimenmationnelle sions du développement durable)	Niveau ł d'appré- ciation	Cible contribuant directer buant au respect ment à l'érades engage dication de la ments internationaux à l'exclusion sociale		Autres prio- rités natio- nales	Niveau d'appré- ciation	Existence d'indicateurs de mesure de la cible (Cf. RIA tableau 2) ou possibilité de mesure à un coût raison-	Cible qui peut être mesurée de manière désagrégée	Niveau d'appré- ciation	Déci- sion finale
17.5 Adopter et mettre en œuvre des systèmes de promotion de l'investissement en faveur des pays les moinsavancés.													
vancés.													
17.6 Kentorcer l'acces a la science, à la technologie et à													
l'innovation et la coopération													
Nord-Sud et Sud-Sud et la													
coopération triangulaire régio-													
nale et internationale dans													
ces domaines et améliorer le													
partage des savoirs selon des													
mun accord, notamment en													
coordonnant mieux les méca-													
nismes existants, en particulier													
au niveau de l'Organisation des													
Nations Unies, et dans le cadre													
d'un mécanisme mondial de													
facilitation des technologies.					\uparrow								T
noint. le transfert et la													
diffusion de technologies													
respectueuses de l'environne-													
ment en faveur des pays en													
développement, à des condi-													
tions favorables, y compris													
privilégiées et préférentielles,													
arrêtées d'un commun accord.													

						Critères de priorisation des cibles	isation des cib	les					
			Filtre 1				Filtre 2				Filtre 3		
Les Objectifs de Développe- ment Durable et leurs cibles	Cible	OMD en retard	Cibles Transfor- mationnelle	Cible contri- buant à plu- sieurs dimen- sions du déve- loppement durable	Niveau d'appré- ciation	Cible contribuant directe- Niveau buant au respect ment à l'éra- l'appré- des engage- dication de la ciation ments interna- pauvreté et tionaux sociale		Autres prio- rités natio- nales	Niveau d'appré- ciation	Existence d'indicateurs de mesure de la cible (Cf. RIA tableau 2) ou possibilité de mesure à un coût raison-	Cible qui peut être mesurée de manière désagrégée	Niveau d'appré- ciation	Déci- sion finale
17.8 Faire en sorte que la banque de technologies et le mécanisme de renforcement des capacités scientifiques et													
technologiques et des capa- cités d'innovation des pays													
les moins avancés soient													
pleinement opérationnels d'ici à 2017 et renforcer l'utilisation													
des technologies clefs, en													
particulier l'informatique et les													
17.9 Apporter, à l'échelon international un soutien accru													
pour assurer le renforcement													
efficace et ciblé des capacités													
appuyer ainsi les plans natio-													
naux visant à atteindre tous les													
durable, notamment dans le													
cadre de la coopération Nord-													
sad et sad-sad et de la coope- ration triangulaire.													
17.10 Promouvoir un système													
sel, réglementé, ouvert, non													
discriminatoire et équitable													
sous l'égide de l'Organisa-													
tion mondiale du commerce, notamment grâce à la tenile													
de négociations dans le cadre													
du Programme de Doha pour													
le développement.													

					Critères de priorisation des cibles	risation des cib	les					
			Filtre 1			Filtre 2				Filtre 3		
Les Objectifs de Développe- ment Durable et leurs cibles	Cible oubliée	OMD en retard	Cible contribuant à plu- buant à plu- Cibles Transfor- sieurs dimen- mationnelle sions du déve- loppement durable	Niveau d'appré- ciation	Cible contri- buant au respect des engage- ments interna- tionaux	Cibles contribuant directement à l'éradication de la pauvreté et à l'exclusion sociale	Autres prio- rités natio- nales	Niveau d'appré- ciation	Existence d'indicateurs de mesure de la cible (Cf. RIA tableau 2) ou possibilité de mesure à un coût raison-	Cible qui peut être mesurée de manière désagrégée	Niveau d'appré- ciation	Déci- sion finale
17.11 Accroître nettement les exportations des pays en développement; en particulier en vue de doubler la partdes pays les moins avancés dans les exportations mondiales d'ici à 2020.												
17.12 Permettre l'accès rapide de tous les pays les moins												
avancés aux marchés en franchise de droits et hors												
contingent, conformément												
tion mondiale du commerce,												
notamment en veillant à ce que les règles préférentielles												
applicables aux importations												
proveriant des pays les mons avancés soient transparentes et simples et facilitent l'accès												
aux marchés.												
17.13 Kemorcer la stablinte macroéconomique mondiale,												
notamment en favorisant la coordination et la cohérence												
des politiques.												
des politiques de développe-												
17.15 Respecter la marge												
de chaque pays en ce qui												
concerne l'élaboration et												
l'application des politiques d'élimination de la pauvreté et												
de développement durable.												

					Critères de priorisation des cibles	risation des cib	les					
			Filtre 1			Filtre 2				Filtre 3		
Les Objectifs de Développe- ment Durable et leurs cibles	Cible	OMD en retard	Cible contribuant à plucibles Transfor-sieurs dimenmationnelle sions du développement durable	Cible contribuant à plusieurs dimensions du développement durable	Cible contri- buant au respect des engage- ments interna- tionaux	Cibles contribuant directement à l'éradication de la pauvreté et à l'exclusion sociale	Autres prio- rités natio- nales	Niveau d'appré- ciation	Existence d'indicateurs de mesure de la cible (Cf. RIA tableau 2) ou possibilité de mesure à un coût raison-	Cible qui peut être mesurée de manière désagrégée	Niveau d'appré- ciation	Déci- sion finale
17.16 Renforcer le partenariat mondial pour le développe-												
nient durable, associe a des partenariats multipartites												
permettant de mobiliser et												
de partager des savoirs, des												
des technologies et des res-												
sources financières, afin												
d'aider tous les pays, en												
particulier les pays en deve- loppement, à atteindre les												
objectifs de développement												
durable. 17.17 Encourager et promou-												
voir les partenariats publics,												
les partenariats public-privé												
et les partenariats avec la												
société civile, en faisant fond												
sur l'expérience acquise et												
les stratégies de financement												
appliquées en la matière.											_	

					Critères de priorisation des cibles	risation des cib	les					
			Filtre 1			Filtre 2				Filtre 3		
Les Objectifs de Développe- ment Durable et leurs cibles	Cible oubliée	OMD en retard	Cibles Transfor- sieurs dimen- mationnelle sions du déve- loppement	Niveau d'appré- ciation	Cible contribuant directe- Niveau buant au respect ment à l'éra- l'appré des engage- dication de la ciation ments interna- pauvreté et tionaux à l'exclusion sociale	Cibles contribuant directement à l'éradication de la pauvreté et à l'exclusion sociale	Autres prio- rités natio- nales	Niveau d'appré- ciation	Existence d'indicateurs de mesure de la cible (Cf. RIA tableau 2) ou possibilité de mesure à un coût raison-	Cible qui peut être mesurée de manière désagrégée	Niveau d'appré- ciation	Déci- sion finale
17.18 D'ici à 2020, apporter un soutien accru au renforcement												
des capacites des pays en de- veloppement, notamment des												
pays les moins avancés et des												
petits États insulaires en déve-												
loppement, l'objectif etant de disposer d'un beaucoun plus												
grand nombre de données de												
qualité, actualisées et exactes,												
ventilées par niveau de revenu,												
sexe, âge, race, appartenance												
ethnique, statut migratoire, handicap, emplacement géo-												
graphique et selon d'autres												
caractéristiques propres à												
chaque pays.												
initiatives existantes pour éta-												
blir des indicateurs de progrès												
en matière de développement												
durable qui viendraient com-												
pléter le produit intérieur brut,												
et appuyer le renforcement												
des capacités statistiques des												
pays en développement.												

Comité d'élaboration

Noms et post-noms	Fonction/Institution
Supervision	
Modeste BAHATI LUKWEBO	Ministre d'Etat, Ministre du Plan
Jean Pierre ZEKPELE MONDOMBE	Vice-Ministre du Plan
Pascal TUTU SALUMU	Gouverneur de Province
Augustin BULONGO MOMBE	Ministre provincial du Plan
Vincent NGONGO NZINGA	Coordonnateur National de l'OCDD
Ernest BAMOU	Economiste Principal, PNUD-RDC
Equipe de rédaction	
Oasis KODILA TEDIKA	Expert Analyses macroéconomiques, OCDD
Alain ALINGI BOYA	Expert Conflit, Fragilité et New Deal, OCDD
Ernest BAMOU	Economiste Principal, PNUD-RDC
Jean AMISI MUTUAMBI	Economiste national, PNUD-RDC
Favino de validation	
Equipe de validation Philémon MFULUNTOMA LUKOKI	Coordonnateur National Adjoint, OCDD
Philémon MWANIA MANKUNKU	Chef de Division provinciale du Plan / Ma-
niema Madeleine LIPONGO BORA	Min. du Plan/Division provinciale du Maniema
ALIMASI MANTEKA	Min. du Plan/Division provinciale du Maniema
KASINU ZAKWANI	Société civile
KASIMU SHABANI	Société civile
Marcus LUNGA KAWE	Inspection provinciale du développement Rural
Eduard FUNDI KAMUKUNDA	Division provinciale des Mines
Dr. Joseph Tumba Poyo	Inspection provinciale de la pêche et élevage
KATETE KIKOLA	Division provinciale des Infrastructures et Tra- vaux Publics
Alexandre KALOKOLA KISUBI	Société civile
Vivi KALOMBO Wa LUKONGO	Institut Géographique du Congo
Daniel ASANI BALIBWAZI	INS
WAKUSOMBA Albertine	Société civile
Pierre WASWALILA NTONWE	FEC-Maniema
Leon NGEKA KIPENGA	Ministère provincial d'Agriculture
RISASI TAMASHA	Institut supérieur de développement rural
KABALA KIMANGA	Division provinciale de la Santé
Aimée KANSILEMBO	Société civile
Raphael NGUMBI MUNDEKE	Ministère provincial de EPSP
LUALABA MIBANGA Michel MUKOMBELWA	Ministère provincial de l'Agriculture Cellule Cadrage macroéconomique et CDMT/
	Division du Plan
Modeste NDOMBE MASHAKA	Société civile
Régine KAPUNGA SIFAYAO	Division provinciale Femme, Famille et Enfant

Noms et post-noms	Fonction/Institution
Josué MBULA	Comité Prov de Eau, Hygiène et Assainissement
	(CPAEHA)
Ernest BAMOU	Economiste Principal, PNUD-RDC
Jean AMISI MUTUAMBI	Economiste national, PNUD-RDC

Secrétariat technique, logistique et administration

SELEMANI TUENA MAMBA Assistant Coordination/OCDD Achille LINDONDO Assistant d'expert/OCDD Michaël MALOJI MPOYI Infographiste/OCDD

Program Associate/Politic and Strategy Unit/ Asmini BWEBWE

PNUD

Division Plan/Maniema Patrice MILAMBO BOTENDE Pierre AMISI MUSENGE Division Plan/Maniema

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

































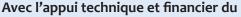






Copyright © OCDD - RD Congo 2017

7 Avenue Bahuka, Quartier Basoko, Commune de Ngaliema Email: ocddplan@gmail.com – Tél: 0815090553 - 0852147777



Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en RD Congo

